

# L'utopie urbaine : visions de la ville d'hier et de demain

Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du grade de

Master Ingénieur Civil Architecte par ENGLEBERT Antoine

- Année académique 2012-2013 -

**Président du jury**

Mr Pierre Leclercq

**Composition du jury**

Mme Sigrid REITER

Mr Luan NGUYEN

Mr Jean ENGLEBERT

Mr Jean-Claude CORNESSE

Mr Jacques TELLER



# L'utopie urbaine : visions de la ville d'hier et de demain



## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord à la promotrice de ce travail, Madame Sigrid Reiter, pour ses conseils avisés et sa grande disponibilité. Merci également à Monsieur Luan Nguyen, co-promoteur, pour son avis expert dans le domaine de l'urbanisme.

Merci à Messieurs Jean Englebert, Luc Schuiten et Yves Delforge, pour leurs éclairages et leurs discours passionnés qui furent autant d'éléments moteurs pour ce travail.

Merci au Président ainsi qu'aux membres du jury pour leur implication dans ce travail.

Merci à mes parents, mes sœurs ainsi qu'à Blandine pour le temps consacré aux relectures attentives.

## RÉSUMÉ

### OBJECTIF

Ce travail explore le champ de l'utopie urbaine par le biais d'une analyse évaluant l'influence qu'ont eu les courants utopiques du siècle passé sur la réflexion contemporaine. Le questionnement personnel met en évidence les perspectives mais aussi les limites de l'utopie urbaine.

### MOYENS MIS EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

Une sélection de trois auteurs est effectuée dans le vaste et complexe domaine de l'utopie urbaine du XXème siècle. Leurs productions sont analysées de manière comparative.

Les conceptions des trois auteurs en termes d'urbanisme se révèlent très différentes :

- **Ebenezer Howard** prône l'égalité sociale au travers d'un modèle coopératif qui cherche à réunifier la ville et la campagne.
- **Frank Lloyd Wright** défend l'individualisme au travers d'une cité qui consacre le droit de propriété et l'indépendance de la famille.
- **Le Corbusier** rêve d'une société moderne organisée à l'image d'une machine, où la densité planifiée et la ségrégation des activités sont gages d'une meilleure qualité de vie.

Ces trois courants de pensée sont synthétisés dans une grille de lecture qui est ensuite appliquée à trois conceptions urbaines contemporaines afin d'établir des liens, non exclusifs, entre les concepts passés et présents en matière d'urbanisme. Le projet **Verdir** (Liège) de création d'une agriculture péri-urbaine à destination locale, revêt le caractère coopératif que défendait Howard. **Luc Schuiten**, partisan d'une plus grande symbiose entre l'homme et la nature, intègre dans sa pensée des éléments présents dans les théories de Howard et Wright. **Jean Englebert**, de par ses réflexions sur l'industrialisation de l'habitat et sur l'aménagement des villes, se rapproche des idées modernes de Le Corbusier.

### CONCLUSION

Les utopies urbaines du début du XXème siècle ont eu une influence sur la fabrique urbaine, que ce soit dans la réalisation concrète ou dans la manière de penser la ville. Plusieurs principes, défendus il y a parfois un siècle, se retrouvent aujourd'hui dans des concepts contemporains. Ces influences soulignent l'importance de l'utopie urbaine au travers de son pouvoir provocateur face à des schémas en place.

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements .....	4
Résumé .....	5
Introduction.....	9
1. Méthodologie.....	10
1.1. Cadre de l'étude.....	10
1.2. Moyens mis en œuvre .....	11
2. Considérations liminaires .....	12
2.1. Qu'entendons-nous par « utopie » ?.....	12
2.2. Qu'entendons-nous par « urbaine » ?.....	13
<b>Partie 1</b>	
Trois grands utopistes du 20ème siècle .....	14
1. Ebenezer Howard [1850- 1928].....	15
1.1. Vie et contexte historique.....	15
1.1.1. Jeunesse et expérience étasunienne.....	15
1.1.2. Retour et activités en Angleterre.....	15
1.2. La Cité Jardin.....	17
1.2.1. Idée maîtresse.....	17
1.2.2. Traduction formelle de l'idée maîtresse .....	19
1.2.3. Modes de circulation.....	21
1.2.4. Organisation du travail .....	22
1.2.5. Caractéristiques du logement .....	23
1.2.6. Viabilité économique du projet .....	23
1.2.7. Sort réservé au projet de Howard.....	25
1.3. Que faut-il retenir de la pensée de Ebenezer Howard ?.....	27
2. Frank Lloyd Wright [1867- 1959].....	28
2.1. Vie et contexte historique.....	28
2.1.1. Enfance et vie rurale .....	28
2.1.2. Vie et activités à Chicago .....	28
2.1.3. La période noire.....	30
2.2. Broadacre City.....	31
2.2.1. Idée maîtresse.....	31
2.2.2. Traduction formelle .....	33
2.2.3. Modes de circulation.....	35

2.2.4. Organisation du travail, économie et culture .....	37
2.2.5. Caractéristiques du logement .....	37
2.2.6. Gouvernance.....	38
2.2.7. Sort réservé au projet de Wright .....	39
2.3. Que faut-il retenir de la pensée de Wright ? .....	39
3. Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier [1887- 1965] .....	40
3.1. Vie et contexte historique.....	40
3.1.1. Vie et activités en Suisse.....	40
3.1.2. Vie et activités Parisiennes.....	42
3.1.3. Opportunisme politique et désir de pouvoir .....	44
3.2. La Ville Radieuse .....	46
3.2.1. Modes de circulation.....	47
3.2.2. Organisation du travail .....	47
3.2.3. Caractéristiques du logement .....	49
3.2.4. Gouvernance.....	49
3.2.5. Sort réservé au projet de Le Corbusier .....	50
3.3. Que faut-il retenir de la pensée corbuséenne ? .....	52
4. Confrontation synthétique des trois auteurs.....	53

## **Partie 2**

L'utopie urbaine aujourd'hui et demain.....	54
Introduction à la partie 2.....	55
1. Le projet Verdir .....	56
1.1. Présentation.....	56
1.2. Justification du choix.....	56
1.2.1. Caractère utopique .....	56
1.2.2. Caractère urbain .....	57
1.2.3. Potentiels de la ville de Liège .....	57
1.3. Caractéristiques du projet Verdir .....	58
1.3.1. Objectifs du projet Verdir .....	58
1.3.2. Avantages mis en avant .....	61
2. La pensée de Luc Schuiten .....	64
2.1. Présentation.....	64
2.2. Justification du choix.....	65
2.2.1. Caractère utopique .....	65

2.2.2. Caractère urbain .....	65
2.3. Les travaux de Luc Schuiten.....	66
2.3.1. Réflexions sur l'habitat .....	66
2.3.2. Réflexions sur la ville.....	68
2.3.3. Le dessin comme moyen de communication.....	77
3. La pensée de Jean Englebert.....	78
3.1. Présentation.....	78
3.2. Justification du choix.....	80
3.2.1. Caractère utopique .....	80
3.2.2. Caractère urbain .....	80
3.3. L'industrialisation du logement.....	81
3.3.1. Premiers travaux et projet SIB-CRAU .....	81
3.3.2. Caractéristiques de la cabine SIB-CRAU .....	83
3.3.3. L'industrialisation du logement aujourd'hui .....	85
3.4 Réaménagement de la ville de Liège.....	86
3.4.1. Contexte.....	86
3.4.2. Principes du plan d'aménagement.....	86
4. Quel avenir pour l'utopie urbaine ?.....	92
4.1. Le contexte.....	93
4.2. La place de l'utopiste dans le contexte.....	95
4.3. Le temps et l'inertie des schémas en place .....	97
4.4. Le cadre politique actuel.....	100
Conclusion.....	102
Annexes .....	105
Interview orale menée avec Monsieur Luc Schuiten.....	106
Ressources .....	111

## INTRODUCTION

L'*urbanisme* est un domaine qui mobilise nombre de compétences, parfois antinomiques. Les angles d'approche sont variés et souvent complémentaires : sociologie, géographie, génie civil, politique,... Les multiples disciplines en lien avec l'*urbanisme* témoignent de son étendue et de sa complexité.

L'*utopie*, au sens général, résonne à nos oreilles comme un idéal. Ce terme s'applique également à de nombreux domaines, et revêt parfois le côté péjoratif d'une idée irréalisable.

Il est donc délicat de cerner la notion d'*utopie urbaine* au premier abord. Pourtant, le domaine de l'utopie urbaine fut sans cesse lié aux développements de nos civilisations modernes.

L'élément initiateur de ce travail est un questionnement :

### **Y-a-t-il encore une place pour l'*utopie* de nos jours ?**

Pour amorcer une réponse à ce questionnement, et plus particulièrement en ce qui concerne l'utopie urbaine, nous développerons la démarche suivante :

Dans la première partie de ce travail, nous présenterons de manière comparative les courants de pensée qui ont irrigué le champ de l'utopie urbaine au XX<sup>ème</sup> siècle. Nous aurons ainsi une grille de lecture permettant d'analyser les idées de notre temps.

Ensuite, dans la seconde partie, nous tenterons de jeter des ponts entre les notions abordées dans la première partie et des conceptions urbaines contemporaines empreintes d'utopie.

Nous poursuivrons, de cette manière, l'objectif d'évaluation de l'influence qu'ont eu les penseurs du siècle passé sur la réflexion contemporaine et ouvrirons ainsi des perspectives dans le champ de l'utopie urbaine.

Au terme de cinq années d'études universitaires, la poursuite de l'objectif de ce travail est l'occasion d'explorer plus avant la vaste discipline qu'est l'urbanisme. La rencontre avec des experts complète idéalement ce qui a été abordé dans plusieurs cours. Ce travail constitue aussi une formidable opportunité d'appliquer les méthodes scientifiques de la recherche à un sujet plus littéraire et indiscutablement idéologique.

# 1. MÉTHODOLOGIE

## 1.1. CADRE DE L'ÉTUDE

Il importe de définir un cadre d'étude raisonnable afin d'atteindre les objectifs mentionnés en introduction, tout en évitant les digressions. La production dans le domaine de l'utopie urbaine est abondante et variée, ce qui impose une sélection des auteurs avant toute analyse comparative.

Pour la première partie, nous nous pencherons sur les travaux d'Ebenezer Howard, de Frank Lloyd Wright et de Le Corbusier.

Pourquoi ce choix ? Ces auteurs ont plusieurs points en commun :

- Tous trois ont vécu durant la même époque, entre le milieu du 19<sup>ème</sup> et le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle. Ils sont par conséquent issus d'un même contexte historique riche en bouleversements : la Révolution Industrielle.
- Ils sont à la base d'une production abondante dans le domaine de l'utopie urbaine.
- Leurs travaux ont été reconnus et analysés par de nombreux auteurs.

Comme annoncé, il serait erroné de croire que ces trois utopistes sont les seuls auteurs dans leur domaine, et il nous faut garder à l'esprit que d'autres avant eux ont établi des théories, largement reprises et adaptées. Ces influences seront évoquées sans pour autant être développées dans le présent travail.

La seconde partie est une confrontation appliquée des observations réalisées en amont. Elle vise à établir des liens entre les pratiques urbanistiques passées et présentes, toujours sous l'angle de l'utopie. Une fois encore, un choix conscient a été posé et limite volontairement cette seconde partie à l'étude de trois visions pouvant être qualifiées d'utopiques. Le projet Verdir à Liège, la pensée de Luc Schuiten ainsi que la pensée de Jean Englebert seront abordés dans cette partie. Ces choix ainsi que le caractère utopique des visions rapportées seront justifiés en seconde partie.

Les travaux des auteurs abordés tant dans la première que dans la seconde partie ont été multiples et ont souvent dépassé le cadre de l'urbanisme. Nous n'étendrons pas ici l'analyse au domaine de l'architecture ou encore à celui du design.

Nous avons donc défini clairement le cadre de l'étude.

## 1.2. MOYENS MIS EN ŒUVRE

La première partie, descriptive, se veut bibliographique et est basée tant sur les textes des auteurs que sur des analyses postérieures. Le recoupement des textes permet de filtrer les faits marquants dans l'évolution de chacun des auteurs.

La seconde partie, envisagée comme une confrontation d'idées, est d'abord et avant tout basée sur des témoignages oraux. Messieurs Jean Englebert et Luc Schuiten se sont prêtés au jeu de l'interview afin d'exprimer leurs points de vue en tant qu'architectes. Monsieur Yves Delforge a également contribué à cette réflexion, en apportant son éclairage en tant qu'urbaniste à la Région Wallonne.

Le travail est orienté de telle façon que la première partie est indispensable à la seconde en ce sens qu'elle constitue une grille de lecture afin d'analyser les idées de notre temps.

Bien entendu, cette analyse mènera à une comparaison critique mais, une fois de plus, les moyens mis en œuvre visent à confronter les différents courants de pensée, sans en réaliser un jugement de valeur.

## 2. CONSIDÉRATIONS LIMINAIRES

### 2.1. QU'ENTENDONS-NOUS PAR « UTOPIE » ?

Il importe d'emblée de définir ce que l'on entend par « Utopie », tant ce terme sera récurrent dans ce travail. Référons nous pour cela à plusieurs sources :

- Le Larousse nous indique :

« **Utopie** ; nom féminin (de *Utopia*, mot créé par Thomas More, du grec *ou*, non, et *topos*, lieu)

*Construction imaginaire et rigoureuse d'une société, qui constitue, par rapport à celui qui la réalise, un idéal ou un contre-idéal.*

*Projet dont la réalisation est impossible, conception imaginaire. »<sup>1</sup>*

- Le terme « Utopie » fut créé aux alentours de 1516 par l'écrivain anglais Thomas More.

Tiré du Grec *ού-τοπος* « en aucun lieu », il désigne « une représentation idéale et sans défaut »<sup>2</sup>

- Luc Schuiten nous accorde dans un entretien :  
« *L'utopie est un possible pas encore réalisé.* »<sup>3</sup>

Nous pouvons nous nourrir de ces sources afin de formuler une définition de l'utopie adaptée à l'objet de ce travail. Nous écartons le caractère « impossible » de la réalisation car nous verrons que certaines utopies ont trouvé une réalité construite sous certaines formes. Nous écartons également le caractère « indéfini géographiquement » de la définition, car nous verrons que certaines propositions utopique visaient des lieux bien réels.

Fort de ces considérations, nous pouvons définir l'utopie comme suit :

« Proposition d'un idéal en rupture avec un schéma existant. »

---

<sup>1</sup> Source : dictionnaire français Le Petit Larousse

<sup>2</sup> Source : Wikipédia, fr.wikipedia.org, entrée « Utopie »

<sup>3</sup> Source : Luc Schuiten, entretien oral (en annexe), Bruxelles, 16 avril 2013

## 2.2. QU'ENTENDONS-NOUS PAR « URBAINE » ?

Le terme « urbain » qualifie ce qui a trait à la ville.

Les projets que nous analyserons dans ce travail ont un caractère résolument urbain. Les trois auteurs sélectionnés pour la première partie se sont penchés sur le problème de la ville et de sa surpopulation. Les référents consultés pour établir la deuxième partie s'inscrivent aussi dans une démarche de réflexion sur la ville.

Le caractère urbain des diverses réflexions constitue donc un socle commun d'analyse.

PARTIE 1  
TROIS GRANDS UTOPISTES DU 20ÈME SIÈCLE

# 1. EBENEZER HOWARD [1850- 1928]

## 1.1. VIE ET CONTEXTE HISTORIQUE

### 1.1.1. JEUNESSE ET EXPÉRIENCE ÉTASUNIENNE

Né à Londres en 1850, Ebenezer Howard est issu d'un milieu modeste. Il quitte l'école à quatorze ans pour se lancer dans la vie active en tant que petit employé. Son adolescence est marquée par le milieu rural dont il est issu. Howard sera ainsi amené à travailler dans le Nebraska en tant que manœuvre agricole. Il réalise que, malgré son attrait pour la campagne, il n'est pas destiné à exercer le métier d'agriculteur. Il cumule alors les petits boulots et travaille notamment comme sténographe dans le domaine judiciaire à Chicago. Nous sommes en 1871 et la ville vient de connaître un incendie dévastateur. Le jeune Ebenezer assiste avec intérêt à la reconstruction des quartiers dévastés.



Cinq ans plus tard, il rentre en Angleterre où il met ses compétences de sténographe au service du gouvernement.

La réussite financière n'ayant pas été au rendez-vous, ce séjour outre-Atlantique forgea la conscience d'Ebenezer Howard vis-à-vis des classes défavorisées, lui-même ayant éprouvé des difficultés et côtoyé la pauvreté.

### 1.1.2. RETOUR ET ACTIVITÉS EN ANGLETERRE

Poussée par les évolutions techniques de la Révolution Industrielle, en pleine période victorienne, l'Angleterre est divisée entre une classe sociale riche et dirigeante et un prolétariat avide d'accéder au progrès de son temps.

Lui-même issu du prolétariat, Howard est animé d'une vision plus égalitaire de la société anglaise. Il entre en contact avec le milieu socialiste et se met à fréquenter des cercles de discussion et de débat. Le milieu radical dont Howard s'approche regorge d'hommes et de femmes instruits issus de la classe moyenne londonienne. Ce mouvement se lève en tant qu'opposant au pouvoir centralisé et aspire à de profonds changements face aux diverses crises de l'époque. L'emploi, le logement et la santé sont en effet les thèmes centraux d'une Angleterre affectée par la Révolution Industrielle.

Très vite, Ebenezer Howard développe sa propre vision d'une société meilleure, en tentant d'appliquer de manière concrète des pensées nourries tant par ses lectures que par ses interlocuteurs. Il lit les œuvres de John Ruskin, un écrivain et critique d'art britannique qui vécut au XIX<sup>ème</sup> siècle. John Ruskin est un penseur qui s'intéresse à de nombreux domaines, passant de l'architecture à l'économie. Il s'attaque notamment à l'incohérence et à la décadence de la société victorienne. Françoise Choay écrit sur John Ruskin : « [...] Ruskin analyse impitoyablement les conséquences du système industriel et la déchéance du travail humain qui, axé sur les notions de profit et de production, a cessé d'être l'accomplissement d'une fonction vitale. »<sup>4</sup>

Dans « *Unto this last* », un essai anticapitaliste prêchant l'économie sociale, Ruskin déclare : « *Le gouvernement et la coopération sont en tout temps et toutes choses, les lois de la vie. L'anarchie et la concurrence sont en tout temps et toutes choses, les lois de la mort.* »<sup>5</sup> On ne peut s'empêcher de lier cette analyse de Ruskin avec la vision d'égalité sociale que revendique Howard. Ebenezer Howard est un fervent défenseur de la coopération, idée qu'il intègre dans sa conception de la *Cité Jardin*.

C'est au travers d'un livre, publié à Boston en 1888, que Howard va réellement développer sa pensée et affiner la ligne directrice de son dessein : « *Looking Backward* », d'Edward Bellamy. Il s'agit d'une nouvelle fictionnelle décrivant un idéal de vie en l'an 2.000. Le récit présente une société où l'industrie est regroupée et laissée aux mains du gouvernement, une société où le chômage n'existe pas et où la nationalisation attribue la direction à quelques bureaucrates qui, sans compétence hors-norme, sont capables d'administrer un quotidien favorable à tous. Ce livre connut un succès important aux Etats-Unis, et fut publié en Europe quelques années plus tard.

Mais la vision de Bellamy, si elle éveille l'intérêt de Howard, n'en est pas moins une occasion pour le partisan d'une révolution plutôt pacifique de se démarquer d'un idéal rigide, autoritaire et sans doute fort radical. Car le leitmotiv de Howard est sans nul doute la *décentralisation*, à l'opposé donc de ce que défendait Edward Bellamy.

Inspiré plus tard des pensées de Pierre Kropotkine<sup>6</sup>, Howard soutient qu'une nouvelle société basée sur la coopération et la fraternité ne peut se gérer qu'à l'aide de nouveaux pôles de tailles modestes, à l'écart des villes et de leur chaos malsain. Cette idée de décentralisation guidera la conception de la *Garden City*, abordée ci-après.

---

<sup>4</sup> CHOAY Françoise, in « L'urbanisme, utopies et réalités », Edition du Seuil, 1965, p.159-160

<sup>5</sup> RUSKIN John, in « *Unto this last* », 1860

<sup>6</sup> Pierre Kropotkine fut l'un des plus grands anarchistes russe de la fin du 19<sup>ème</sup> début du 20<sup>ème</sup> siècle. Sa pensée se structure autour du rejet de l'autorité suprême au profit de la création de petites communautés autosuffisantes. Il prône les valeurs d'entraide, de liberté et d'égalité entre les hommes.

Bien que se définissant lui-même comme un inventeur, Howard préfère aux concepts abstraits l'application pratique d'idées déjà éprouvées. C'est selon cette approche de 'l'invention' qu'il développe son projet de *Garden City*, la *Cité Jardin* qui devait sortir l'Angleterre des tourments de son époque.

En 1898, Howard publie « *To-morrow : a Peaceful Path to a Real Reform* », traduisible en français par « *Demain : une voie pacifique vers une réforme véritable* ». Il y expose l'entièreté de ses idées ainsi que le projet de *Cité Jardin*, dont la faisabilité économique est richement détaillée et justifiée. *La Cité Jardin* constitue le projet emblématique de la vie d'Ebenezer Howard. C'est pourquoi nous l'étudierons dès le point suivant.

## 1.2. LA CITÉ JARDIN

### 1.2.1. IDÉE MAÎTRESSE

Consternés par la précarité de la vie et l'individualisme que la société industrielle engendre, les socialistes radicaux –dont Howard faisait partie- envisagent une nouvelle manière de vivre. *Décentralisation* et *coopération* sont les maîtres-mots d'une vision dont le but est de mettre fin au capitalisme égocentrique.

La Cité Jardin de Howard, développée entre 1889 et 1892, s'appuie sur une théorie métaphorique pour exprimer son but.

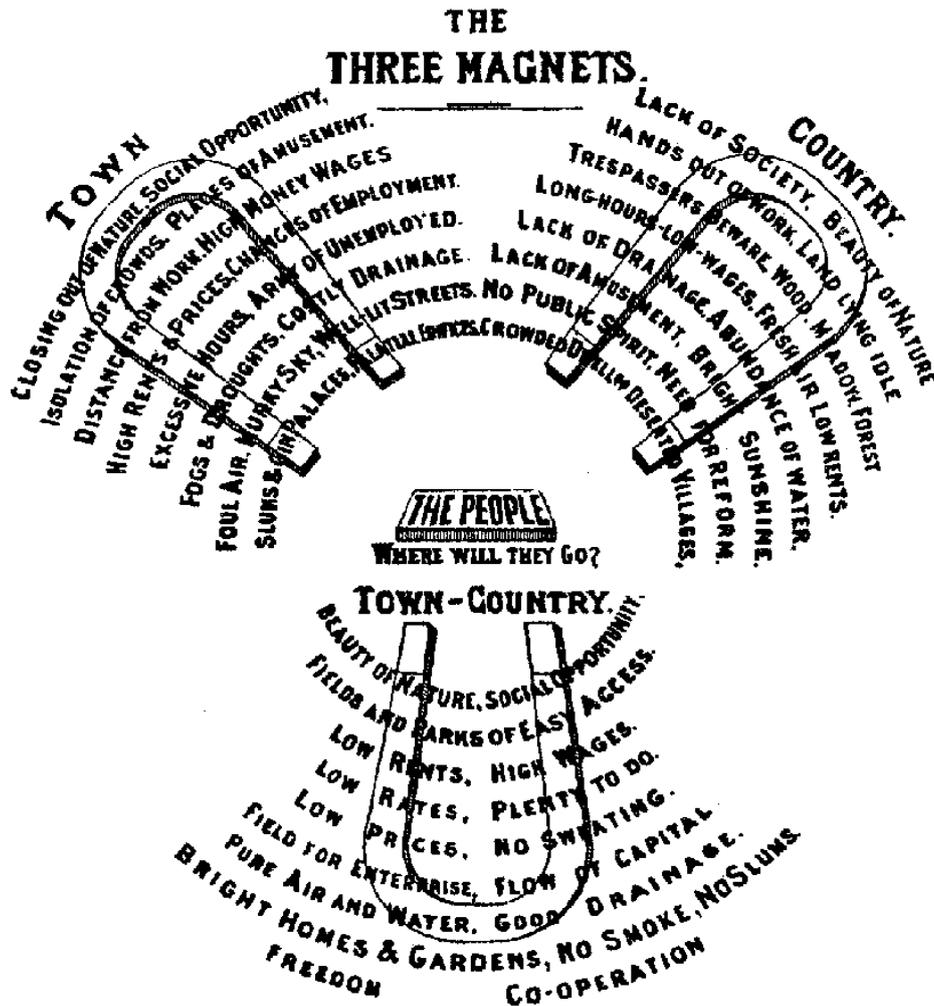
En pleine mutation démographique, les villes industrielles anglaises du XIX<sup>ème</sup> siècle sont inondées d'un flux de travailleurs qui voient en elles une formidable alternative à une campagne mourante et désormais incapable de procurer un salaire décent.

Howard ne sera pas le seul à dénoncer les dérives de ce flux migratoire qui pose, tant à la ville qu'à la campagne, de sérieux problèmes. Les villes sont congestionnées et peinent à offrir à tous un logement décent. Les campagnes sont désertes et faillissent progressivement à leur tâche d'approvisionnement. Les flux migratoires semblent être un inlassable jeu d'attraction et de répulsion. La métaphore d'Howard exprime ce jeu d'attraction et de répulsion selon trois aimants, où la limaille de fer –enserrée entre ces trois pôles- symbolise le peuple.

Le pôle *Ville* jouit de loisirs mais présente des logements à prix exorbitants.

Le pôle *Campagne* est dénué d'activité mais bénéficie d'un air frais accessible à prix démocratique.

L'idée de Howard, c'est de combiner ces deux pôles afin d'en créer un troisième : le pôle *Ville-Campagne*, capable, au travers de la combinaison des avantages de l'un et l'autre milieu, de ramener l'homme vers la nature.



**Figure 1** : représentation graphique de la parabole de Ebenezer Howard sur les trois pôles *Ville*, *Campagne* et *Ville-Campagne*. Au centre de ce jeu d'aimants : « Le peuple : où ira-t-il ? »

Source : © E. Howard, <http://www.thegenealogytree.com/howard-gallery/politicians-and-government>, consulté en juillet 2013

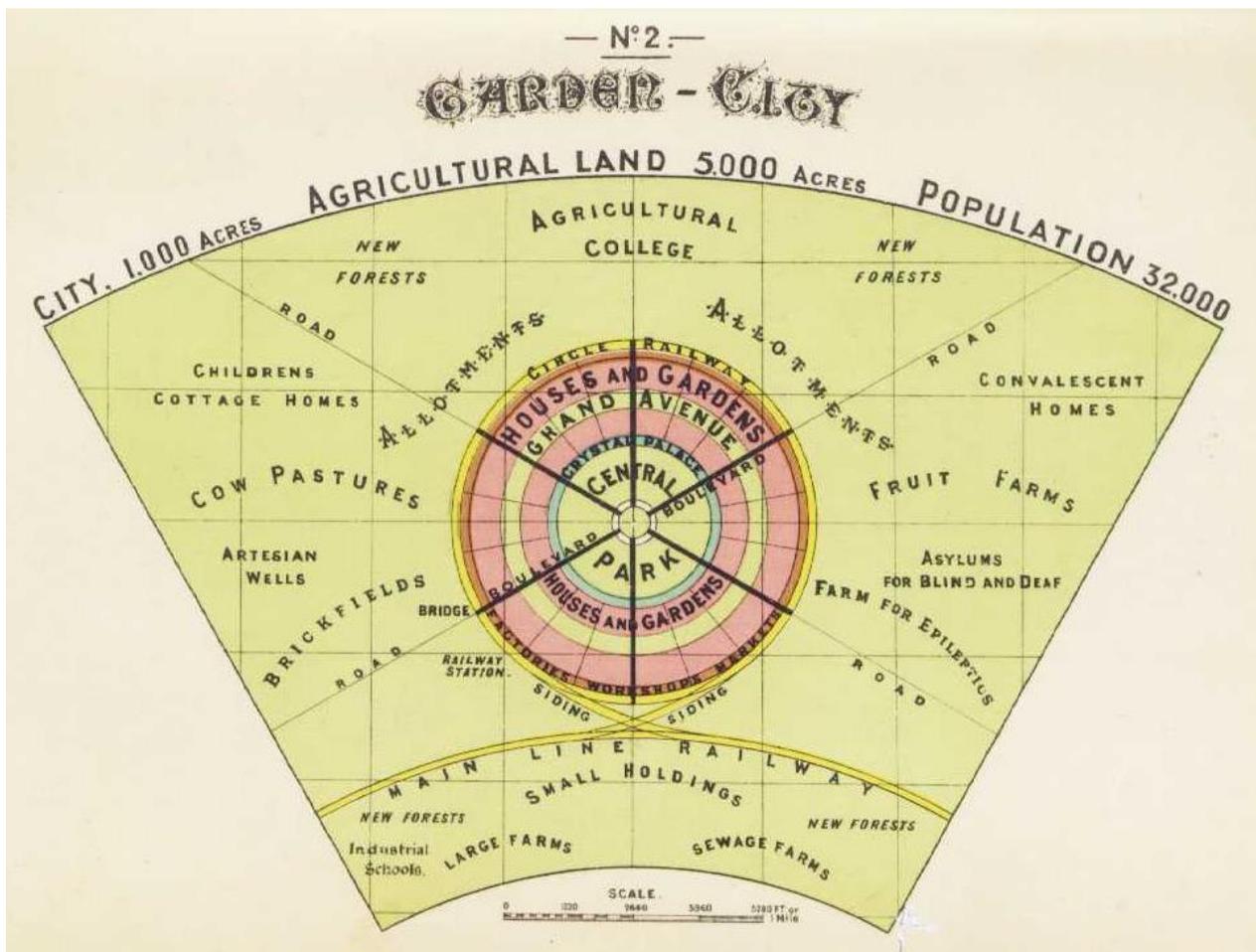
Avant d'analyser la proposition de Howard, il est important de préciser que les traductions formelles ont évolué entre le projet utopique et la réalisation concrète. Les points suivants abordent le projet d'Ebenezer Howard tel qu'il l'imagina sur le papier, avant d'observer le sort qui fut réservé au dessin du britannique.

### 1.2.2. TRADUCTION FORMELLE DE L'IDÉE MAÎTRESSE

La *Cité Jardin*, en tant que concrétisation des idées de Howard, incarne la décentralisation à plusieurs niveaux :

- géographiquement parlant, elle est indépendante de toute ville préexistante et ne constitue pas la prolongation d'un quelconque tissu urbain,
- économiquement et politiquement parlant, elle s'oppose au pouvoir central et ses manifestations bâties.

Howard est un adepte de la géométrie, manifestant la supériorité d'un nouvel ordre social, plus équitable, sur le chaos. La *Cité Jardin*, dont le nombre d'habitants est limité à 32.000, est de conception radioconcentrique. Six avenues rayonnent au départ du centre urbain clairement identifiable et définissent six quartiers. Nous pouvons aisément distinguer le contraste qui oppose la pureté géométrique du plan de la *Cité Jardin* et l'anarchie caractérisant des villes éventrées par l'arrivée des usines.



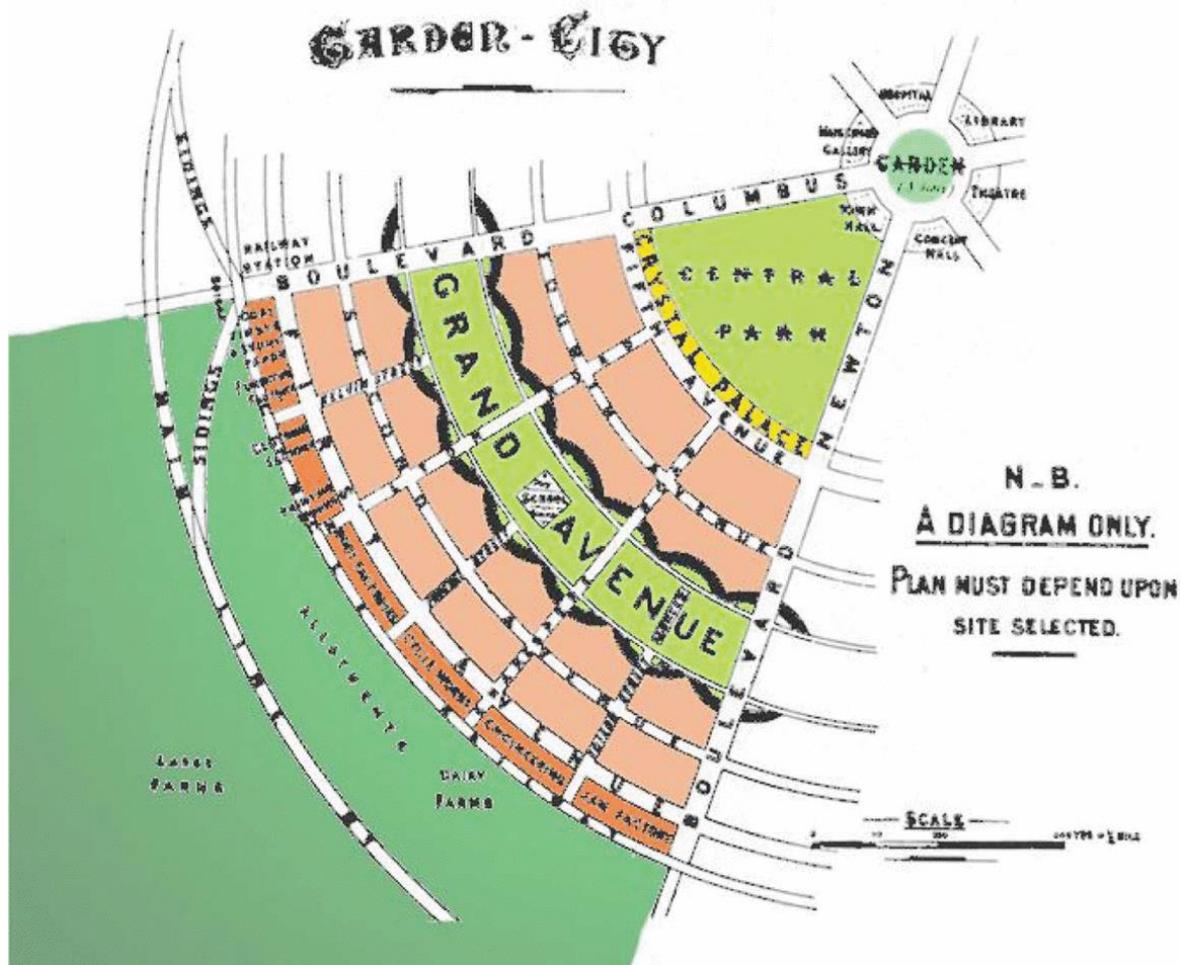
**Figure 2 :** schéma d'intention complet de la *Cité Jardin* pour 32.000 habitants. Les zones extérieures au cercle urbain sont destinées à la sylviculture, aux cultures céréalières ou encore à l'élevage.

Source : © E. Howard , <http://www.outlooktower.org/gardencities>, consulté en juillet 2013

Le centre de la cité est consacré aux commerces et aux infrastructures publiques. Il joue véritablement le rôle de lieu de rencontre et d'espace citoyen

Toutes les dimensions, depuis les six boulevards de 36 mètres de large jusqu'à la superficie de chaque type de parcelle, sont consignées et renseignées dans l'exposé écrit qu'il réalise dans son livre « Les Cité Jardins de demain. ». Il s'agit d'un exercice minutieux auquel s'adonne le concepteur britannique, comme pour prouver que le modèle est valable et réalisable.

Howard est conscient des limites de cette conception géométrique rigide. Dès lors, il déclare que celle-ci doit s'adapter au site d'implantation. Preuve en est faite lorsque, plusieurs années après la proposition théorique de Howard, les architectes Parker et Unwin se chargent de réaliser la première *Cité Jardin* à Letchworth. Le plan de cette cité est loin de suivre rigoureusement le tracé régulier proposé par Howard.



**Figure 3** : masterplan partiel représentant la conception radioconcentrique de la *Cité Jardin*. La grande avenue circulaire et les boulevards rayonnants, baptisés du nom d'illustres scientifiques, structurent les quartiers.

Source : © E. Howard <http://www.city-analysis.net/wp-content/uploads>, consulté en juillet 2013

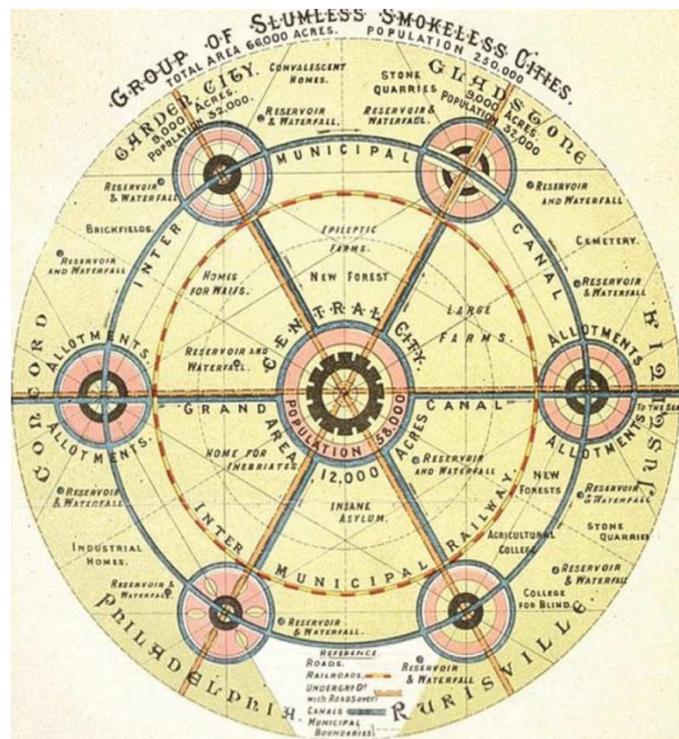
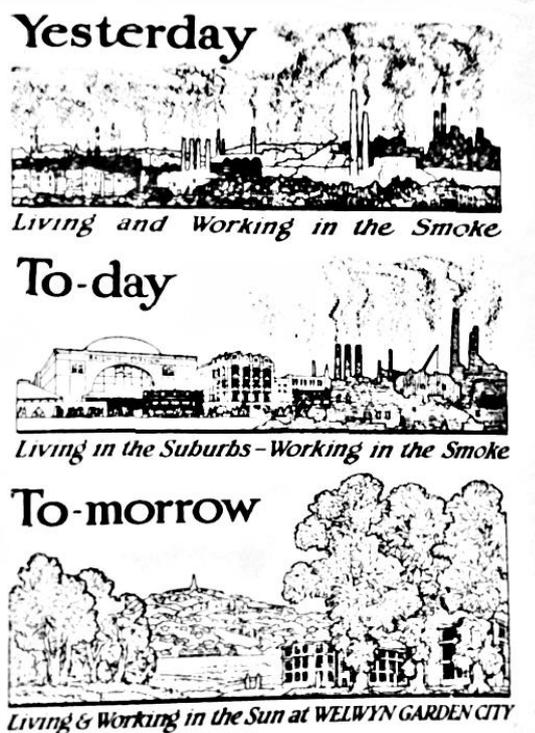
### 1.2.3. MODES DE CIRCULATION

Ebenezer Howard est un fervent défenseur des circulations douces. Alors que la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle marque l'arrivée de l'automobile comme moyen de locomotion prometteur, Howard conserve comme échelle de mesure spatiale les déplacements doux que sont le vélo et la marche à pied.

Dans cette optique, il limite les dimensions de la ville afin d'offrir à ses habitants la possibilité de se déplacer sans peine depuis leur logement vers le centre et inversement. Comme Howard le décrit précisément dans son livre « Les Cités Jardins de demain », la ville couvre une superficie de 400 hectares et est entourée de 2.000 hectares de zone agricole. La partie bâtie n'excède donc pas 1.150 mètres de diamètre. Cela permet ainsi de limiter les déplacements de ses habitants, puisque le citoyen le plus éloigné du centre n'aura que 550 mètres environ à parcourir pour rejoindre le centre civique.

La *Cité Jardin*, bien qu'indépendante de toute autre structure urbaine, est reliée aux villes avoisinantes grâce à un réseau ferroviaire situé en périphérie. L'avantage découlant de cette disposition est double :

- les usines et manufactures implantées en bordure de la ville bénéficient d'un outil d'échange efficace,
- le centre de la cité est préservé des nuisances qu'implique une ligne de train à vapeur.



Figures 4 & 5 : A gauche, affiche de propagande résumant les intentions de Howard. A droite, schéma de regroupement de différentes *Cités Jardin*, toujours selon une organisation circulaire.

Sources : <http://www.mieterschutzwien.at/index.php/1528/gartenstadt>  
<http://www.city-analysis.net/wp-content/uploads>, consultés en juillet 2013

#### 1.2.4. ORGANISATION DU TRAVAIL

Bien que le réseau de circulation permette des échanges avec les autres cités avoisinantes, la *Cité Jardin* est pensée en tant qu'entité indépendante capable de subvenir à ses propres besoins. Le terme « autarcie » n'est jamais employé par Howard, mais une simple analyse de ses schémas laisse transparaître ce désir d'autosubsistance.

Howard est également un défenseur de l'artisanat et des techniques traditionnelles, où la machine est subordonnée aux mains de l'artiste. Il rejoint de ce fait la pensée du mouvement *Arts & Crafts*, initié par William Morris et John Ruskin. Cette philosophie est appliquée aux métiers présents dans la *Cité Jardin*.

L'ensemble des activités peut être présenté selon les trois secteurs économiques :

- Secteur primaire : l'activité agricole et sylvicole

Les exploitations agricoles sont situées à l'extérieur de la ceinture végétale qui entoure la ville proprement dite. Ces exploitations comprennent cultures céréalières et fruitières, pâturages et forêts.

- Secteur secondaire : l'activité industrielle

En connexion directe avec le réseau de chemin de fer, les usines et entrepôts sont situés en périphérie de la cité.

- Secteur tertiaire : les services

Les activités commerciales et de services sont situées au centre de la cité. Une galerie commerçante couverte, dénommée le *Crystal Palace*, offre un large éventail de boutiques et d'échoppes, proposant les produits manufacturés dans les fabriques locales, mais aussi les denrées alimentaires des exploitations circonvoisines.

Même si Howard partage des idées issues du libéralisme économique, il préconise un contrôle des activités pratiquées dans sa cité. Ainsi, la communauté peut décider d'attribuer ou non une parcelle à une entreprise sur base, par exemple, de ses intentions, de sa salubrité, de son niveau d'implication dans la coopération locale, etc...

Il en va de même pour le commerce. Chaque besoin est satisfait par un unique commerce et, corollaire évident, chaque type de commerce possède le monopole dans son domaine de vente. S'il advient qu'un commerçant ne respecte pas les règles de qualité ou adopte un comportement incompatible aux valeurs communautaires, la concurrence est ouverte afin d'assurer aux habitants un choix raisonnable.

Ce choix marque, une fois de plus, la foi qu'avait Howard en l'homme et en son potentiel philanthrope. Selon lui, la communauté évolue vers une vie plus équitable, et aucun mouvement dissident ne peut freiner sa marche.

### 1.2.5. CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Le logement s'établit dans les six quartiers concentriques définis par les « Six magnifiques boulevards – chacun de 36 mètres de large – traversant la ville en partant du centre, [...] »<sup>7</sup>.

La ville étant destinée à accueillir 32.000 habitants, chacun des six quartiers compte 5000 citoyens. Les parcelles de 244m<sup>2</sup> de surface moyenne sont disposées selon la trame que dessinent les avenues et boulevards.

Il serait difficile d'aborder plus avant la question des logements, tant la description que Howard fait de ceux-ci est limitée :

*« Remarquant la grande variété qui règne dans l'architecture et la conception des maisons [...] – certaines ont des jardins communs et des cuisines coopératives- nous apprenons que le respect d'une ligne générale dans l'aspect des rues en même temps que le souci d'une harmonieuse diversité dans la construction des maisons sont les points principaux sur lesquels les autorités municipales exercent leur contrôle, et que si les dispositions sanitaires sont rigoureusement imposées, les goûts et les préférences individuels sont largement encouragés. »*<sup>8</sup>

Ce paragraphe constitue l'unique description du logement, et du bâti en général par Howard. Ce laconisme découle vraisemblablement du fait que Howard, n'étant ni architecte ni urbaniste, s'étend préférentiellement sur les questions sociales et économiques. Nous aborderons l'aspect économique de la *Cité Jardin* dans le point suivant.

### 1.2.6. VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DU PROJET

De tous les détails présents dans l'ouvrage de Howard « les Cités Jardins de demain », ceux relatifs à la viabilité économique sont sans doute les plus étonnamment développés. Ebenezer Howard y présente minutieusement les moyens qu'il met en œuvre pour mettre sur pied un projet financièrement plausible. A l'image du tracé géométrique parfait que dessine la *Cité Jardin*, un plan de financement parfait doit soutenir sa réalisation.

Quel est ce plan de financement ?

Partant du constat qu'une concentration des activités économiques en un lieu unique implique une faible rentabilité des activités -de par les coûts de transport élevés à travers le pays-, Howard propose une activité industrielle décentralisée dans des pôles

---

<sup>7</sup> HOWARD Ebenezer, in « Les Cités Jardins de demain », édition Dunod 1969, p.13

<sup>8</sup> HOWARD Ebenezer, in « Les Cités Jardins de demain », édition Dunod 1969, p.15

de taille modeste qui ne sont autres que les *Cités Jardins*. Celles-ci s'établissent dans des campagnes offrant la place nécessaire, soit environ 2.400 hectares pour une cité de 30.000 habitants.

L'acquisition des terres est à charge d'un collectif d'hommes prêts à investir dans des valeurs terriennes, moyennant la contraction d'un emprunt. Une fois les 2.400 hectares acquis, les infrastructures et structures sont réalisées en vue d'accueillir les premiers habitants. Ces habitants sont locataires des logements et n'ont pas accès au droit de propriété terrienne. Au fur et à mesure que la population rejoint la cité, les revenus locatifs augmentent et servent à rembourser l'emprunt augmenté bien évidemment de son intérêt.

Les terres, maintenant habitées par un nombre croissant d'habitants, sont une source de revenus grandissant, ce qui permet à terme de rembourser la totalité de l'emprunt. Les revenus locatifs peuvent à présent être consacrés à la communauté, au travers des soins de santé, des édifices communs, des réseaux routiers et d'égouttage, etc...

Howard, qui poursuit son idéal de communauté fraternelle où nul ne s'enrichit au détriment des autres, ne s'arrête pas là. Il propose de racheter une à une les parts des actionnaires de départ, à l'aide des rentrées financières que procurent à présent les 30.000 habitants. En définitive, les loyers que les habitants continuent de payer sont gérés par l'*association des Cités Jardins*, qui s'évertuera à élever constamment le niveau de confort qu'offre la cité.

A priori séduisant, ce plan de financement repose sur une condition nécessaire difficilement crédible : la « spéculation foncière philanthropique »<sup>9</sup>. Le collectif d'investisseurs réuni au départ est supposé acquérir une surface de terre conséquente en tablant sur l'attrait d'une cité nouvelle et du profit qu'elle peut rapporter. Ainsi, comme Howard le désirait au départ, l'activité industrielle décentralisée serait plus performante dans un schéma de *Cité Jardin*. Toutefois, cela nécessite de susciter l'intérêt et de persuader lesdites sociétés.

La base même de ce plan de financement en fut donc sa faiblesse. Cela expliquera en partie, nous le verrons au point suivant, le succès partiel de l'idée d'Ebenezer Howard.

---

<sup>9</sup> FISHMAN Robert, in « L'utopie urbaine au 20<sup>ème</sup> siècle », Editions Mardaga, 1979, p.39

### 1.2.7. SORT RÉSERVÉ AU PROJET DE HOWARD

Entre le projet de base, établi entre 1889 et 1892, et la première réalisation de ce que l'on peut appeler une *Cité Jardin*, les idéaux de Howard ont dû être revus à la baisse. Peinant quelque peu à lancer son projet, Howard dut s'entourer de personnages influents et dotés de relations afin d'offrir à ses idées une publicité au-delà des cercles de discussion. Cette attitude, si elle eut le mérite de rendre possible la construction d'une première '*Garden City*', déforça l'idée première de Howard.

Selon le schéma économique explicité au point précédent et défendu par Howard, les valeurs de communauté feraient qu'aucun groupement animé par la cupidité ne détiendrait la propriété des terres, évitant ainsi les dérives capitalistes. Cependant, les difficultés qu'éprouve Howard à convaincre des collectifs coopératifs à investir dans son projet l'obligent à se tourner vers des magnats de l'industrie. Ces riches investisseurs, bien loin de prôner la coopération, voient dans le projet de Howard l'opportunité de réaliser de plantureux bénéfices. Ils décident donc de miser sur le concept de *Cité Jardin*. Le renouveau social et l'idéal communautaire laissent alors place à l'intérêt foncier et à une forme de capitalisme, principes que justement Howard et ses partisans s'efforçaient de combattre.

La *Cité Jardin* de Letchworth fut construite dès 1903 par les architectes et urbanistes anglais Barry Parker et Raymond Unwin. Ces derniers, même s'ils s'avèrent être des adeptes du concept de décentralisation porté par Howard, ne partagent pas la vision géométrique pure qui caractérise le dessin de Howard. Parker et Unwin conçoivent la cité d'une manière plus organique. Ils jouent avec le relief et laissent de côté les grands boulevards rigides de la proposition initiale de *Cité Jardin*. Cette interprétation différente de l'idée de Howard est malgré tout bien reçue par ce dernier. Il s'accommode de ces changements et de ce succès partiel mais il poursuit l'idée qu'un jour, s'exaltant devant la réussite de Letchworth, le peuple partagera complètement sa vision pour enfin mettre en œuvre la *Cité Jardin de demain*.



**Figures 6 & 7 :** Vues de la *Cité Jardin* de Letchworth en 1915 et aujourd'hui.

Sources : <http://www.hertfordshire-genealogy.co.uk/data/places>  
<http://www.lethworth.com/sites/default/files/images>, consultés en juillet 2013

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, plusieurs ensembles bâtis reprenant les idées de la *Cité Jardin* ont fleuri. Ainsi, à Bruxelles, des cités ont été érigées à la faveur d'un contexte industriel favorable. Les entreprises mettent à disposition de leurs employés des logements unifamiliaux disposant d'un jardin dans un quartier à faible densité largement pourvu en espaces verts. Les communes périphériques que sont Watermael-Boitsfort, Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe ou encore Schaerbeek voient ainsi l'édification d'ensembles de logements, planification inédite pour l'époque.

Cependant, seules les idées d'intégration de la verdure et d'attribution d'un logement à chaque famille transparaissent du projet de Howard. Les notions fondamentales de décentralisation, de coopération et de vie communautaire semblent avoir été laissées de côté, sans doute jugées secondaires.



**Figure 8, 9 & 10 :** Vue en plan et photos de la Cité Jardin de Kapelleveld, implantée dans la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

La cité fut construite de manière échelonnée entre 1920 et 1970.

Source : [http://www.irismonument.be/fr.Woluwe-Saint-Pierre.Cite du Kapelleveld.html](http://www.irismonument.be/fr.Woluwe-Saint-Pierre.Cite%20du%20Kapelleveld.html), consulté en juillet 2013

### 1.3. QUE FAUT-IL RETENIR DE LA PENSÉE DE EBENEZER HOWARD ?

Du parcours et de l'idée maîtresse de Ebenezer Howard, nous pouvons retenir les caractéristiques suivantes sous-tendant sa démarche :

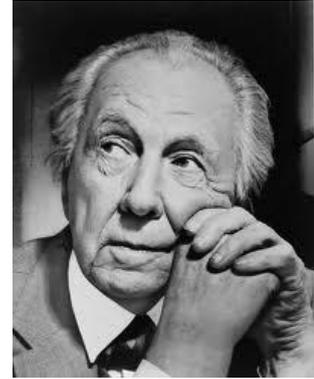
- Le désir d'un retour à la nature via un compromis ville-campagne.
- La décentralisation du pouvoir et des activités économiques.
- L'amélioration de la condition humaine au travers d'entités limitées en nombre d'habitants.
- La coopération et la fraternité, maîtres-mots pour une société meilleure.

## 2. FRANK LLOYD WRIGHT [1867- 1959]

### 2.1. VIE ET CONTEXTE HISTORIQUE

#### 2.1.1. ENFANCE ET VIE RURALE

Frank Lloyd Wright est né le 8 juin 1867 aux Etats-Unis, dans l'état du Wisconsin. Il vit ses premiers mois dans la ferme familiale, bâtie par son grand-père une vingtaine d'années auparavant. Peu de temps après sa naissance, Frank et ses parents quittent la propriété familiale pour aller s'installer dans le Massachussets. Malgré l'éloignement, le jeune américain retourne à la ferme et y passe tous les étés de sa jeunesse. Sa vie est rythmée par les contrastes. Durant l'année, Frank vit dans la ville côtière de Weymouth avec ses parents. Tous deux travaillent mais la famille vit modestement. Durant l'été, Frank retrouve la vie à la campagne chez son grand-père. Ce dernier possède un vaste domaine et connaît le dur labeur du métier d'agriculteur. Cependant, il vit aisément et subvient sans difficulté aux besoins de sa famille. La propriété familiale est un cocon, un foyer coupé du monde et de son hérésie. La ferme dispose d'un sanctuaire et d'un moulin. Les tantes de Frank s'occupent de faire la classe aux plus jeunes. Tout est prévu pour assurer l'indépendance du foyer.



Cette partie de la vie de Frank Lloyd Wright joue un rôle essentiel, car elle va lui inculquer des valeurs qui se retrouveront plus tard dans ses travaux.

Wright quitte l'école supérieure en 1885 et est engagé comme assistant à l'université du Wisconsin. Il fréquente pour la première fois le milieu de l'ingénierat et de l'architecture, auquel sa mère l'avait prédestiné. Désireux de se frotter à la pratique, il quitte son poste en 1887 et part à Chicago.

#### 2.1.2. VIE ET ACTIVITÉS À CHICAGO

Tout comme Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright est témoin de la reconstruction de Chicago, dévastée par le grand incendie de 1871. L'époque est propice au développement du secteur de la construction, et Wright est engagé comme dessinateur technique dans un bureau d'architectes. En désaccord avec le style de la firme, il quitte le bureau et se met à travailler pour Dankmar Adler et Louis Sullivan.

En cette période de développement des technologies industrielles, Sullivan s'impose comme un architecte audacieux, proposant des nouvelles techniques de construction usant des nouveaux matériaux comme l'acier. Initiateur du mouvement fonctionnaliste, Louis Sullivan est l'auteur de la célèbre phrase : « *Form follows function* »<sup>10</sup> (i.e. « *La forme suit la fonction* »). Wright est baigné dans cette révolution de l'architecture, point de départ du mouvement moderne aux U.S.A. dont il sera plus tard le principal ambassadeur. Après 6 ans de travail pour Adler et Sullivan, Wright quitte le bureau et s'installe à son compte.

Durant ces années passées à Chicago, Frank Lloyd Wright consacre l'essentiel de son travail aux maisons unifamiliales. L'urbanisme n'est pas encore son domaine d'activité principal. Néanmoins, on peut déjà ressentir dans son travail l'influence qu'a eue sa vie à la campagne. Il développe les *Prairie Houses*. Ces maisons unifamiliales sont caractérisées par l'horizontalité de la composition, l'utilisation de matériaux naturels, l'organicité dans la conception du plan ainsi que la centralité du foyer de cheminée, symbole de la famille unie.

Wright développe aussi sa philosophie en matière d'art et d'architecture. Imprégné par l'avènement de la machine, il vante les nombreux mérites que la nouvelle technologie peut apporter à la démocratie américaine. Sa vision de la démocratie est basée sur l'individu et l'indépendance, deux caractéristiques majeures imprégnant l'œuvre de Wright. Selon lui, l'*artiste* doit à présent user de la *machine* afin de créer une nouvelle esthétique industrielle. Il rejette toute survivance d'un art ancien et, de cette manière, s'oppose aux théories de William Morris et John Ruskin. Ces deux théoriciens furent des ardents défenseurs de l'artisanat face à la production industrielle. Comme nous l'avons vu, Ebenezer Howard fut sensible à ce discours, ce qui établit une source de divergence entre Howard et Wright.

Wright connaît un succès croissant et développe son style novateur. Il dessine une série de maisons dans Oak Park, quartier paisible de la banlieue de Chicago. A l'écart du tumulte de la ville, Oak Park est l'endroit idéal pour mettre en pratique les idées de Wright. La maison unifamiliale y est conçue comme un refuge face à la vie agitée de la ville.

Wright est marié, père de six enfants, et vit dans ce quartier de Chicago, dans la maison qu'il a dessinée. Cependant, il ne retrouve ni dans sa communauté de Oak Park ni dans sa propre famille les valeurs qu'il essaye de mettre en avant dans son œuvre. Il traverse une période de troubles qui aboutira en 1909 à son départ vers l'Europe, après avoir quitté sa première épouse.

---

<sup>10</sup> SULLIVAN Louis, in "The Tall Office Building Artistically Considered", Lippincott's Magazine, mars 1896, pp. 403-409.

### 2.1.3. LA PÉRIODE NOIRE

Après deux années passées en Europe et émaillées de visites et de rencontres avec les grands architectes du vieux continent –dont Walter Gropius et Mies van der Rohe-, Wright retourne aux Etats-Unis pour s'installer dans le Wisconsin, non-loin des terres de son enfance.

Il y érige une bâtisse en de nombreux points comparable à celle qu'il connut lors de ses séjours estivaux chez ses aïeux. Nommée *Taliesin*, la propriété est à la fois une maison, un espace de travail pour l'architecte et une ferme. Wright concrétise ainsi sa conception d'une société ayant pour valeur centrale la famille. En 1914, la propriété est ravagée par un incendie dans lequel la compagne de Wright et trois de ses filles laissent la vie. Wright entreprend de reconstruire l'ensemble plusieurs années plus tard.

Les déboires conjugaux sont une cause grandissante de troubles dans la vie de l'architecte. Il s'installe de nouveau en couple dans la nouvelle propriété de *Taliesin*, qui sera de nouveau ravagée par les flammes, partiellement cette fois, en 1924. Par manque de commandes, Wright n'a alors plus assez de revenus pour entreprendre les travaux et doit hypothéquer ce qu'il reste de sa propriété.

Une situation financière précaire ainsi que plusieurs mariages et divorces ternissent la réputation de Wright. Une procédure de divorce non-résolue l'envoie en prison pour avoir enfreint les lois contre l'adultère. C'est là tout le paradoxe de la vie sentimentale de Wright. Celui qui s'efforce de défendre la famille et l'institution du mariage se retrouve désormais abattu par ces mêmes valeurs.

Le krach boursier de 1929 plonge alors le pays dans une récession inouïe. L'économie est au plus bas et les crises se multiplient, principalement dans les grandes villes. C'est dans ce contexte que Wright entame ses réflexions sur une société idéale, incarnée par une cité : *Broadacre City*.

## 2.2. BROADACRE CITY

### 2.2.1. IDÉE MAÎTRESSE

L'idée de *Broadacre City* est développée par Wright dans trois livres successifs. Les prémices de son projet apparaissent dans « *The Disappearing City* » (1932) et se développent dans « *When Democracy Builds* » (1945) et « *The Living City* » (1958).

Le contexte économique de l'époque joue un rôle important dans le développement de la pensée de Wright. La crise des marchés boursiers de 1929 engendre une crise bancaire et économique. Le taux de chômage explose et la consommation chute.

Dans les milieux urbains, la pauvreté est croissante et les conditions de vie se dégradent. Wright assiste au déclin des villes, et cherche à en comprendre les causes. Il pointe notamment du doigt l'assujettissement aux riches propriétaires. La classe moyenne n'a plus les moyens d'accéder à la propriété et vit principalement sous le statut de locataire.

*« La centralisation [...] a monstrueusement sur-construit. Le bonheur du citoyen convenablement 'urbanifié' consiste à s'agglutiner aux autres dans le désordre, [...]. La violence et la rumeur mécanique de la grande ville agitent sa tête 'urbanifiée', emplissent ses oreilles 'urbanifiées' -comme le chant des oiseaux, le bruissement du vent dans les arbres, les cris des animaux ou les voix de ceux qu'il aimait emplissaient autrefois son cœur. [...]*

*Le citoyen vit dans une cellule, parmi d'autres cellules, soumis à la domination d'un propriétaire qui habite généralement l'étage au-dessus. Propriétaire et locataire sont la vivante apothéose du loyer. [...]*

*La vie elle-même est de moins en moins tenable dans la grande ville. La vie du citoyen 'urbanifié' est artificielle et grégaire, elle devient l'aventure aveugle d'un animal artificieux. »<sup>11</sup>*

Nous verrons que dans la traduction formelle de ses idées, Wright propose une face à la centralisation qu'il dénonce.

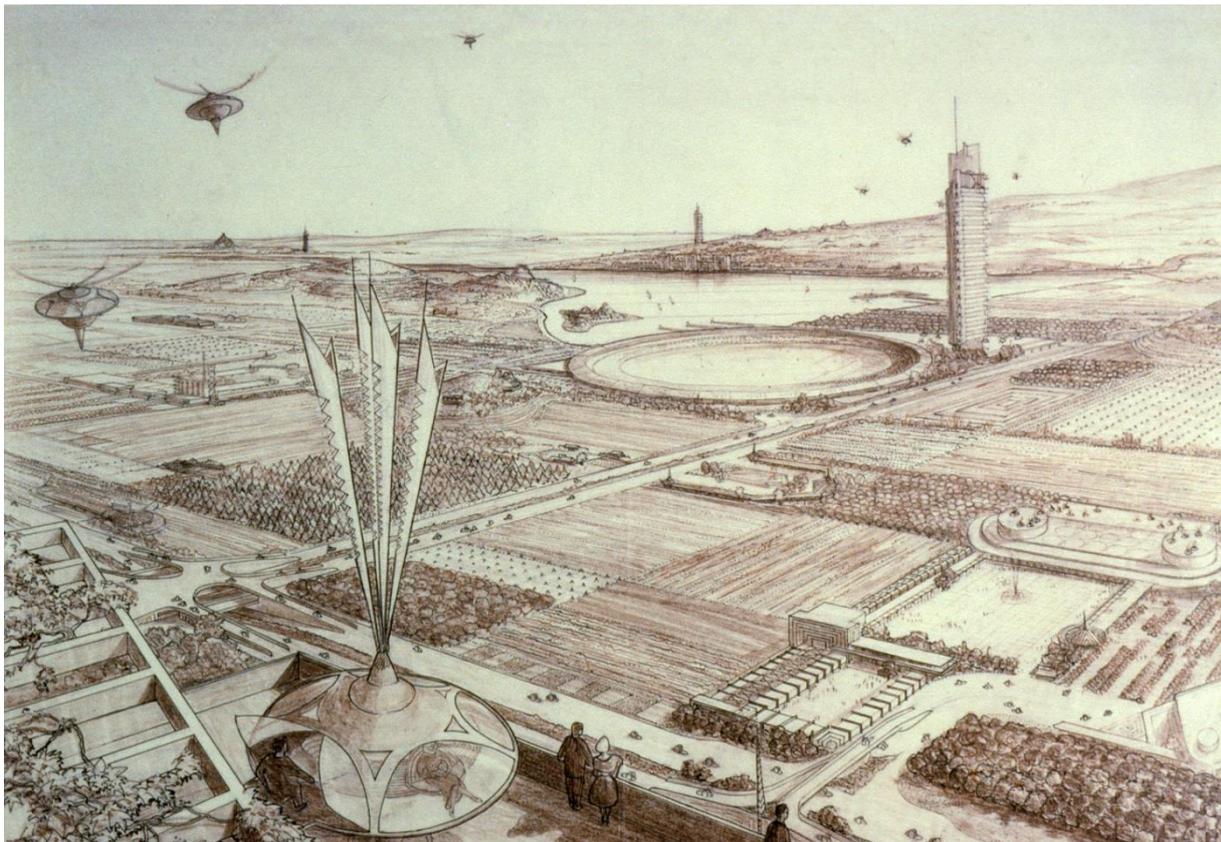
D'autre part, Frank Lloyd Wright croit avec ferveur en la démocratie. Mais sa vision de la démocratie est basée sur le respect de l'homme en tant qu'individu. Pour permettre à l'homme de s'élever dans la société moderne, il doit être capable d'indépendance. Ces concepts d'individualisme et d'indépendance ont sans cesse été présents dans les travaux de Wright. Comme évoqué dans la partie biographique, sa vie dans le domaine familial du Wisconsin est plus que probablement à l'origine de cette philosophie de vie.

---

<sup>11</sup> LLOYD WRIGHT Frank, in « *The Living City* », New York, 1958, pp. 17-23

Comme Ebenezer Howard usa de la métaphore des aimants pour défendre l'intérêt de sa *Cité Jardin*, Frank Lloyd Wright propose un retour dans le temps pour justifier son idée. Au début de l'humanité, l'homme était partagé entre deux conditions : la vie de sédentaire ou la vie de nomade. Les hommes sédentaires s'établissaient dans des lieux stratégiques et se protégeaient des menaces extérieures avec des constructions en dur. Les hommes nomades vivaient dans des structures temporaires, parfois mobiles. Ils conservaient leur instinct de chasseur et d'explorateur. Au travers de cette leçon d'histoire, c'est ce côté aventurier que Wright souhaite mettre en avant. Il explique : « *L'idéal de liberté [...] prend racine dans les instincts originels de l'Aventurier, de celui qui vivait de sa liberté en déployant sa bravoure sous les étoiles et non de celui qui vivait de son obéissance et de son travail, enfoui profondément dans l'ombre du mur.* »<sup>12</sup>

Cette citation peut sembler contradictoire avec la démarche de Wright. En effet, l'intérêt que porte Wright à la notion de liberté individuelle se traduit dans son architecture par l'accès à la propriété pour tous. En plus de la sédentarité que cela implique, ce droit de propriété invoqué par Wright s'accompagne d'un repli du noyau familial sur lui-même, en contradiction donc avec les instincts aventuriers primaires.



**Figure 11** : Vue aérienne de *Broadacre City*. A l'arrière-plan, le siège du *comté*. La circulation des particuliers se fait en hélicoptères.

Source : <http://growingupinamerica.files.wordpress.com/2011/04>, consulté en juillet 2013

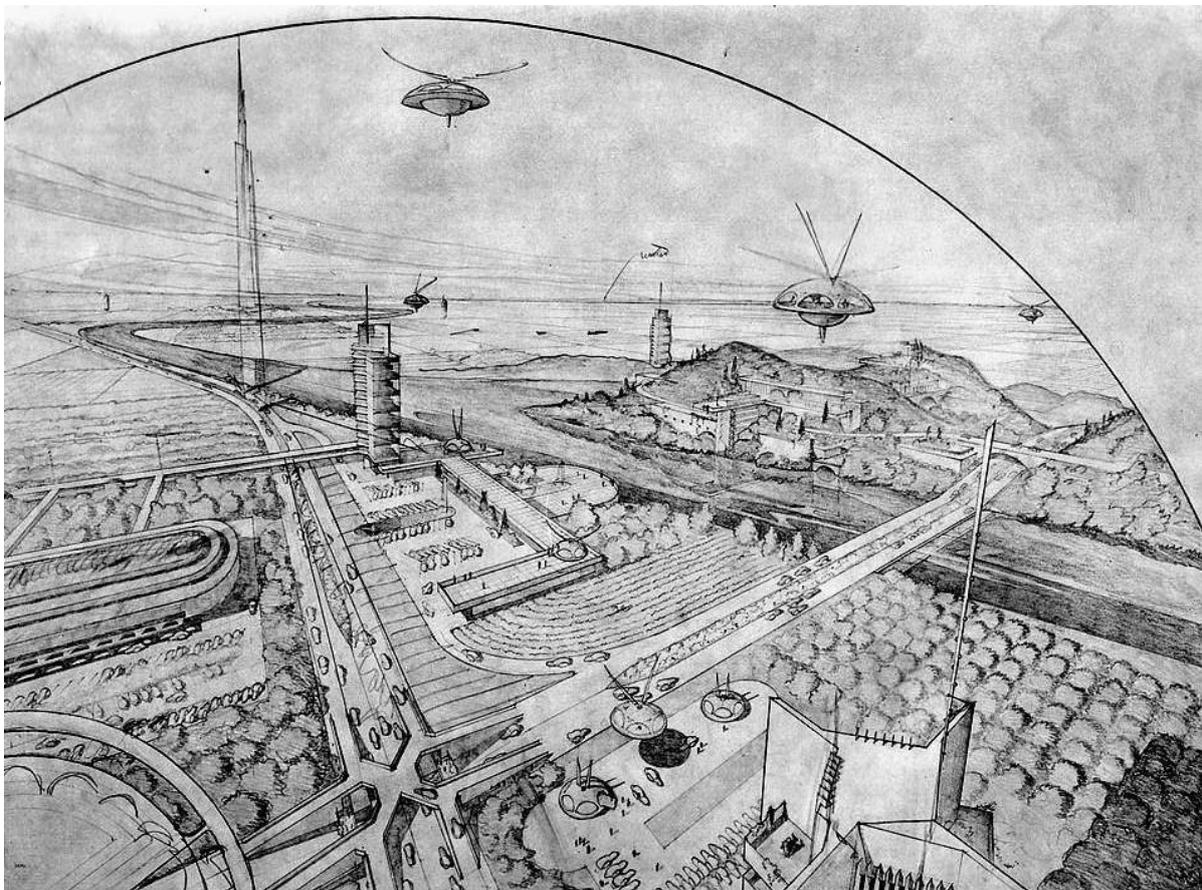
<sup>12</sup> LLOYD WRIGHT Frank, in « *The Living City* », New York, 1958, pp. 47-54

### 2.2.2. TRADUCTION FORMELLE

*Broadacre City* est basée sur la notion de décentralisation. Comme Ebenezer Howard, Wright pense que les centres urbains surchargés par les activités industrielles ne sont que la promesse d'une décadence et d'un déclin social. La solution doit rompre avec cette centralité du pouvoir et de l'activité économique.

Cependant, les interprétations que Howard et Wright font de la décentralisation sont très différentes. Là où l'anglais crée une nouvelle cité limitée en superficie et organisée autour d'un centre, l'américain préconise l'urbanisation de la campagne de manière clairsemée.

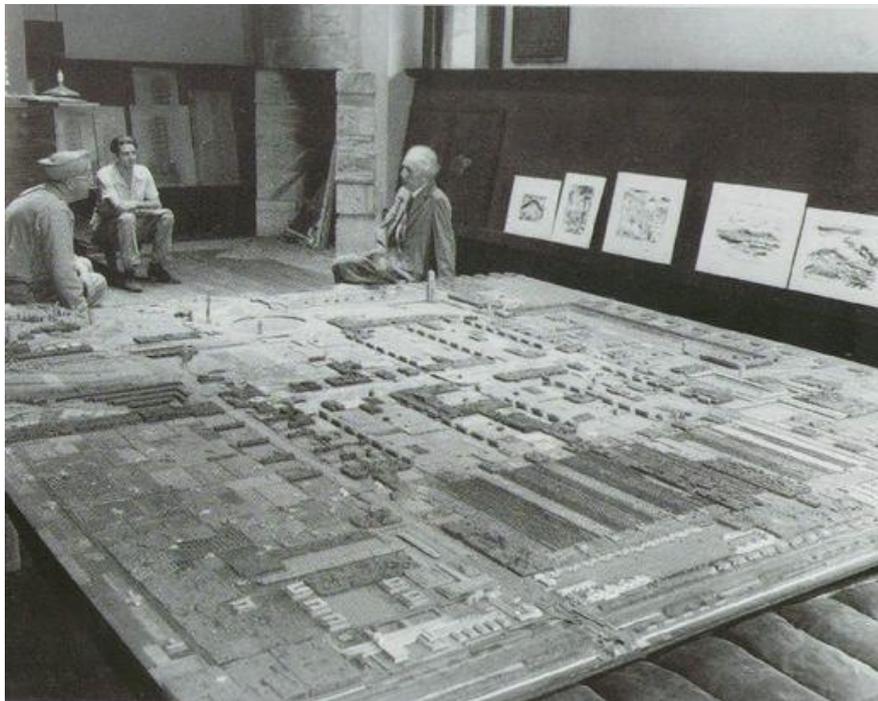
Chaque foyer se voit attribuer un acre (environ 4.000 m<sup>2</sup>) afin d'y établir son domaine familial. L'ensemble des parcelles est organisé selon un plan en damier, défini par les voies de circulations. Wright ne donne pas naissance à une utopie au sens littéral du terme, celui d'une conception indépendante du lieu. Il voue au contraire un grand respect envers la nature et conçoit que son projet doit tenir compte des contraintes naturelles du terrain. Cette adaptation au site prévaut sur le plan en damier, qui sera uniquement présent lors de la présentation officielle du projet de *Broadacre City*.



**Figure 12** : Vue aérienne de *Broadacre City*.

Source : <http://forum.skyscraperpage.com/showthread.php?p=3710886>, consulté en juillet 2013

Ce respect de la nature jalonne toute son œuvre et est à l'origine du but premier de *Broadacre City* : le retour à la nature. A l'instar de Howard qui prônait le retour à la campagne, Wright veut aussi ramener l'homme à son origine première. Cependant, alors qu'une distinction entre ville et campagne était encore possible dans la *Cité Jardin*, Wright s'emploie à gommer toute frontière entre la nature et le bâti. Puisque cette distinction est volontairement rendue impossible, *Broadacre City* relève plus d'un projet d'« anti-urbanisme »<sup>13</sup>, comme le fait remarquer Françoise Choay. Même si Wright présenta en 1935 une maquette de son projet d'une communauté se développant sur 10 km<sup>2</sup>, on pourrait presque supposer que *Broadacre City* ne peut se limiter en superficie. La faible densité du tissu bâti et la composition basée sur la croissance organique donnent lieu à une traduction formelle difficilement synthétisable.



**Figures 13 & 14 :** Vues de la maquette réalisée par Wright et ses étudiants en 1935.

Source : <http://www.gizmodo.in/design/Nine-Utopian-Architectural-Projects-for-a-Brave-New-World/articleshow>, consulté en juillet 2013

---

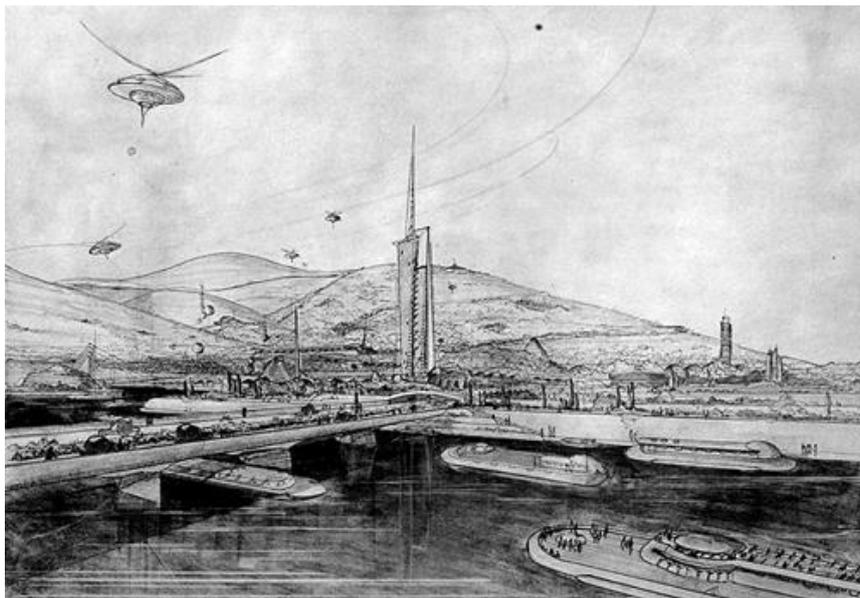
<sup>13</sup> CHOAY Françoise, in « L'urbanisme, utopies et réalités », Edition du Seuil, 1965, p.297-298

### 2.2.3. MODES DE CIRCULATION

La réflexion sur *Broadacre City* est entamée à la fin des années 1920 et s'étale sur près de 30 ans. La première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle est notamment marquée par l'essor grandissant de l'automobile. Ce nouveau moyen de locomotion se démocratise et permet d'envisager les déplacements d'une toute autre manière.

Pour Wright, l'arrivée des nouveaux modes de déplacement -l'automobile, le train et l'avion- n'est rien de moins que le départ d'un mode de vie différent. Il n'est désormais plus nécessaire de centraliser les activités puisque les nouveaux modes de communication amènent la vitesse. La voiture devient l'échelle de mesure des déplacements, et Wright prévoit même que chaque foyer disposerait de plusieurs automobiles.

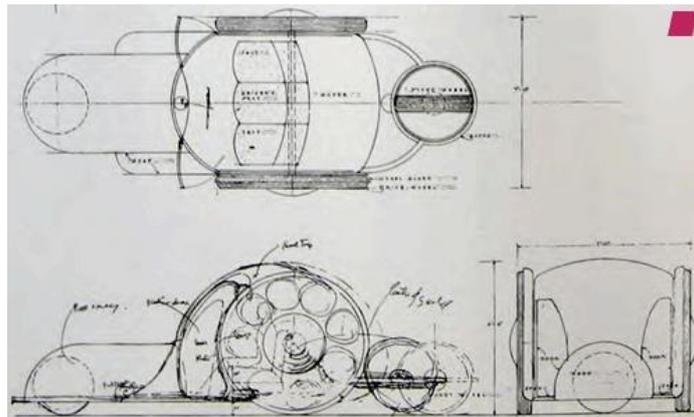
L'architecte pose même une vision optimiste du développement de l'aviation : il estime qu'à terme, la plupart des foyers américains disposeront d'un avion privé, effaçant ainsi la barrière du temps de déplacement.



**Figure 15** : Vue de *Broadacre City*. Les moyens de transports nouveaux sont au cœur de la composition.

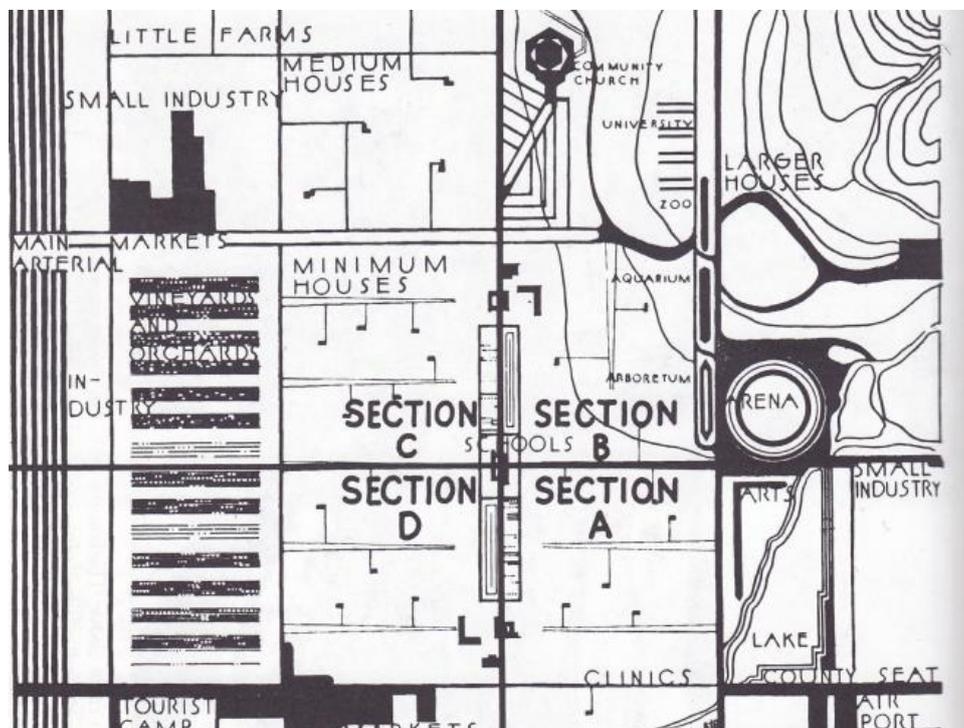
Source : [http://www.davidbyrne.com/art/books/bicycle\\_diaries/press](http://www.davidbyrne.com/art/books/bicycle_diaries/press), consulté en juillet 2013

Au-delà de l'aspect novateur des moyens de locomotion, les circulations suivent aussi une logique géométrique dans le projet de Wright. Ce dernier est un contemplateur de la nature, et son amour pour l'organicité se traduit dans ses réalisations architecturales mais aussi dans le schéma de circulation de *Broadacre City*. La hiérarchisation des voies de circulation en est un exemple. Les voies rapides destinées à l'automobile comptent jusqu'à six bandes et permettent de rallier les différentes zones urbanisées. Les routes secondaires constituent ensuite les ramifications de ce vaisseau principal et se terminent parfois en cul-de-sac.



**Figure 16 :** *Motor Car*, esquisse d'un nouveau type d'automobile, dessinée par Wright en 1958

Source : [http://www.mediaarchitecture.at/architekturtheorie/broadacre\\_city](http://www.mediaarchitecture.at/architekturtheorie/broadacre_city), consulté en juillet 2013



**Figure 17 :** plan du centre de *Broadacre City*. Les routes constituent l'unique trame de composition

Source : <http://materialinnovations.wordpress.com/2011/09/12/thoroughbred-in-a-concrete-jungle>, consulté en juillet 2013

#### 2.2.4. ORGANISATION DU TRAVAIL, ÉCONOMIE ET CULTURE

En attribuant à chaque famille une parcelle privée, Wright reproduit le schéma du domaine familial indépendant qu'il affectionne tant. En réalité, l'indépendance entraîne la juxtaposition de diverses activités dans le même espace. Vie de famille, travail et loisirs se côtoient. Dans cette façon de vivre, l'homme est libre de s'adonner à des occupations oubliées comme l'art ou l'artisanat.

Puisque la centralisation n'est plus de mise, les activités économiques sont disséminées et se regroupent parfois en petit nombre à la croisée de deux routes ou encore près d'un espace récréatif. Les échanges rapides rendus possibles par les nouveaux moyens de communication permettent d'acheminer aisément les marchandises et d'expédier tout aussi facilement les produits finis.

Wright accorde une grande importance à l'enseignement. Il le considère comme la clé de voûte de l'édifice démocratique qui consacre l'individu. Il refuse les grandes structures et imagine plutôt un ensemble de lieux d'apprentissage répartis dans la communauté. Ces lieux d'apprentissage mêlent les savoirs théoriques et manuels. Wright ne conçoit pas que l'on puisse développer un esprit digne d'une société nouvelle sans l'apprentissage manuel. Cette réaction s'était déjà concrétisée lorsque, à l'âge de 20 ans, il avait quitté l'université du Wisconsin pour se plonger dans la pratique de l'architecture.

#### 2.2.5. CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Expression de son style architectural unique, les habitations de *Broadacre City* sont imaginées par Wright en suivant les principes déjà énoncés pour les *Prairie Houses* :

- intégration au paysage par le biais de la dominance de l'horizontalité dans la composition,
- relation forte entre l'intérieur et l'extérieur,
- emploi de matériaux traditionnels (pierre, bois) mais aussi novateurs pour l'époque (béton, métal).

Même si, dans le projet originel, les principes de *Broadacre City* sont détaillés jusqu'à l'architecture des logements, Wright souhaite laisser la liberté à chacun de réaliser son propre logement, accordant donc une confiance tacite en la population, dont il espère qu'elle adhère à sa vision et à son style personnel.

### 2.2.6. GOUVERNANCE

Il est important de distinguer deux niveaux de gouvernance dans la vision de Frank Lloyd Wright. Le premier concerne les modalités de maintien de l'ordre dans *Broadacre City*, le second concerne le pouvoir qu'attribuait Wright à l'artiste.

Dans *Broadacre City*, la politique occupe une place mineure de la vie publique. Sa mission se limite à la gestion administrative du comté. Les décisions importantes sont rendues indépendantes de tout processus politique. Cette indépendance vis-à-vis de la politique se traduit dans la disposition des bâtiments administratifs. Ceux-ci sont implantés, comme le reste du bâti, en pleine nature. Ils ne forment d'aucune manière un quelconque centre.

En tant qu'auteur d'une vision utopique, Wright se projette tacitement en tant que planificateur de *Broadacre City*. En effet, Wright est d'avis qu'une nouvelle ville a besoin d'un nouveau type de pouvoir. La planification d'un tel projet doit être réservée à un esprit éclairé capable de guider le peuple. L'artiste est alors élevé au rang de leader issu de l'élite. Wright ne précise jamais comment un tel personnage aurait accès au pouvoir suprême, mais cette description du planificateur laisse entrevoir son désir de pouvoir.

Une fois de plus, un paradoxe naît de la proposition de Wright quant à la gouvernance. Là où il refuse la centralisation du pouvoir, il l'attribue à une seule personne, un seul être à même de dessiner, planifier, coordonner la nouvelle société. Ce désir de placer un seul homme à la tête d'un mouvement nouveau, n'est pas l'apanage de Wright, comme nous le verrons avec Le Corbusier.

### 2.2.7. SORT RÉSERVÉ AU PROJET DE WRIGHT

Frank Loyd Wright connut un immense succès en tant qu'architecte. Il fut le représentant le plus emblématique du mouvement moderne aux Etats-Unis. Son succès dans l'architecture peut cependant être considéré comme tardif, la reconnaissance internationale portant sur des œuvres réalisées durant la fin de sa carrière (à l'image de la *Fallingwater House*, qu'il réalise à l'âge de 69 ans).

Il en va tout autrement de son travail dans le domaine de l'urbanisme. Même si ses idées se sont propagées au travers de ses écrits et des cercles de discussion, elles n'ont jamais abouti à une réalisation concrète que seul un retentissement positif autorise.

C'est un fait que le contexte de l'époque n'est pas favorable au retour à la campagne. Une autre explication pourrait venir du fait que Wright accordait plus d'importance à sa vision qu'aux moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre. Il est en cela à l'exact opposé de Ebenezer Howard, qui démontra la faisabilité de son projet afin de s'entourer de personnes d'influence. La vision individualiste de Wright est probablement la cause de son échec.

### 2.3. QUE FAUT-IL RETENIR DE LA PENSÉE DE WRIGHT ?

Du parcours et de l'idée maîtresse de Frank Lloyd Wright, nous pouvons retenir les caractéristiques suivantes sous-tendant sa démarche :

- Vision d'une nouvelle société démocratique défendant la valeur de l'individu.
- La famille comme valeur centrale de la société, vie de famille, travail et loisirs se côtoyant en un même lieu.
- Volonté d'un retour à la nature, sans distinction de la limite entre ville et campagne.
- Développement spatial disséminé basé sur les nouveaux moyens de communication
- Conception d'un urbanisme à croissance illimitée et à faible densité.
- Désir d'autorité sur la masse populaire, l'artiste devant jouir d'une haute estime en tant qu'être éclairé.

### 3. CHARLES-ÉDOUARD JEANNERET, DIT LE CORBUSIER [1887-1965]

#### 3.1. VIE ET CONTEXTE HISTORIQUE

##### 3.1.1. VIE ET ACTIVITÉS EN SUISSE

Charles-Edouard Jeanneret est né le 6 octobre 1887 à la Chaux-de-Fonds, en Suisse.

Elevé dans une famille d'artisans, il passe sa jeunesse dans une communauté réputée d'horlogers et y travaille en tant que graveur de boîtiers de montres. En dehors de ses activités en atelier d'horlogerie, Charles-Edouard suit l'enseignement de Charles l'Eplattenier, professeur de dessin à la Chaux-de-Fonds y dispensant une philosophie de l'Art et de la Société marquée par son parcours.



Issu d'une famille de paysans, Charles l'Eplattenier avait tenté sa chance à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Profondément mal à l'aise dans une capitale métamorphosée par l'avènement de l'industrie, l'Eplattenier décidait alors d'interrompre ses études et de rentrer en Suisse. Cet épisode de sa vie devait guider sa philosophie, désormais en phase avec des mouvements comme *Les Arts et Métiers*. L'époque est bien entendu marquée par la Révolution Industrielle, qui a transformé de nombreuses villes en chancres insalubres. Frappé par cette transformation de la société, l'Eplattenier s'était donnée pour mission de trouver une solution à cette dégradation des conditions de vie, mais aussi et surtout à la menace constituée par l'arrivée de la machine pour les métiers d'artisans. Remettre en avant l'artisanat en formant les jeunes de sa communauté à des métiers tombés en désuétude, voilà ce qui guidait la démarche de Charles l'Eplattenier.

Elève prometteur de l'Eplattenier, Charles-Edouard est bien entendu sensible au discours de son maître. Celui-ci reconnaît notamment les talents de dessinateur de son disciple, et lui prédit une carrière d'architecte. Charles-Edouard est alors âgé de 16 ans.

Un an plus tard, il est chargé de réaliser un premier projet : la Villa Fallet. La bâtisse est en fait un chalet construit dans le plus pur style suisse. Cette première réalisation, bien loin de ce que l'on retient de Le Corbusier aujourd'hui, s'avère être un événement capital dans la vie de Charles-Edouard.

En effet, c'est grâce à l'argent perçu suite à cette première mission d'architecte qu'il peut entreprendre un voyage de deux ans en Europe et débute cette aventure par un séjour en Italie. Dans un chapitre de son livre « *Vers une architecture* » consacré à l'histoire de la capitale italienne, il écrit : « *Rome antique s'écrasait dans des murs toujours trop étroits ; une ville n'est pas belle qui s'entasse. Rome Renaissance eut des élans pompeux, disséminés aux quatre coins de la ville. [...] Rome est un bazar en plein vent, pittoresque. Il y a toute les horreurs et le mauvais goût de la Renaissance. Cette Renaissance, nous la jugeons avec notre goût moderne qui nous en sépare par quatre grands siècles d'efforts. [...] La leçon de Rome est pour les sages, ceux qui savent et peuvent apprécier, ceux qui peuvent résister, qui peuvent contrôler. Rome est la perdition de ceux qui ne savent pas beaucoup. Mettre dans Rome des étudiants architectes, c'est les meurtrir pour la vie.[...]* »<sup>14</sup>. Publié en 1923, ce texte exprime avec emphase le mépris à l'égard du pittoresque qu'éprouve le moderniste que sera Le Corbusier.

Nous sommes en 1909 lorsque le jeune architecte débarque à Paris. Il y rencontre Auguste Perret, un ingénieur adepte de la construction béton dont la démarche scientifique et le goût pour une forme de fonctionnalisme sont à priori en contradiction avec les enseignements que Charles-Edouard reçu de l'Eplattenier. Cependant, cette contradiction va nourrir l'esprit du jeune Suisse, le menant à un conflit d'idéaux : Perret lui inculque la rigueur scientifique et l'importance de la technique dans l'architecture là où l'Eplattenier prône la survivance des Arts anciens au travers de l'artisanat.

Nous savons aujourd'hui que le chemin suivi par le Corbusier fut celui de la rigueur, du fonctionnalisme et de la maîtrise technique, mais ce chemin fut le résultat de nombreuses réflexions.

En effet, durant plusieurs années, Charles-Edouard Jeanneret s'efforce de trouver une juste combinaison entre Art et Machine, tentant ainsi de définir –selon ses termes- « *l'Art de l'avenir* »<sup>15</sup>.

Il retourne dans ce but à la Chaux-de-Fonds. Désormais marqué par les valeurs scientifiques transmises par Auguste Perret ainsi que par l'inexorable avènement de la technologie, il fonde la *Nouvelle Section*, un groupe de jeunes de son village destiné à faire vivre les métiers traditionnels au travers de la technologie naissante. Les valeurs que défend Charles-Edouard sont maintenant en opposition avec celles enseignées par l'Eplattenier, qui se retrouve également impliqué dans ce mouvement local. Toute tentative de compromis est mise à mal tant par le peuple que par les autorités locales, et la *Nouvelle Section* est dissoute en 1914, ce qui va désormais orienter sa perception du peuple.

---

<sup>14</sup> Le Corbusier, in « *Vers une architecture* », édition Flammarion, Paris 1995 (première édition : 1925), pp. 123-140

<sup>15</sup> Le Corbusier, citation attribuée

Charles-Edouard assiste, depuis la Suisse, au début de la Première Guerre Mondiale avec un mélange d'effroi et d'admiration. Le déploiement technologique sans précédent dont ce conflit est la source l'impressionne. Il est frappé par l'étendue des moyens mis en œuvre pour détruire, et y voit un potentiel énorme pour construire. C'est l'avènement de la préfabrication et de la production en chaîne. L'ère de la machine a commencé et elle nourrit les réflexions de Charles-Edouard, qui se fait désormais appeler Le Corbusier, du nom d'un parent éloigné.

Au sortir de ce conflit mondial, il conçoit un nouveau mode de construction basé sur ces nouveaux concepts prometteurs. C'est le début du concept *Dom-Ino*. Le principe repose sur l'emploi des nouveaux matériaux que sont le béton et l'acier. En créant des plateaux reposant sur 6 piliers, le concept offre des *plans libres*, libérés des contraintes spatiales que présente la construction traditionnelle et dès lors ouvert à tout type d'aménagement. Le but évident de cette démarche est d'offrir du logement produit en série, et donc à bas coût, offrant des degrés d'adaptation aux occupants qui l'habitent.

Au-delà de la création d'un concept, dont il dresse les plans en vue d'obtenir les brevets, Le Corbusier réfléchit aux conséquences des bouleversements que l'Age de la Machine implique. Cette démarche marque le début de son attrait pour l'autorité forte, capable d'orienter le changement vers une nouvelle ère. Cette idée d'un pouvoir fort est importante car elle jalonnait le développement de sa pensée urbanistique. Comme nous le verrons dans la partie consacrée à la *Ville Radieuse*.

### 3.1.2. VIE ET ACTIVITÉS PARISIENNES

C'est en 1916 que Le Corbusier quitte définitivement la Suisse pour s'installer à Paris. Il y rencontre, entre autres intellectuels et artistes, Amédée Ozenfant, avec qui il partage le même goût des technologies nouvelles. A eux deux, ils éditent le journal *L'Esprit Nouveau*, traitant de théories d'art et d'architecture. Le Corbusier y développe et expose sa vision d'une société harmonieuse et organisée autour du progrès représenté par la *machine*.

Son arrivée à Paris est un événement crucial. Elle le conforte dans son idée que la Révolution Industrielle, bien qu'elle ait éventré la structure urbaine et soit à l'origine du « *Cancer des villes* »<sup>16</sup>, est une formidable opportunité de propulser l'humanité dans une nouvelle période : *l'Age de la Machine*.

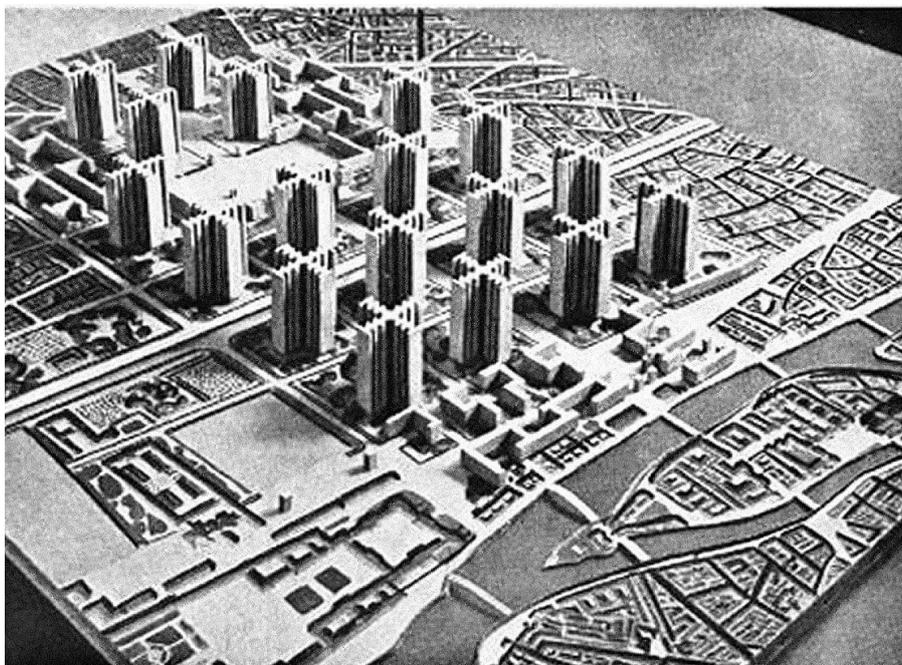
---

<sup>16</sup> Le Corbusier, citation attribuée

Les idées de Le Corbusier se concrétisent en 1922 sous la forme d'un plan pour une *Ville de trois millions d'habitants*. Il s'agit d'une ville s'établissant en terrain plat et vierge, où les obsessions de Le Corbusier pour la vitesse et la ségrégation des activités vitales prennent forme selon des tracés géométriques stricts. Cette proposition est un prélude à ce qui sera la *Ville Radieuse*.

Les idées de Le Corbusier se répandent, à la faveur de ses articles et de ses livres. En 1925, face à la crise du logement que la ville de Paris doit affronter, il propose une solution qui marquera son œuvre : *Le Plan Voisin*.

Baptisé de la sorte en référence à la société aéronautique *Voisin* finançant la publication de son projet, *Le Plan Voisin* vise à revitaliser une grande partie de Paris en faisant table rase des immeubles et monuments existants. Le Corbusier est irrité par la configuration du vieux Paris, où les petites rues serpentant entre des grands immeubles dégagent une atmosphère d'oppression et d'étouffement. Selon lui, le salut viendra d'une solution radicale qui pourrait offrir l'espace dont l'homme moderne a besoin. Une zone de quatre kilomètres carrés sur la rive droite de la Seine serait consacrée à un quartier d'affaires, établi dans dix-huit gratte-ciel, le réseau routier consacrant l'arrivée de l'automobile dans les centres urbains, tandis que l'espace dégagé au sol par l'élévation verticale des gratte-ciel serait dédié à des parcs et promenades pédestres. Le Corbusier veut raser Paris pour la sauver.



**Figure 18** : maquette du *Plan Voisin* tel que présenté en 1925. On distingue, sur la droite, l'île de la Cité de Paris.

Source : <http://intern.strabrecht.nl/sectie/ckv/09/Internationaal/CKV-f0020.htm>, consulté en juillet 2013

*Le Plan Voisin* est vivement critiqué dès sa présentation, et le Corbusier ne trouvera jamais le soutien qu'il cherchait auprès des grandes industries de l'époque. Ce rejet affecte la vision optimiste que Le Corbusier portait aux grands décideurs industriels. Pour lui, la gouvernance d'une société nouvelle pouvait très bien être attribuée aux grandes entreprises, celles-ci partageant forcément sa vision d'une société unissant la *nature, l'homme et la machine*.

L'échec du *Plan Voisin* marque un changement dans la pensée de Le Corbusier quant à la gouvernance d'une cité nouvelle. Déçu de constater que la classe bourgeoise est incapable de changement, il s'en remet aux pouvoirs publics pour initier ce changement.

### 3.1.3. OPPORTUNISME POLITIQUE ET DÉSIR DE POUVOIR

Le Corbusier s'intéresse donc à la politique en vue d'obtenir le soutien qu'il n'a pas eu ailleurs. Il mesure le désintérêt qu'affichent les grands industriels vis-à-vis de ses projets et pense trouver l'autorité indispensable via les pouvoirs publics. Au travers du poste de *Ministre de travaux publics*, il recherche le personnage autoritaire capable de coordonner des plans comme celui de *Plan Voisin*.

Son intérêt nouveau pour la politique ne se limite pas à la France.

Le krach boursier de 1929 et la crise qui s'ensuit sont un terreau fertile pour la montée du socialisme radical dans de nombreux pays. Le Corbusier est imprégné de ce mouvement et ses idées rejoignent bientôt celles de la mouvance syndicaliste radicale. Cette époque voit aussi la montée des idées radicales des dictateurs ou futurs dictateurs de l'époque. Le Corbusier rendra visite à Benito Mussolini.

Imposer une idée forte, voilà qui plaît à Le Corbusier. Vivement critiqué, il se défendra pourtant de partager les idéaux des mouvements fascistes européens. Ce serait donc par pur opportunisme qu'il se serait rapproché des gouvernements autoritaires, allant même jusqu'à déclarer en 1940 : « *Hitler peut couronner sa vie par une œuvre grandiose : l'aménagement de l'Europe* »<sup>17</sup>

Toujours installé en France durant le début de la Seconde Guerre Mondiale, Le Corbusier se rapproche du régime de Vichy et de son homme fort : le maréchal Pétain. Il y brigue bien entendu un poste de responsabilités dans les questions d'urbanisme. Une fois encore, ses projets sont loin de faire l'unanimité, et Le Corbusier n'incarnera jamais le rôle du régulateur suprême qu'il espère tant.

---

<sup>17</sup> Le Corbusier, *in* correspondance envoyée à sa mère, 1940.

Son échec en France le pousse à tenter sa chance en Algérie, où le contrôle moins présent de Vichy pourrait lui permettre d'atteindre ses objectifs. Mais une fois de plus, ses projets mégalomanes sont rejetés par la population et par les autorités en place. Il quitte définitivement le régime de Vichy en 1942.

Il consacre la suite de sa carrière au développement de son architecture et réalise quelques projets marquant comme la Chapelle Notre Dame du Haut (1955) ou le couvent de La Tourette (1959). Ses idées en matière d'urbanisme changent peu, et son désir de mainmise sur la gouvernance le conduit à l'isolement. Il continue malgré tout à voyager et à produire un grand nombre de projets et d'écrits.

Le Corbusier meurt dans le sud de la France en août 1965.

### 3.2. La Ville Radieuse

Attardons-nous à présent sur le projet phare de Le Corbusier : la Ville Radieuse, développé sur base de son idée de *Ville pour trois millions d'habitants* de 1922.

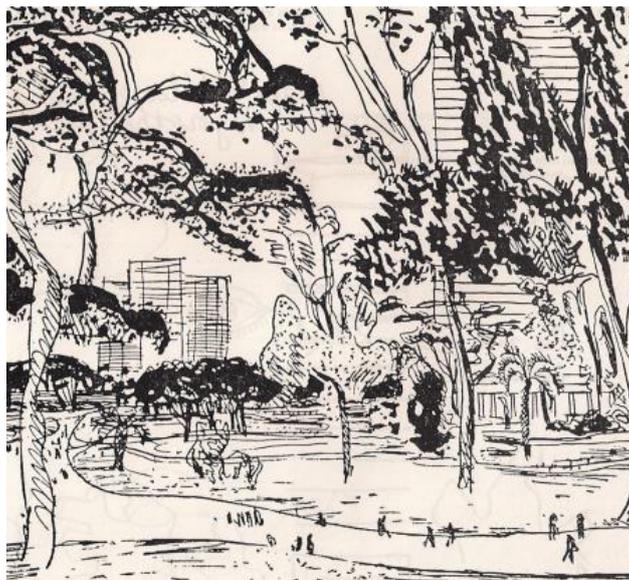
La fin des années 1920 marque la création du CIAM : le *Congrès International d'Architecture Moderne*. Ce groupement d'architectes européens dont Le Corbusier fait partie vise à mettre en avant les principes architecturaux et urbanistiques de l'époque moderne. En marge de ces congrès, dont le premier eut lieu en 1928 en Suisse, Le Corbusier travaille et développe ses théories sur l'urbanisme, qui accoucheront donc de son projet de *Ville Radieuse*.

Quels sont les axes forts de la *Ville Radieuse* ?

Unir l'Homme, la Nature et la Machine dans un ensemble cohérent, harmonieux et structuré ; voilà en substance l'objectif de la *Ville Radieuse*.

Les principes fonctionnels mis en place dans la *Ville pour trois millions d'habitants* de 1922 sont repris en intégrant de manière plus poussée les questions de gouvernance, témoignant de l'influence des régimes autoritaires de l'époque sur Le Corbusier.

Pour répondre aux mauvaises conditions de vie et au manque de place dans les centres urbains, la densification est paradoxalement de mise. Cependant, Le Corbusier use des avancées technologiques de son temps pour lever ce paradoxe. Les nouvelles techniques de construction permettent aux bâtiments de s'élever en hauteur, dégagant au sol l'espace nécessaire à la création d'espaces verts.



**Figure 19** : esquisse réalisée par Le Corbusier. Cette vue depuis un parc illustre le principe de densification au profit de la nature.

Source : <http://eliinbar.files.wordpress.com/2010/10/le-corbusiers-sketches-la-ville-radieuse-20001>, consulté en juillet 2013

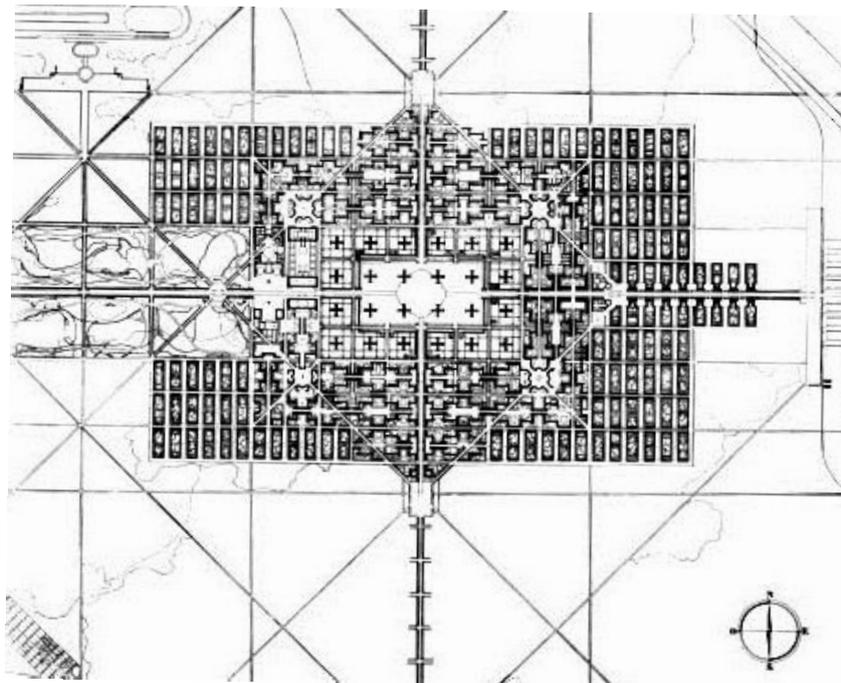
### 3.2.1. MODES DE CIRCULATION

Tout comme Wright, Le Corbusier est fasciné par la vitesse et l'autonomie que procure l'automobile. Les circulations structurent donc la ville de manière géométrique. L'ordre géométrique, qui caractérise les œuvres de Le Corbusier, marque son goût pour la prédominance de la raison sur l'aléatoire. Cette planification parfaitement symétrique est comparable à ce qu'avait proposé Howard dans sa *Cité Jardin*.

L'ensemble de la *Ville Radieuse* s'organise autour d'un pôle d'échange multimodal. Le réseau de métro se tient sur un premier plateau. Au-dessus, deux autoroutes se croisent. La gare ferroviaire se tient sur un troisième plateau, dont le toit constitue une piste d'atterrissage. Le cœur de la ville, même s'il offre l'espace propice à la rencontre, n'abrite aucune fonction symbolique. Le centre de la ville est fonctionnaliste.

### 3.2.2. ORGANISATION DU TRAVAIL

La zone des bureaux est située au centre de la ville, dans le centre d'affaires. Dix-huit gratte-ciel s'élèvent verticalement, libérant au sol un espace considérable. L'élévation verticale est une constante dans les travaux de Le Corbusier. Elle permet de créer de grandes surfaces aménageables, tout en préservant de l'espace au sol. La densité ne s'obtient donc pas au détriment des espaces verts, qui entourent généreusement les zones construites et accueillent parcs et promenades.

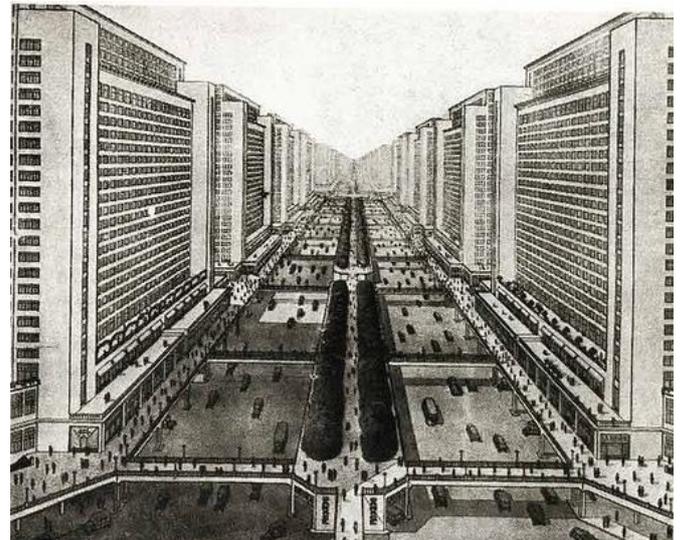
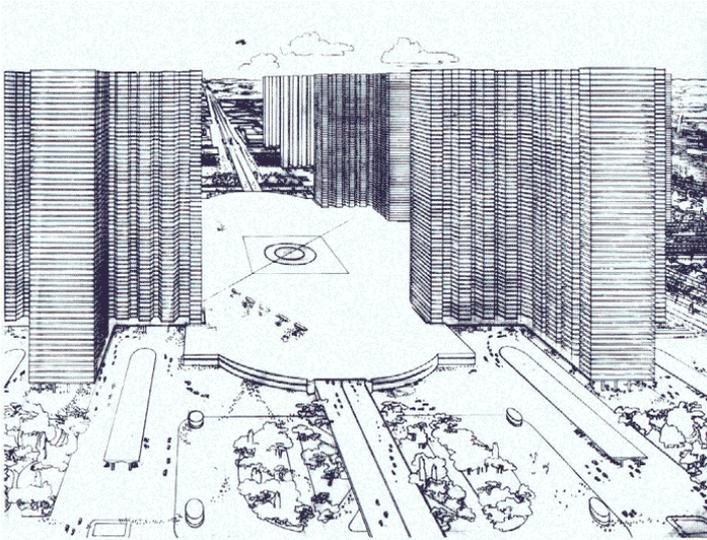


**Figure 20** : vue en plan de la *Ville Radieuse*. Le quartier d'affaires est au centre, entouré par les zones de logements

Source : <http://rosswolfe.files.wordpress.com/2011/04/23-corbu-city-plan.jpg>, consulté en juillet 2013

Le centre d'affaires incarne une autre caractéristique du projet : la centralisation du pouvoir. Alors que Howard proposait un espace public de commerces destiné au citoyen, Le Corbusier installe au cœur de sa ville les fonctions bureaucratiques, dans un style imposant.

Il est intéressant de noter que Le Corbusier ne mentionne pas explicitement le type d'activités prenant place dans le centre d'affaires. Il ne parle pas de la place de l'industrie, mais évoque pourtant une classe de citoyen appelé les « *riches industriels* ». Il est évident que le cadre formel rigide du quartier d'affaires, avec ses gratte-ciel parallélépipédiques, laisse peu de place à la polyvalence.



**Figures 21 & 22 :** vue du centre de la *Ville Radieuse*. On peut voir, à gauche, la piste d'atterrissage prévue en plein cœur de la ville.

Sources : <http://land8.com/profiles/blogs/skyterra-a-towerable-mistake>  
[http://iamyouasheisme.wordpress.com/2008/08/10/that-human-scale/ville\\_radieuse](http://iamyouasheisme.wordpress.com/2008/08/10/that-human-scale/ville_radieuse), consultés en juillet 2013

### 3.2.3. CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

A l'image d'une machine, les activités de la vie quotidienne sont séparées pour être mieux exécutées. Ainsi, la zone de travail est distincte de la zone de loisirs, elle-même distincte de la zone de logement.

Dans son projet de *Ville pour trois millions d'habitants*, Le Corbusier proposait des logements de luxe destinés aux riches industriels au centre de la cité, tandis que les ouvriers étaient lotis dans des cités dortoirs satellites. C'est vraisemblablement son intérêt pour les questions sociales et son rapprochement nouveau avec le mouvement syndicaliste qui le poussa à retravailler cette proposition. Dans la *Ville Radieuse*, les classes de travailleurs n'existent plus et chacun a droit au même logement. Les logements sont produits en série mais s'adaptent au besoin de chaque famille. Le quartier résidentiel s'établit en unités de 2.700 habitants, situées en bordure du centre d'affaires.

Le Corbusier avait à cœur d'offrir à l'Homme moderne un niveau de confort élevé. Dans ce but, il intègre dans les unités d'habitations des services tels que commerces, bars, crèches, écoles, salles de spectacle et de conférence,...

Nous pouvons lire dans ces dispositions la vision de la famille qu'avait Le Corbusier. A l'instar de Frank Lloyd Wright, l'architecte suisse voue un grand respect à la famille. Mais contrairement à son homologue américain, Le Corbusier ne considère pas le noyau familial comme une entité repliée sur elle-même et capable d'autosubsistance. Il réalise plutôt une dichotomie nette entre vie familiale et vie extra-familiale (travail, loisirs,...). Les tâches ménagères et d'éducation deviennent des services à part entière, autorisant la maîtresse de famille à s'adonner à d'autres activités. Une fois franchie la porte de son habitation, chaque membre de la famille acquiert une forme d'indépendance, comme pour mieux se réunir lors des moments de détente et de vie privée.

### 3.2.4. GOUVERNANCE

Qui crée et dirige la cité idéale de Le Corbusier ?

Comme nous l'avons vu, les échecs de 1922 et du *Plan Voisin* ont conduit Le Corbusier à tourner son regard vers le pouvoir politique. Cependant, ce qu'il préconise pour la *Ville Radieuse* tient plutôt de la simple structure administrative que de la structure politique.

En effet, dans sa vision des choses, l'ensemble des décideurs serait animé d'une même ferveur et partagerait la même vision d'une société nouvelle. Dans cette mesure, il n'y aurait nul besoin de gouvernement ou d'un quelconque organe décisionnel. L'ensemble de la vie communautaire serait organisé par une administration centrale, garante d'une coordination efficace.

Le plan, au sens large, serait quant à lui réalisé par un groupe d'experts issus de l'élite. On perçoit clairement ici la vision autoritaire de l'architecte, qui confie la concrétisation de sa vérité à une autorité suprême jamais remise en question.

### *3.2.5. SORT RÉSERVÉ AU PROJET DE LE CORBUSIER*

La production architecturale de Le Corbusier fut relativement importante. Néanmoins, nous nous limiterons dans cette partie aux projets à caractère urbanistique.

A l'image de l'accueil que reçut son projet pour la ville de Paris, l'ensemble de la réflexion de Le Corbusier sur la ville fut très critiqué. Ses idées neuves et son approche radicale vis-à-vis du patrimoine existant contribuèrent à l'éloigner de toute réalité construite.

Cependant, l'architecte eut l'opportunité de partiellement exprimer ses idéaux urbanistiques dans quelques projets.

En 1924, il réalise, sur demande de l'industriel français Henry Frugès, la cité Frugès à Pessac (sud-ouest de la France). Il s'agit d'un ensemble de logements ouvriers reprenant les idées novatrices de Le Corbusier en termes d'architecture. Malgré le haut niveau de confort pour l'époque, la plupart de ces maisons subissent des transformations de la part des occupants. Même si cette réalisation ne reprend pas les principes urbanistiques énoncés dans la Ville Radieuse, elle est un témoignage de la réception difficile des idées modernes de Le Corbusier.

Entre 1946 et 1952, il réalise la *Cité Radieuse* à Marseille. Ce célèbre ensemble de logements reprend les idées développées par Le Corbusier pour les unités d'habitations, telles qu'imaginées pour le projet plus global de la *Ville Radieuse*. Il s'agit véritablement d'une « *ville verticale* » qui, outre les 337 appartements qu'elle abrite, propose divers services comme un restaurant, un hôtel, des bureaux, une librairie ou encore une pâtisserie. En tout, Le Corbusier construit cinq unités d'habitations en France, mais *La Cité Radieuse*, rebaptisée « *la maison du fada* » par les Marseillais, est certainement la plus célèbre et la plus aboutie.



**Figures 23 & 24:** vues de la *Cité Radieuse*. A droite, vue depuis la toiture terrasse.

Sources : <http://mw2.google.com/mw-panoramio/photos/medium/3544210.jpg>  
[http://fr.academic.ru/pictures/frwiki/67/Cite\\_Radieuse\\_3.jpg](http://fr.academic.ru/pictures/frwiki/67/Cite_Radieuse_3.jpg), consultés en juillet 2013

En 1950, les autorités indiennes confient à Le Corbusier la réalisation de plusieurs bâtiments administratifs dans la nouvelle capitale du Pendjab : Chandigarh. La ville n'est quasiment pas aménagée et l'architecte prend en charge son développement urbanistique. Le projet réalisé à Chandigarh est une association de ses idées les plus fortes avec une recherche de formes nouvelles, en adéquation avec le contexte et la culture locale.

Comme nous pouvons le voir, l'œuvre totale qu'était la Ville Radieuse ne sortit jamais de terre. Sans doute cette conception radicale était-elle trop proche de la définition étymologique de *l'utopie* : une réalité sans lieu.

### 3.3. QUE FAUT-IL RETENIR DE LA PENSÉE CORBUSÉENNE ?

Du parcours et de l'idée maîtresse de Le Corbusier, nous pouvons retenir les caractéristiques suivantes sous-tendant sa démarche :

- Partisan de la densification des noyaux urbains.
- Urbanisation selon l'élévation verticale, pour densifier tout en dégagant l'espace au sol.
- Ségrégation des activités quotidiennes, à la manière du fonctionnement d'une machine
- Pouvoir autoritaire capable de mener la vision d'une société moderne.

## 4. CONFRONTATION SYNTHÉTIQUE DES TROIS AUTEURS

Sur base de l'approche systématique développée dans cette première partie, il nous est possible d'établir une comparaison synthétique des caractéristiques principales sous-tendant la démarche des trois auteurs en matière d'urbanisme.

Caractéristiques de la démarche	Howard	Wright	Le Corbusier
<b>Valeur centrale</b>	Coopération	Individualisme	Fonctionnalisme
<b>Positionnement stratégique</b>	Décentralisation	Décentralisation	Centralisation
<b>Traduction formelle</b>	Conception géométrique	Conception organique	Conception géométrique
<b>Gouvernance</b>	Pouvoir partagé	Pouvoir de l'artiste créateur	Pouvoir politique autoritaire
<b>Prise en compte du contexte</b>	Contexte ignoré	Adaptation au contexte	Table rase de l'existant

Cette grille de lecture rapportant de manière synthétique les visions antérieures de Howard, Wright et Le Corbusier va nous donner des points de repère et des clés de comparaison bien utiles pour aborder les visions contemporaines.

PARTIE 2  
L'UTOPIE URBAINE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

*« Le progrès n'est que l'accomplissement des utopies »*

*Oscar Wilde*

## INTRODUCTION À LA PARTIE 2

La seconde partie de ce travail de fin d'études consiste en une confrontation entre les idées d'hier et celles d'aujourd'hui. Nous allons tenter de percevoir l'influence qu'ont pu avoir les courants de pensée abordés dans la première partie. Dans ce but, nous utiliserons la grille d'analyse établie à l'issue de la première partie. L'utilisation des clés de comparaison au cœur des sera signalée à l'aide du pictogramme suivant : 

Au-delà de son côté appliqué, cette seconde partie se veut aussi plus personnelle. En effet, le choix des sujets étudiés ici découle certes des critères de sélection objectifs que sont les caractères utopique et urbain, mais aussi d'un intérêt plus particulier lié à l'ancrage local des thèmes abordés. La justification du choix des sujets sera toujours précisée en début de chapitre.

Là où la première partie de ce travail s'est développée selon un schéma volontairement systématique, la seconde est plus libre dans la structuration des points abordés. En effet, les trois sujets présentés ne peuvent l'être d'une seule et même manière.

Le premier sujet concerne Verdir, un projet de reconversion des friches industrielles du bassin liégeois en zones d'agriculture urbaine et péri-urbaine.

Le deuxième sujet se concentre sur la pensée de Luc Schuiten, architecte et dessinateur utopiste bruxellois à l'univers très personnel.

Nous terminerons enfin par l'analyse de la pensée de Jean Englebert, architecte liégeois ayant œuvré au développement de plusieurs projets d'avant-garde.

# 1. LE PROJET VERDIR

## 1.1. PRÉSENTATION

Verdir est un projet pluridisciplinaire qui propose de revaloriser les anciennes friches industrielles du bassin mosan liégeois en y implantant des zones de production agricole à destination alimentaire et non-alimentaire. Cette nouvelle tendance de production péri-urbaine est une réalité déjà en place dans de nombreux pays comme l'Angleterre, les Pays-Bas ou la Suède.



Les avantages sont pluriels puisque liés à l'emploi, l'écologie, l'esthétique et au domaine social.

Le projet Verdir, signifiant « *Valorisation de l'Environnement par la Réhabilitation Durable et l'Innovation Responsable* », est mené par l'Université de Liège, soutenue par Gembloux Agro Bio-Tech.

## 1.2. JUSTIFICATION DU CHOIX

Le caractère local du projet Verdir ainsi que l'implication de l'Université de Liège sont les premières raisons de ce choix. De plus, ce projet est relativement récent et novateur dans la région, ce qui fait son intérêt.

### 1.2.1. CARACTÈRE UTOPIQUE

Le projet se veut une alternative au schéma économique en place. Par la création d'une production agricole locale, il veut vaincre les effets de la mondialisation sur le marché des denrées alimentaires. Cette vision d'une autre réalité économique possible, en rupture avec le schéma en place, relève bien de l'utopie comme définie en début de travail.

Le terme utopie ne doit donc être envisagé comme une conception imaginaire impossible. Bernard Rentier, recteur de l'Université de Liège, s'en défend d'ailleurs dans une interview accordée au journal « Le Soir » en décembre 2012 : « *L'université est un moteur de développement régional, insiste-t-il, soutenu par Gembloux Agro-Bio Tech. Nous avons mis toutes les facultés autour de la table, rassemblé les différentes compétences sur la question de la réhabilitation des sites. [...] L'agriculture urbaine est une solution.* »<sup>18</sup>

### 1.2.2. CARACTÈRE URBAIN

Verdir est un projet développé pour le bassin mosan liégeois. Il concerne les communes avoisinantes de Liège mais aussi des zones périphériques plus fortement urbanisées comme Seraing ou Flémalle. Ce projet cherche à développer des solutions d'approvisionnement de la ville de Liège en denrées alimentaires. En cela, ce projet est résolument urbain.

### 1.2.3. POTENTIELS DE LA VILLE DE LIÈGE

En quoi la ville de Liège est-elle un lieu propice au développement d'un projet comme Verdir ?

Premièrement, l'agglomération liégeoise ne compte pas moins de 600 000 habitants, ce qui en fait la première agglomération de Wallonie en nombre d'habitants. L'accroissement de la population en milieu urbain ne fera qu'augmenter ce chiffre. La ville de Liège représente donc un marché potentiel pour la production locale de denrées alimentaires.

De plus, la ville de Liège se retrouve aujourd'hui avec de nombreux sites inactifs suite au déclin de l'industrie de ces dernières années. Ces espaces, bien que majoritairement pollués, représentent un important potentiel de développement d'activités alternatives.

La présence de la Meuse est également une opportunité, car elle permet d'envisager l'acheminement de la production alimentaire de manière efficace, que ce soit vers la ville ou vers les communes du milieu péri-urbain.

Enfin, en tant que ville universitaire, Liège dispose des compétences de l'ensemble des facultés afin de mener à bien un tel projet. De plus, l'université bénéficie de l'appui de collaborateurs privés et publics.

---

<sup>18</sup> RENTIER Bernard, interview parue dans le journal Le Soir, 29 décembre 2012, p. 8

### 1.3. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET VERDIR

Les caractéristiques de ce projet sont présentées de manière critique, en cherchant à établir des liens pertinents avec les courants de pensée du siècle passé.

#### 1.3.1. OBJECTIFS DU PROJET VERDIR

Les objectifs du projet Verdir sont multiples. Nous pouvons les regrouper en trois catégories.

##### **Valorisation d'une production locale dans plusieurs filières**

L'enjeu premier du projet Verdir est d'implanter des sites de production de matières biologiques en lieu et place des sites industriels à l'abandon. La production, établie dans la zone péri-urbaine de Liège, serait destinée au marché local.

Verdir cherche à privilégier les productions à petite échelle, capable de s'adapter au tissu urbain et n'envisage donc pas de grandes cultures en bordure de la ville de Liège. Les activités concernent la production de fruits et légumes, la culture de plantes médicinales auxquelles l'industrie pharmaceutique apporte une haute valeur ajoutée, l'élevage de poissons ainsi que la production d'agro-matériaux.

Comme nous le verrons au point suivant, la pollution des anciens sites industriels oblige par endroits la création d'une culture exclusivement hors-sol.

Une technique de culture hors-sol appelée « *hydroponie* » permet la production de légumes via l'immersion périodique des racines dans une solution nutritive. Puisque la zone de culture est confinée, un contrôle des conditions climatiques et une limitation des risques de contamination sont possibles.

L'« *aquaponie* », quant à elle, est une technique qui, en combinaison avec l'« *hydroponie* », permet d'associer des cultures végétales avec l'élevage de poissons. Les composants azotés rejetés par les poissons sont décomposés en nitrates et assimilés par les végétaux qui purifient ainsi l'eau.

Des cultures en extérieur sont aussi projetées, en utilisant par exemple des surfaces situées en toiture.

Comme nous pouvons le voir, cette production locale se base sur des techniques relativement diversifiées, qui permettent notamment de rentabiliser l'espace au sol. L'aspect local des activités de production permet de garantir un faible coût de transport. C'est précisément ces aspects que le projet Verdir veut valoriser.

### **Participation à la reconversion économique du bassin liégeois**

Le bassin liégeois a été marqué par des décennies d'activité industrielle. Depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle et sous l'impulsion de John Cockerill, les activités métallurgiques ont implanté leurs usines le long de la Meuse. Les activités sidérurgiques du groupe Cockerill-Sambre, devenu par la suite Usinor, Arcelor puis ArcelorMittal, ont profondément marqué l'emploi dans la région.

Aujourd'hui plus que jamais, le secteur sidérurgique s'est mondialisé et les délocalisations se sont multipliées. L'activité industrielle est sans aucun doute en déclin à Liège.

Le projet Verdir s'inscrit dans une démarche de reconversion économique du bassin liégeois. L'agriculture péri-urbaine vise à relancer l'économie à une échelle locale via des activités non « *relocalisables* ».

🔑 Un premier parallèle peut être tenté quant à cette réaction face au déclin de l'activité industrielle. En effet, nombre d'utopies de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle sont nées du contexte industriel nouveau. La réaction d'Ebenezer Howard, par exemple, fut de créer des pôles décentralisés où la production coopérative serait une alternative à l'énormité d'un essor industriel qui dégradait alors les conditions de vie en ville. Voilà donc un premier point commun entre la vision de Howard et le projet Verdir.



**Figure 25:** image de synthèse, ambiance aux abords d'anciens sites industriels à Liège  
**Sources :** <http://www.ulg.ac.be/upload/docs/image/jpeg/2012-12/verdir-large.jpg>, consulté en juin 2013

### Revalorisation des friches industrielles

Les zones anciennement occupées par l'activité industrielle sont aujourd'hui souvent laissées à l'abandon. Des grandes superficies ont ainsi vu la succession de nombreuses infrastructures industrielles et en portent encore les stigmates. L'assainissement de ces sites est aujourd'hui un enjeu crucial. Selon un décret de la Région wallonne, les travaux de dépollution des sites industriels sont à charge de l'entreprise qui y était établie<sup>19</sup>. Cependant, si des activités antérieures ont généré des menaces pour l'environnement qui n'ont pu être établies faute de moyens technologiques suffisants, les entreprises peuvent être exemptées de leur devoir d'assainissement.

Le projet Verdir envisage l'avenir de ces sites industriels via la création de nouvelles activités. Certaines cultures s'implanteraient dans des anciens hangars industriels aujourd'hui à l'abandon. Un projet pilote est d'ailleurs en phase d'expérience dans le hall Magneto, situé à Flémalle. Tirant parti de la hauteur des hangars, les cultures s'établissent sur plusieurs niveaux.

🔑 Cette revalorisation des friches industrielles en espaces de production agricole peut être comparée au dessein de Ebenezer Howard dans son projet de *Cité Jardin*. L'idée d'une certaine mixité entre ville et culture agricole prévaut. Cependant, à l'opposé de Howard, le projet Verdir ne propose pas de réaliser un nouveau pôle mais au contraire d'exploiter le potentiel d'un pôle existant comme la ville de Liège. Howard voulait ramener l'homme vers un nouveau pôle *Ville-Campagne* ; le projet Verdir veut ramener, à petite échelle, la campagne dans la ville.

La question de *centralisation* ou de *décentralisation* n'est pas de mise dans le projet Verdir. Ce projet ne vise pas à densifier les noyaux urbains existant, mais uniquement à requalifier les espaces laissés à l'abandon.



**Figures 26 & 27:** vues du hall Magneto, Seraing

Sources : Verdir : projet de l'Université de Liège, brochure de présentation.  
[http://www.ulg.ac.be/cms/c\\_2627959/fr/verdir](http://www.ulg.ac.be/cms/c_2627959/fr/verdir), consulté en juin 2013

---

<sup>19</sup> Selon une estimation du début de l'année 2013, la SPAQuE (Société Publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement) évaluait le coût des travaux d'assainissement des sites du « chaud » d'ArcelorMittal à 683 millions d'euros.

### 1.3.2. AVANTAGES MIS EN AVANT

#### **Emploi**

La reconversion de sites à l'abandon via de nouvelles activités économiques implique la création d'emplois. Selon le plan économique établi par le projet Verdir, 50 emplois pourraient être créés d'ici 2017<sup>20</sup>. Ces emplois, qualifiés ou non, seraient une réponse partielle au taux de chômage souvent élevé que connaissent les zones péri-urbaines de Liège.



Le projet mentionne aussi la création de zones de cultures coopératives. Ces espaces communs, gérés par les citoyens locaux, sont comparables aux activités coopératives proposées par Howard dans sa *Cité Jardin*. La valeur de coopération comme moyen de retissage du tissu social et économique est donc également mise en avant dans le projet Verdir.

#### **Ecologie**

Un des aspects majeurs du projet Verdir est sa volonté de s'inscrire dans une démarche écologique. Nous pouvons épingler deux éléments : les bénéfices du cycle-court ainsi que l'impact environnemental direct.

Premièrement, la localisation de zones de production alimentaire à proximité de zone de distribution est un atout en termes d'acheminement des denrées. En effet, le cycle court permet de limiter les coûts financiers et surtout environnementaux liés au transport. De plus, ce transport est envisagé notamment par la voie douce que constitue la Meuse.

Deuxièmement, la création de zones végétalisées dans des espaces initialement occupés par des friches industrielles ne peut qu'apporter un bénéfice en termes de qualité environnementale. Il est un fait avéré qu'une présence abondante de végétation en milieu urbain permet d'influencer positivement le climat : le taux de particules et de CO<sub>2</sub> diminue et l'humidité augmente en cas de forte chaleur, contribuant au confort des habitants. Cet atout potentiel doit cependant être nuancé. En effet, une grande partie des friches industrielles du bassin liégeois porte toujours les traces des activités antérieures. La pollution de ces sites ne permet pas d'envisager des cultures en sol. Les cultures hors-sol, pour le moment envisagées dans des structures bâties comme les hangars, ne permettent pas a priori de développer pleinement les impacts bénéfiques attendus sur le microclimat.

---

<sup>20</sup> Source : « Région liégeoise: cultiver des légumes au lieu de produire de l'acier? », article paru dans le journal La Meuse, jeudi 17 janvier 2013

## Esthétique

Un autre avantage mis en avant est la plus-value visuelle que procure un tel projet. Le retour de la végétation sur des sites jadis occupés par des activités industrielles ne peut être qu'un bénéfice pour la qualité visuelle des quartiers concernés.

Une fois de plus, il faut nuancer cet argument en gardant en tête que certaines cultures s'établissent dans des hangars déjà existants. A défaut d'une rénovation, l'argument esthétique n'a pas cours dans ce cas précis.

🔑 Cette volonté d'un retour de la verdure en ville est une cause directe des aspects négatifs dont la région liégeoise a souffert sous l'ère industrielle. Cette attitude s'observait déjà dans les visions utopiques du 20ème siècle. Howard, Wright et Le Corbusier se sont tous les trois insurgés face aux ravages que l'activité industrielle causa à la ville. Lorsque Le Corbusier déclare : « *La ville moderne est un cancer qui se porte bien.* »<sup>21</sup>, il affiche son opposition à l'essor sans contrôle des villes. Cette opposition préfigurera son désir d'un schéma radicalement neuf, où la nature investit la ville pour le bien-être de l'homme moderne. Sans être aussi radical, le projet Verdir prône aussi le retour de la nature en ville.



**Figure 28:** exemple de culture urbaine coopérative, ici à New-York

Sources : <http://seedsofthecity.files.wordpress.com/2012/04/rooftop-farm.jpg>, consulté en juillet 2013

---

<sup>21</sup> Le Corbusier, citation attribuée

## Social

Les notions de coopération et d'interaction avec les populations locales sont également au centre du projet. Comme le précise Bernard Rentier : « *Nous devons régler toute une série de problèmes sur le plan sociologique : comment faire accepter un tel projet aux populations locales ? [...] Ce projet prévoit l'intégration de la population dans le concept Verdir. La gouvernance stratégique de ce programme impliquera des gens extérieurs à l'Université de Liège.* »

Les aspects issus du monde des sciences & techniques se mêlent donc aux sciences humaines et sociales. Cette communication entre tous les acteurs du projet vise à garantir son succès. Elle est aussi un moyen de sensibiliser la population à une nouvelle vision socio-économique.



Au vu de l'analyse réalisée en première partie de travail, nous pouvons dire que cette implication des habitants est un aspect qui était peu détaillé dans les visions respectives de Howard, Wright et Le Corbusier. Nous pouvons cependant opposer la volonté de partage de gouvernance émanant du projet Verdir avec la volonté de maîtrise absolue du génie créateur affichée par Frank Lloyd Wright dans sa cité de *Broadacre*. La confrontation peut sembler rude, mais elle révèle clairement deux approches distinctes dans la façon de promouvoir une idée novatrice.

## 2. LA PENSÉE DE LUC SCHUITEN

### 2.1. PRÉSENTATION

Luc Schuiten est un architecte belge né à Bruxelles le 8 mai 1944. Il est le frère aîné du dessinateur François Schuiten. Les vocations respectives des deux frères viennent très certainement de leur père, Robert Schuiten, artiste peintre et architecte. Dès leur enfance, Luc et François sont initiés aux valeurs de l'art et de la nature.



Robert Schuiten connut un certain succès en tant qu'architecte au milieu du siècle passé. Outre ses nombreux projets d'architecture, il développa sa pensée dans le domaine de l'urbanisme en affichant sa volonté de rapprocher l'homme de la nature. Il était contre l'enfermement des citadins dans leurs appartements et favorable à un retour de l'établissement humain dans les zones rurales, où l'homme disposerait de sa propriété. La pensée que développa Robert Schuiten fut sans aucun doute influencée par les théories de Frank Lloyd Wright.

Luc Schuiten est diplômé de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles en 1967. Le début de sa carrière d'architecte est marqué par le contexte de renouveau social qui secoue les sociétés occidentales. A ce titre, les événements de contestation de mai 1968 imprégneront sa jeunesse. Toutefois, c'est la crise énergétique du début des années septante qui orientera ses premières prises de position. Le premier choc pétrolier de 1971 est l'occasion d'une prise de conscience des modes de vie de l'époque, basés sur la croissance et la consommation effrénée.

Le jeune bruxellois entame sa carrière dans le bureau de l'architecte Lucien Kroll<sup>22</sup>. Le dessin, qu'il pratique depuis son enfance, devient très vite son moyen de communication favoris. Sa pensée et son univers se développent au travers de son crayon. Il rêve déjà d'une société différente, où l'homme vit en harmonie avec son milieu. Son idéal écologiste, au contraire de bien des mouvements postérieurs à la crise pétrolière, ne s'essoufflera jamais. Après avoir prêché dans le désert, sa vision semble aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

---

<sup>22</sup> Lucien Kroll est un architecte belge né en 1929. Il est souvent associé au mouvement post-moderne, et réalisa notamment le bâtiment de la Maison Médicale à Woluwé Saint-Lambert, mieux connu sous le nom de « la mémé ».

Les valeurs héritées de la sphère familiale de même que le contexte socio-économique de l'époque peuvent apporter des éclairages sur la pensée de Luc Schuiten, dont nous allons découvrir les caractéristiques.

## 2.2. JUSTIFICATION DU CHOIX

Luc Schuiten est un personnage hors du commun. Sans se confiner dans une discipline particulière, il est à la fois dessinateur, architecte, urbaniste, penseur et visionnaire. Il est un personnage dont le discours est actuellement de plus en plus entendu. Les valeurs qu'il défend depuis plusieurs dizaines d'années semblent aujourd'hui prendre toute leur dimension.

Luc Schuiten se distingue également par une abondante production picturale qui confère à son œuvre la dimension toute particulière de l'imaginaire. Schuiten attire notre regard pour ensuite éveiller notre esprit.

Sa notoriété nouvelle ainsi que sa méthode de réflexion très personnelle sont les raisons premières de ce choix.

### 2.2.1. CARACTÈRE UTOPIQUE

Dans le cas de Luc Schuiten, une illustration vaut souvent mieux qu'un long discours : la simple analyse de ses dessins nous renseigne sur la dimension utopique de sa vision.

Les structures habitables qu'il imagine, les cités qu'il dessine ou les transformations qu'il conçoit de l'existant ne laissent aucun doute quant à sa volonté de proposer un idéal de vie différent, en rupture avec la société existante.

Le caractère utopique de son travail est donc indéniable.

### 2.2.2. CARACTÈRE URBAIN

Bien que Luc Schuiten mène une carrière d'architecte consacrée entre autre aux habitations unifamiliales, ses réflexions s'inscrivent souvent dans la cadre de la cité. Il propose des solutions d'urbanisme qui s'attaquent explicitement aux problèmes liés à la ville tels que la croissance démographique ou la circulation.

Afin de mieux cerner la vision de Luc Schuiten, nous nous intéresserons tant à ses réflexions sur l'habitat qu'à celles sur l'urbanisme.

## 2.3. LES TRAVAUX DE LUC SCHUITEN

### 2.3.1. RÉFLEXIONS SUR L'HABITAT

Dès les années septante, les travaux de Luc Schuiten sont en opposition avec les principes du mouvement moderne. Il cherche à développer des modes de compositions plus proches de la nature qui seraient plus en phase avec les aspirations humaines. Nous sommes à l'époque des bouleversements sociaux consécutifs aux événements de mai 1968. C'est aussi l'époque des mouvements pacifiques hippies venus d'outre-Atlantique. Un élan d'amour et de liberté veut remettre l'imagination au pouvoir.

Cette contestation des schémas modernistes rigides débouche sur le développement d'une architecture organique, basée sur les modes de croissance de la nature. L'architecte bruxellois est rapidement associé au mouvement de l'Art Nouveau. Ne souhaitant pas employer les recettes d'un courant artistique précis, Luc Schuiten puise son inspiration directement dans la nature et développe ainsi le concept d'« Archiborescence ».

Ce concept se traduit via plusieurs projets d'habitat comme *La maison de cristal* ou *Les cerisiers*. Ces compositions sont basées sur des structures biologiques allant de l'arbre au squelette humain.

La fascination de Luc Schuiten pour les formes de la nature se traduit dans le caractère biomorphique de ses compositions. Il explique à ce sujet : « *Nous avons trop vite oublié que nous sommes des êtres biologiques. Je crois que nous sommes une petite partie d'un grand tout et nous devons nous reconnecter à cela pour mieux fonctionner sur cette planète. Mon émerveillement pour la nature est illimité, chaque petite détail est une merveille de fonctionnement, la nature perdure dans le temps. Elle n'appauvrit pas le système, elle ne le pollue pas. Retrouver ces valeurs-là serait quelque chose d'essentiel.* »

Pour Luc Schuiten, l'habitat doit adopter les méthodes que la nature a mises en place au fil de milliers d'années d'évolution. Le biomimétisme est donc la caractéristique principale de la réflexion de Luc Schuiten sur l'habitat.

Cependant, il ne se limite pas à la reproduction de structures naturelles au moyen de matériaux inertes. Dans un projet appelé *Habitarbre*, l'intégration de la composante naturelle est encore plus poussée que dans ses projets précédents. Il imagine le développement d'un habitat directement intégré à la structure d'un arbre. Ce projet, pensé il y a près de 40 ans, a uniquement donné lieu à quelques esquisses accompagnées d'une étude commanditée par un fabricant de profils en aluminium pour vérandas. Nous verrons comment Luc Schuiten, dans son projet de *Cité des habitarbres*, imagine une ville qui se déploie en tirant parti de la structure des arbres.

La véritable concrétisation de ses idées prend forme en 1976 avec la construction de la maison *Oréjona*. Ce projet cherche à démontrer qu'il est possible de vivre de manière autonome tout en retissant un lien profond avec l'environnement naturel. Le projet *Oréjona* est développé dans un contexte crise pétrolière et comporte un caractère expérimental. L'auto-construction entreprise par Luc Schuiten et ses amis de l'asbl *Oréjona* bénéficie du soutien de la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Liège, de la Faculté Polytechnique de Mons ainsi que de l'Institut Météorologique de Bruxelles.

Parmi les moyens mis en œuvre pour assurer l'indépendance énergétique de la maison, citons notamment :

- l'orientation du bâtiment de manière à bénéficier au maximum des apports solaires
- les capteurs solaires placés sur le versant sud de la toiture
- la citerne de stockage de l'eau de 100 000 litres
- la construction d'une éolienne

 Les deux axes de ce projet sont l'autonomie énergétique et l'intégration cohérente dans la nature. Or, nous avons vu que ces thèmes sont précisément ceux que défendait Frank Lloyd Wright au travers de sa vision d'une propriété individuelle et indépendante. Les moyens employés sont comparables, mais les buts poursuivis sont différents. Frank Lloyd Wright traduit dans la propriété auto-subsistante son désir d'une démocratie basée sur l'individualisme et l'épanouissement de l'homme affranchi de tout asservissement. Luc Schuiten traduit dans le projet *Oréjona* sa vision d'une société plus respectueuse de l'environnement, où les ressources naturelles sont préservées et où l'homme retrouve le lien qui l'unit à la nature.

 Le rapprochement entre les deux architectes peut aussi se faire sur le caractère organique des compositions. Tous deux partagent une admiration pour la nature et ses modes d'évolution. Wright imagine, dans les *Prairie Houses*, des habitations à la croissance organique pouvant s'étendre à la manière dont une plante grandit. Il y intègre des matériaux naturels mais aussi les matériaux innovants de son époque comme l'acier ou le béton. Nous pouvons dire que Luc Schuiten pousse la réflexion organique plus loin, allant même jusqu'au biomimétisme. Ses compositions ne tirent pas uniquement une inspiration formelle de la nature, elles utilisent aussi la nature au travers de la structure, des parements muraux ou encore via l'intégration du végétal au cœur d'un espace de vie.



**Figure 29:** maison *Oréjona*, construite en 1976

Sources : [http://citevegetale.net/images/12\\_az.jpg](http://citevegetale.net/images/12_az.jpg), consulté en juillet 2013

### *2.3.2. RÉFLEXIONS SUR LA VILLE*

Attachons nous maintenant aux travaux de Luc Schuiten ayant pour objet la ville contemporaine. Les trois projets urbains que nous allons découvrir prennent la forme de cités idéales pour lesquelles il est difficile d'imaginer la réalité qui les précédait. Elles ne s'intègrent pas dans un tissu urbain existant mais s'adaptent pourtant à un contexte géographique. Ces cités mettent en avant les principes écologistes de la pensée de Luc Schuiten.

## La cité des habitarbres

Le principe des *habitarbres* évoqué précédemment est ici appliqué à l'échelle d'une ville. L'idée est de d'intégrer le bâti à la structure des arbres, toujours en exploitant les propriétés naturelles des matériaux organiques.

Une ossature s'appuie sur la structure naturelle des arbres. Des membranes bio-textile constituent les parois des habitations. Ces membranes de protéines présentent différentes propriétés d'opacité qui sont exploitées afin d'optimiser l'exposition de l'habitation au rayonnement solaire. Le feuillage naturel des arbres permet de se protéger des surchauffes en été tout apportant de la fraîcheur et de l'humidité. En hiver, les feuillages caducs laissent pénétrer les rayons du soleil dans l'espace intérieur, chauffant naturellement celui-ci par effet de serre.



**Figure 30:** vision aérienne de la *Cité de habitarbres*

Sources : ©Luc Schuiten, <http://www.archiborescence.net/archiborescence/habitarbres/Panorama-Habitarbre.jpg>, consulté en juillet 2013

La ventilation naturelle des bâtiments est obtenue en pratiquant des ouvertures en partie basse et haute de l'espace intérieur. De cette manière et à l'image des termitières, un courant d'air permet d'assurer l'apport d'air frais.

Certaines des parois bio-textiles sont composées de pigments imitant la chlorophylle et transformant la lumière en électricité.

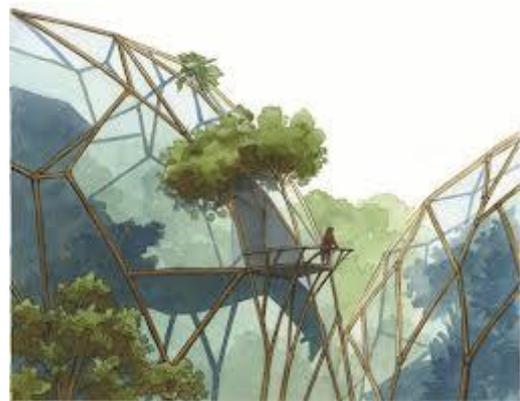
Les ensembles bâtis s'organisent tels des bosquets. Une trame générale et organique donne malgré tout à la  *cité des habitarbres*  son côté dense et urbain.



**Figure 31:** la *Cité des habitarbres* depuis la rue

Sources : ©Luc Schuiten, <http://www.archiborescence.net/archiborescence/habitarbres/habitarbres01.jpg>, consulté en juillet 2013

Luc Schuiten décrit sa cité de la manière suivante : « *La cité des habitarbres concerne une ville ne dépassant pas 250.000 habitants, qui garde ainsi une taille limitée et permet des déplacements d'un bout à l'autre sans recourir à des moyens mécaniques. Elle a été imaginée fonctionnant autour d'une rivière qui apporte une partie des richesses biologiques nécessaires à sa survie. Les habitations et leurs jardins sont disposés dans des alignements formant une structure urbaine. [...] Les unes sont ancrées dans le sol, les autres sont placées en hauteur, sur pilotis, laissant le sol libre. Leur configuration varie selon le relief et la nature du sol [...]* »<sup>23</sup>



**Figures 32 & 33:** la *Cité de habitarbres* depuis la rue

Sources : ©Luc Schuiten, <http://zenbelgique.skyrock.com/2527315759-LUC-SCHUITEN-UN-ARCHITECTE-VISIONAIRE.html>, consulté en juillet 2013

🔑 Cette description d'une ville limitée en taille fait inmanquablement penser à la conception décentralisée et planifiée de la *Cité Jardin* de Ebenezer Howard. Le critère des déplacements aisés d'un bout à l'autre de la ville est mis en avant dans chacune des deux propositions. Cependant, nous ne pouvons pas conclure au caractère décentralisé des projets de Luc Schuiten. Son but est moins de créer des nouvelles cités que de montrer au travers d'un imaginaire fort, qu'un autre développement de la ville est possible.

De plus, Luc Schuiten insiste sur la flexibilité de son concept d'*habitarbres* : la configuration s'adapte au site. Cette prise en compte du contexte environnemental est davantage caractéristique des travaux de Wright que de Howard.

---

<sup>23</sup> LOZE Pierre, SCHUITEN Luc, in « Archiborescence », Sprimont, Edition Mardaga, 2006, p. 120

## La cité des vagues

A l'instar des habitations présentes dans la *cité des habitarbres*, la *cité des vagues* base son développement sur la même structure végétale : l'arbre.

Cette fois, les habitations sont intégrées dans des structures végétales qui imitent la forme de vagues. Une façade verticale se dresse cotée sud, vers un plan d'eau hémisphérique. La façade sud est un grand capteur solaire qui bénéficie de la réflexion du rayonnement solaire dans le bassin. L'eau de pluie est récoltée dans ce bassin. Les terrasses qui se développent sur la façade opposée laissent place à des excroissances vitrées.

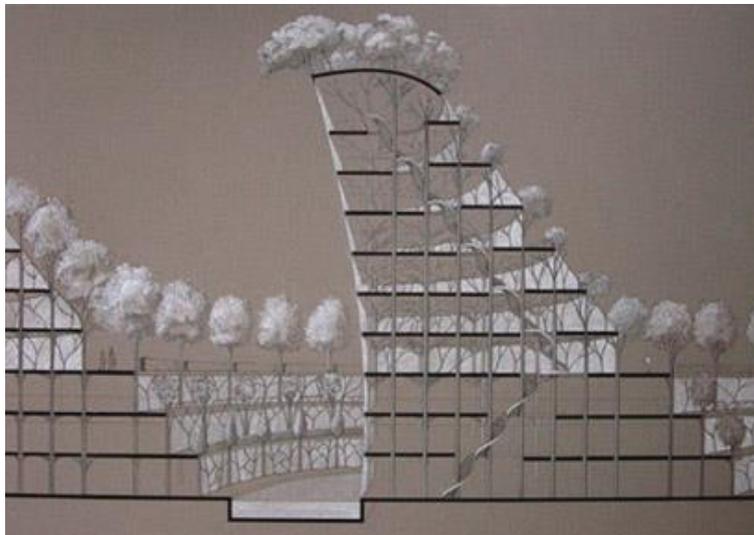
L'ensemble de cette ville, toujours basée sur une forme de forêt urbaine, se régénère à la façon d'un écosystème. La forêt se développe, est investie par les structures habitables pour ensuite mourir et laisser place à de nouveaux arbres. Ce cycle naturel s'établit sur une période de 500 ans. Des architectes-jardiniers sont chargés de la bonne gestion de la croissance des arbres.

Luc Schuiten propose dans ce projet une vision à très long terme : la *cité des vagues* est imaginée pour l'an 10 000 au moins. Il n'est de nouveau pas question d'un contexte bâti préexistant, mais l'environnement joue pourtant un rôle essentiel dans l'implantation d'une telle cité.



**Figure 34:** vue aérienne de la *Cité des vagues*

Sources : ©Luc Schuiten, <http://www.essentielle.be/wp-content/uploads/2009/03/schuiten-cite-des-vagues-panorama.jpg>, consulté en juillet 2013



**Figures 35 & 36:** vue en plan et en coupe de la *Cité des vagues*

**Sources :** ©Luc Schuiten,

<http://www.archiborescence.net/archiborescence/vagues/vague9.jpg>,

<http://www.archiborescence.net/archiborescence/vagues/vague10.jpg>

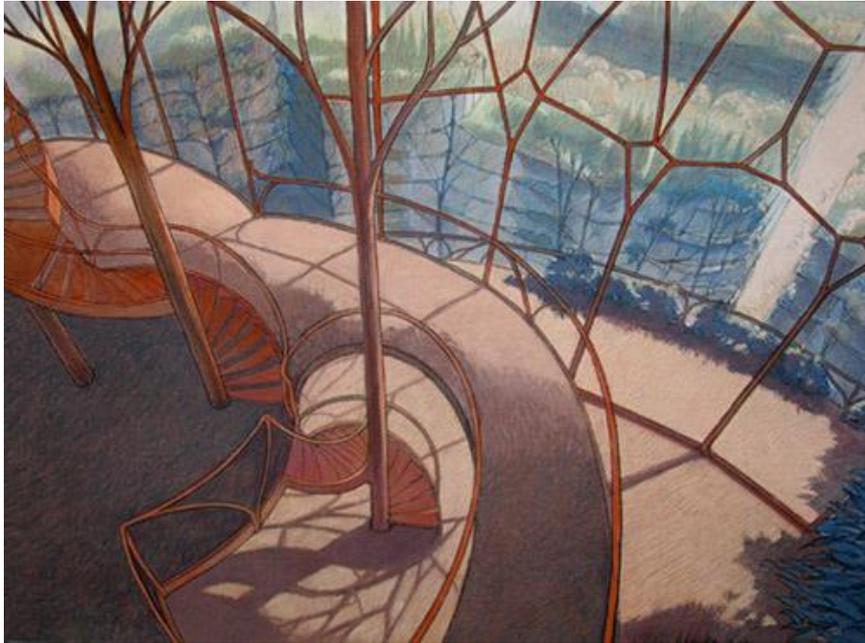
consulté en juillet 2013

Avec un regard porté si loin dans le temps, Luc Schuiten en vient même à considérer les mutations que l'être humain aura subies durant ces plusieurs millénaires. Usant une fois de plus de l'analogie avec la nature, il écrit : « *Refusant l'idée que l'être humain resterait à tout jamais le détenteur d'un piètre rapport poids-puissance en comparaison avec les autres animaux terrestres, les chercheurs sont parvenus à mettre en route un processus de mutations contrôlées, basé sur des modèles naturels, destiné à réduire le poids du corps humain sans perte de puissance.* »<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> LOZE Pierre, SCHUITEN Luc, in « Archiborescence », Sprimont, Edition Mardaga, 2006, p.

Luc Schuiten va donc très loin dans l'utopie et s'approche même du récit fictionnel. De telles visions témoignent de l'admiration qu'il voue aux recherches scientifiques, lorsque celles-ci sont orientées dans les sens du progrès respectueux de l'homme et de notre environnement.



**Figure 37:** vue depuis l'intérieur d'un bâtiment

Sources : ©Luc Schuiten, <http://www.archiborescence.net/archiborescence/vagues/vague07.jpg>, consulté en juillet 2013

## Les cités végétales

La présentation de ces deux cités pourrait laisser croire que Luc Schuiten est exclusivement actif dans le domaine de l'imaginaire et du fictionnel. Nous pourrions penser que sa production utopique est cantonnée à la définition étymologique du terme : « *un non-lieu* ». Il n'en est rien.

Luc Schuiten a également mené sa réflexion sur des villes existantes et tenté d'imaginer ce que serait leur futur si l'homme optait pour un changement de direction radical. Sa vision prévoit un retour massif de la nature en ville ainsi que l'utilisation du végétal comme matériaux de construction. Ses objectifs pour la ville de demain sont multiples : offrir des perspectives en créant des promenades piétonnes sur les toits, rendre les bâtiments respirant en modifiant leur *peau*, rendre l'air respirable en favorisant les modes de transport doux ou encore exploiter au mieux les ressources renouvelables que sont le soleil et le vent.

🔑 « *Nous voyons que la ville n'a pas été rasée, on ne fait pas une nouvelle ville comme d'autres l'ont conçu à une certaine période. On part d'une ville existante en lui mettant une nouvelle peau, en lui donnant une dimension végétale.* »<sup>25</sup>

Dans ses propos, Luc Schuiten fait clairement référence aux projets d'urbanisme de Le Corbusier et de Howard, l'un ayant fait table rase de l'existant et l'autre ayant planifié la création d'une ville nouvelle.

Plusieurs de ses travaux présentent graphiquement l'évolution de certains quartiers de Bruxelles ou d'ailleurs. Il étudie également le devenir de villes comme Lyon ou São Paulo à l'horizon 2100.



**Figure 38:** vue de la ville de Nantes en l'an 2100

Sources : ©Luc Schuiten, [http://citevegetale.net/images/03\\_b.jpg](http://citevegetale.net/images/03_b.jpg), consulté en juillet 2013

---

<sup>25</sup> SCHUITEN LUC, extrait d'une conférence donnée à Nantes dans le cadre du programme TEDxNantes, décembre 2011

Nous pouvons remarquer sur les illustrations que sa réflexion porte également sur des moyens de transports nouveaux, plus efficaces car s'inspirant de la nature. La voiture y est abandonnée au profit de moyens plus légers.

*« L'exemple est toujours dans la nature. La nature, c'est 3,5 milliards d'années de recherche et développement. Tout ce qui n'est pas rentable dans la nature a été abandonné. Nous n'avons pas cette sagesse. A poids égal, l'oiseau dépense deux fois moins d'énergie que le même engin actionné par une hélice. »<sup>26</sup>*

La réflexion de Luc Schuiten sur la ville peut paraître digne d'un récit de fiction. Mais constatant qu'elle s'appuie sur des principes qui ont façonné la nature au fil des millénaires, on en vient à s'interroger utilement sur la pertinence et la qualité des principes qui ont cours en matière d'urbanisme.



**Figure 39:** proposition d'un nouveau mode de transport doux et autonome

Sources : ©Luc Schuiten, [http://lezersenboeken.blogspot.be/2009\\_04\\_01\\_archive.html](http://lezersenboeken.blogspot.be/2009_04_01_archive.html), consulté en juillet 2013

---

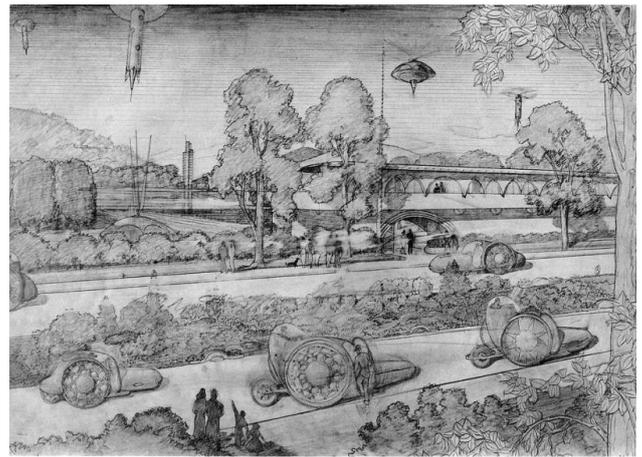
<sup>26</sup> SCHUITEN LUC, extrait d'une conférence donnée à Nantes dans le cadre du programme TEDxNantes, décembre 2011

### 2.3.3. LE DESSIN COMME MOYEN DE COMMUNICATION

« A force d'avoir dessiné ces cités, je les ai complètement intégrées dans mon vécu de tous les jours. J'habite davantage dans ce monde imaginaire que dans notre monde réel. Mais les dessins sont une manière d'ouvrir une porte afin que d'autres personnes m'y rejoignent car je m'y sens seul ! »<sup>27</sup>

Ces propos expriment bien le pouvoir et l'importance du dessin dans le travail de Luc Schuiten. Au travers de ses illustrations, il cherche à communiquer de façon immédiate sa vision d'un autre mode de vie. Bien qu'il pousse souvent la réflexion scientifique et technique assez loin -assisté dans cette tâche par des biologistes-, Luc Schuiten cherche à partager sans ambages ses opinions afin d'être rejoint par le plus grand nombre.

🔑 Ce recours à l'illustration est déjà présent dans les travaux de Frank Lloyd Wright. Le projet de *Broadacre City* est largement fourni en illustrations, dont la similitude avec celles de Luc Schuiten est parfois frappante.



**Figures 40 & 41:** comparaison de dessins de Luc Schuiten (à gauche) et de Frank Lloyd Wright (à droite)

Sources : ©Luc Schuiten, [http://citevegetale.net/images/04\\_a.jpg](http://citevegetale.net/images/04_a.jpg),  
[http://urbdezine.com/files/2011/12/Wright\\_Sketches\\_for\\_Broadacre\\_City-1.jpg](http://urbdezine.com/files/2011/12/Wright_Sketches_for_Broadacre_City-1.jpg),  
consultés en juillet 2013

---

<sup>27</sup> SCHUITEN LUC, extrait d'une conférence donnée à Nantes dans le cadre du programme TEDxNantes, décembre 2011

### 3. LA PENSÉE DE JEAN ENGLEBERT

#### 3.1. PRÉSENTATION

Jean Englebert est né le 16 octobre 1928 à Vielsalm. Il est familiarisé dès son enfance au milieu de la construction : son grand-père est marchand de matériaux et son père entrepreneur en placement de carrelages. Ce contact précoce avec le milieu du bâtiment ainsi que ses origines ardennaises permettent de comprendre ses réalisations en tant qu'architecte, empreintes d'un respect au lieu et d'un choix conscient des matériaux dans des compositions modernes.



Sur conseil de son professeur de latin à l'Athénée de Stavelot, Jean Englebert entame des études d'ingénieur civil architecte à l'Université de Liège en 1949. A cette période, la section est loin d'être fréquentée : Jean Englebert est le seul étudiant architecte parmi les ingénieurs civils des constructions, dont faisait partie un certain René Greisch. Ensemble, les deux étudiants s'intéressent aux grands architectes de l'époque moderne : Le Corbusier, Alavar Aalto ou encore Jean Prouvé<sup>28</sup>. Ces figures emblématiques de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle comptent parmi les premières influences des deux jeunes liégeois.

Jean Englebert termine ses études en 1955. Moins de deux ans après l'obtention de son diplôme, il accepte un poste d'assistant à l'Université de Liège. Parallèlement à ses activités universitaires, il travaille comme architecte indépendant et se concentre principalement sur l'habitat unifamilial.

Un jeu d'influence orchestré par Ferdinand Campus, Pro-Recteur de l'époque, écarte Jean Englebert de la course à la succession du Professeur Albert Puters. Malgré ce revers, Jean Englebert est désigné en 1966 comme professeur du cours de Composition architectonique et urbanistique. C'est notamment grâce à la Jeune Chambre Economique, un groupe de rencontre et de réflexion liégeois qu'il rejoint au début des années 1960, qu'il obtient ce poste.

---

<sup>28</sup> Jean Prouvé [1901-1984] est un ferronnier devenu architecte autodidacte. Il travaille notamment sur l'industrialisation du logement, basée sur des structures métalliques légères.

En 1967, il fonde le Centre de Recherches d'Architecture et d'Urbanisme (CRAU). Cet organe de la faculté des Sciences appliquées assume des missions de recherches technologiques et méthodologiques appliquées dans le domaine de l'architecture et de l'ingénierie, la conception d'avant-projets et de projets, l'assistance technique, et bien d'autres missions en rapport avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Jean Englebert est un admirateur de la civilisation japonaise. À la fin des années 1960, ce pays est en pleine croissance économique et les innovations technologiques sont relayées à travers le monde. C'est à l'occasion de l'Exposition Universelle d'Osaka que Jean Englebert se rendra pour la première fois au Japon. Il part dans la cadre d'un voyage avec ses étudiants et le groupe a se voit attribuer des missions de recherche et d'observation des nouvelles technologies présentées.

En 1991, Jean Englebert, soutenu par le recteur de l'Université de Liège Arthur Bodson, crée le Centre d'Etudes japonaises de l'Université de Liège (CEJUL). Cet investissement témoigne de son amour pour la culture nippone. Nous verrons plus tard que Jean Englebert a toujours gardé un œil tourné vers le Japon, où il retournera de nombreuses fois.

En 1994, Jean Englebert est nommée Professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège. Il quitte le monde de l'enseignement après avoir transmis ses savoirs à plus de 280 étudiants.

### 3.2. JUSTIFICATION DU CHOIX

Jean Englebert est un personnage bien connu au sein de l'Université de Liège. Il a marqué de son empreinte la filière Ingénieur Civil Architecte et continue d'être cité en tant qu'architecte liégeois de référence.

Jean Englebert a lié de nombreux contacts en Belgique et à l'étranger et a été reconnu bien en dehors de nos frontières. C'est pourtant son rôle d'acteur local qui justifie principalement ce choix.

#### 3.2.1. CARACTÈRE UTOPIQUE

Au travers de Centre de Recherches en Architecture et Urbanisme, Jean Englebert et ses collaborateurs ont mis au point des modes de conception en rupture avec les schémas existant à l'époque. Que ce soit dans le domaine de l'architecture ou celui de l'aménagement urbain, les idées développées ont des traits novateurs, voire anticipatifs. En cela, ses travaux revêtent un caractère utopique.

#### 3.2.2. CARACTÈRE URBAIN

Jean Englebert a travaillé sur des propositions de réaménagement des villes comme Paris, Sofia ou Liège. Même au travers de son architecture et, comme nous l'aborderons, de ses idées d'industrialisation de l'habitat, la question de l'aménagement de la ville est toujours bien présente.

Nous n'évoquerons pas ici les nombreuses réalisations de Jean Englebert dans le domaine de l'habitat privé unifamilial.

### 3.3. L'INDUSTRIALISATION DU LOGEMENT

Nous allons analyser deux sujets importants dans le travail de Jean Englebert : L'industrialisation du logement et le plan de rénovation et d'aménagement de la ville de Liège.

#### 3.3.1. PREMIERS TRAVAUX ET PROJET SIB-CRAU

Entamée dès le début des années 1960, la réflexion de Jean Englebert sur la question de l'industrialisation démarre d'un constat : le droit au logement n'est pas encore une réalité pour tous.

Cette observation concerne tant les sociétés émergentes que les sociétés occidentales. Les importants progrès technologiques de l'époque permettent d'envisager le logement comme un bien de consommation, et ainsi de répondre à une demande de plus en plus pressante. Le besoin de nouvelles solutions pour la croissance des villes est un moteur dans la recherche que mène Jean Englebert.

Dès les années 1950, Jean Prouvé expérimente des conceptions de logements industrialisés d'abord fait de tôle d'acier. Intéressé par les travaux de son homologue français, Jean Englebert décide lui aussi d'explorer cette voie, à l'époque considérée comme visionnaire.

Il participe en 1963 à un premier concours à Gand lors duquel il présente un modèle préfabriqué en béton. Il développe ensuite le système *Patze*, cherchant à valoriser le secteur de la métallurgie, largement représenté à Liège.

Toujours attentif aux évolutions technologiques ayant cours au Japon, Jean Englebert remarque l'intérêt que porte le marché japonais vis-à-vis de l'industrialisation du logement. Sans vouloir transposer ces pratiques aux marchés occidentaux, l'ingénieur architecte liégeois souhaite considérer leur manière de faire afin d'intégrer aussi ce saut technologique.

Au cours de l'année 1967, le Centre de Recherches d'Architecture et d'Urbanisme s'associe avec le Syndicat pour l'Industrialisation du Bâtiment (SIB) afin de mettre au point un prototype de logement pouvant être entièrement fabriqué en usine : la cabine SIB-CRAU.



**Figure 42:** cabine SIB-CRAU lors d'un essai de montage  
Sources : [http://www.museepla.ulg.ac.be/livres/2007\\_englebert.html](http://www.museepla.ulg.ac.be/livres/2007_englebert.html),  
consulté en juin 2013

Jean Englebert précise : « *Le mot 'industrialisation' doit évidemment être pris dans le sens le plus large, à savoir : la fabrication complète en usine, selon des procédés permettant la série, d'un objet répondant à des besoins soigneusement étudiés et définis par des études socio-économiques en vue de sa commercialisation.* »<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> ENGLEBERT Jean, in « Construction et industrialisation – Plaidoyer pour un habitat des hommes conforme aux lois de la nature », paru dans la revue Habiter, n°93, 1983

### 3.3.2. CARACTÉRISTIQUES DE LA CABINE SIB-CRAU

#### **Principe**

Le principe de la cabine SIB-CRAU est de composer un espace –destiné à du logement ou des activités professionnelles- au moyen de modules préfabriqués. La standardisation permet de juxtaposer ces éléments parallélépipédiques afin de former un ensemble répondant à des besoins spécifiques.

#### **Coût du logement**

Le premier avantage avancé est le faible coût d'un tel type d'habitat. La production en série permet d'abaisser les coûts de production tout en garantissant une stabilité dans la qualité du produit. De plus, la rapidité de montage en comparaison avec la construction traditionnelle permet de diminuer également les coûts sur chantier.

#### **Adaptabilité**

Le principe même de modularité permet de combiner plusieurs cabines ensemble, de manière à répondre au mieux aux besoins des futurs occupants. De plus, ces unités préfabriquées peuvent être intégrées à une structure fixe afin de composer des ensembles s'élevant en hauteur. L'application de ce système à l'aménagement urbain permet de répondre au besoin de flexibilité exigé par exemple par les ensembles de bureaux.

#### **Valorisation de l'industrie**

Les modules standardisés sont basés sur des structures métalliques, valorisant de cette manière le secteur sidérurgique, reconnu au-delà de Liège.

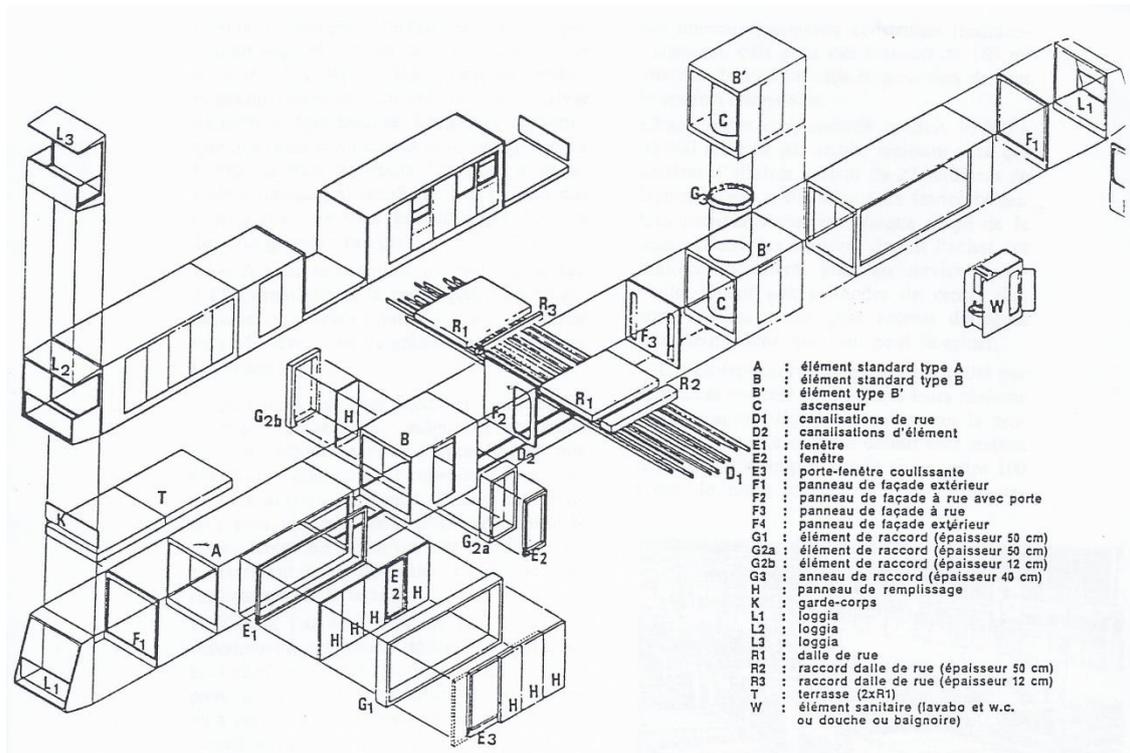
De manière générale, l'industrialisation du logement permettrait de revaloriser le secteur industriel en créant une filière nouvelle pour le monde de la sidérurgie.

#### **Variété dans la standardisation**

Contrairement à l'image véhiculée par le concept de préfabrication, le processus d'industrialisation permettrait d'intégrer plusieurs niveaux de personnalisation, évitant ainsi l'uniformisation. Jean Englebert cite à ce propos les exemples développés au Japon, dont fait partie la maison *Sekisui* : « [...] Les clients, pour définir leur maison *Sekisui*, ont le choix entre 100 types de murs extérieurs, avec différentes possibilités pour les baies : portes ou fenêtres, 23 types de finition des murs et cloisons intérieures, 25 types de recouvrements de sol, 4 sortes d'escaliers, etc... On est loin de la standardisation à laquelle les Européens font immédiatement écho lorsqu'on parle d'industrialisation [...]»<sup>30</sup>

---

<sup>30</sup> ENGLEBERT Jean, in « Construction et industrialisation – Plaidoyer pour un habitat des hommes conforme aux lois de la nature », paru dans la revue *Habiter*, n°93, 1983



**Figure 43:** Projet pour un système tridimensionnel en acier présenté au concours CECA 1967 par Jean Englebert

**Sources :** ENGLEBERT Jean, Construction et industrialisation – Plaidoyer pour un habitat des hommes conforme aux lois de la nature, paru dans la revue Habiter, n°93

### 3.3.3. L'INDUSTRIALISATION DU LOGEMENT AUJOURD'HUI

Le développement du concept de la cabine SIB-CRAU abouti en 1972 à la réalisation concluante d'un prototype.

Ces réflexions sur l'industrialisation sont bien entendu à remettre dans le contexte socio-économique de l'époque, mais force est de constater qu'elles trouvent toujours aujourd'hui leur place dans le monde de la construction.

Nous observons, depuis plusieurs, l'arrivée sur le marché belge de concepts de préfabrication. Cette application de l'industrialisation concernait principalement les ossatures des bâtiments (ossature bois ou acier montée en atelier) mais s'attache aujourd'hui à la réalisation de modules entièrement équipés en techniques spéciales. Les grands principes de ces concepts sont similaires à ceux développés dans le projet SIB-CRAU il y a maintenant plus de 40 ans.

Cependant, le projet de Jean Englebert va plus loin dans la modularité en envisageant des structures capables d'accueillir un nombre variable de modules préfabriqués. L'industrialisation est envisagée afin d'offrir des ensembles de logements capables de mutations.

 Ce développement du concept d'industrialisation du logement est bien évidemment à mettre en lien avec ce que Le Corbusier proposa avec son projet *Dom-Ino*. Ces structures types conçues en béton offraient des espaces sans murs-porteurs, permettant des aménagements aussi nombreux qu'aisés. Le concept *Dom-Ino* fut une réponse à la crise du logement de l'après-guerre. Cependant, les travaux menés par Jean Englebert et le CRAU tirent parti des progrès technologiques dans le domaine de la construction pour proposer une réponse nettement plus aboutie que celle de Le Corbusier.

### 3.4 RÉAMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE LIÈGE

#### 3.4.1. CONTEXTE

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction des villes est un défi majeur. La France et l'Allemagne entreprennent des politiques de développement de la ville importantes.

A Liège, la croissance de la population urbaine pousse l'Echevin des Travaux publics, Jean Lejeune, à entreprendre la construction massive d'immeubles de logements. Ce grand chantier des années 1960 se déploie au détriment de nombreuses maisons de maître. L'Echevin Lejeune est à l'origine d'initiatives d'aménagement favorisant la voiture, moyen de transport alors en plein essor. L'autoroute s'invite dans la ville de Liège et modifie profondément son visage. Jean Englebert dénonce cette façon de procéder. C'est dans ce contexte qu'il entame sa réflexion sur l'aménagement à long terme de Liège.

Jean Englebert rejoint la Jeune Chambre Economique en 1962. C'est avec le soutien de ce groupement qu'il organise en 1964 le colloque intitulé « Liège en l'an 2000 ». C'est l'occasion pour l'ingénieur architecte liégeois de présenter ces idées, en oppositions avec les visions de Jean Lejeune.

#### 3.4.2. PRINCIPES DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

Le plan de rénovation et d'aménagement à long terme de Liège se base sur veut respectueux de la structure urbaine existante. *« [...] nous avons sélectionnée parmi le matériel déjà abondant mis à notre disposition par la recherche urbanistique et constructive les éléments les plus valables d'une synthèse adaptée aussi précisément que possible à notre ville.[...] En aucune façon, il ne s'agit, dans le plan que nous proposons, de raser la ville pour la rebâtir sur terrain vierge.[...] »<sup>31</sup>*



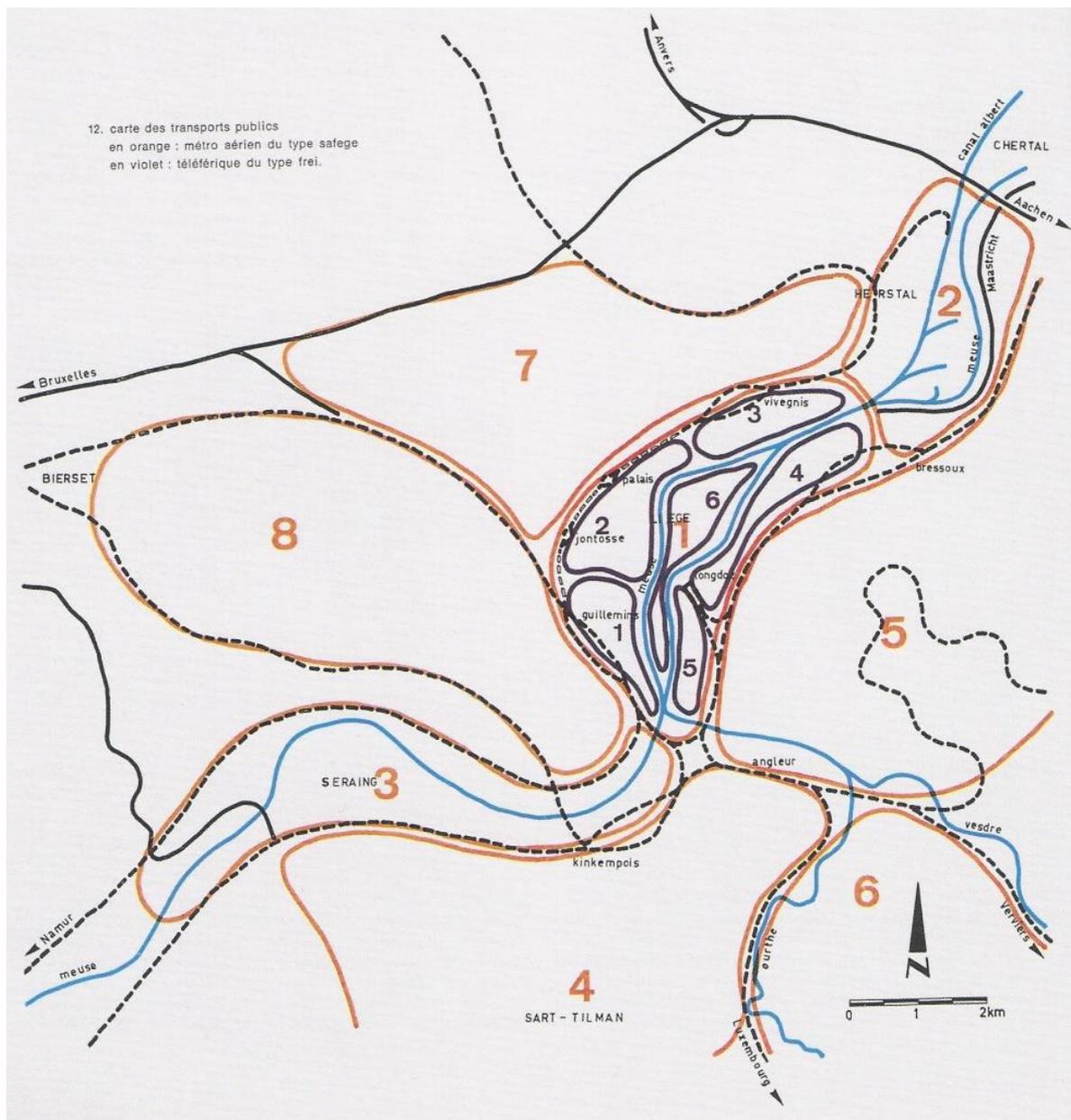
Par ces propos, Jean Englebert se distingue de certaines attitudes de table rase adoptée notamment par Le Corbusier. En ce sens, ce plan de rénovation et d'aménagement annonce clairement sa volonté de s'inscrire dans un contexte urbain existant. Il s'agit d'un point de divergence avec les visions de Howard et Le Corbusier.

---

<sup>31</sup> ENGLEBERT Jean, in « Essai de plan de rénovation et d'aménagement à long terme de Liège, métropole régionale », texte prononcé lors du colloque « Liège en l'an 2000 », Palais des Congrès, Liège, novembre 1964.

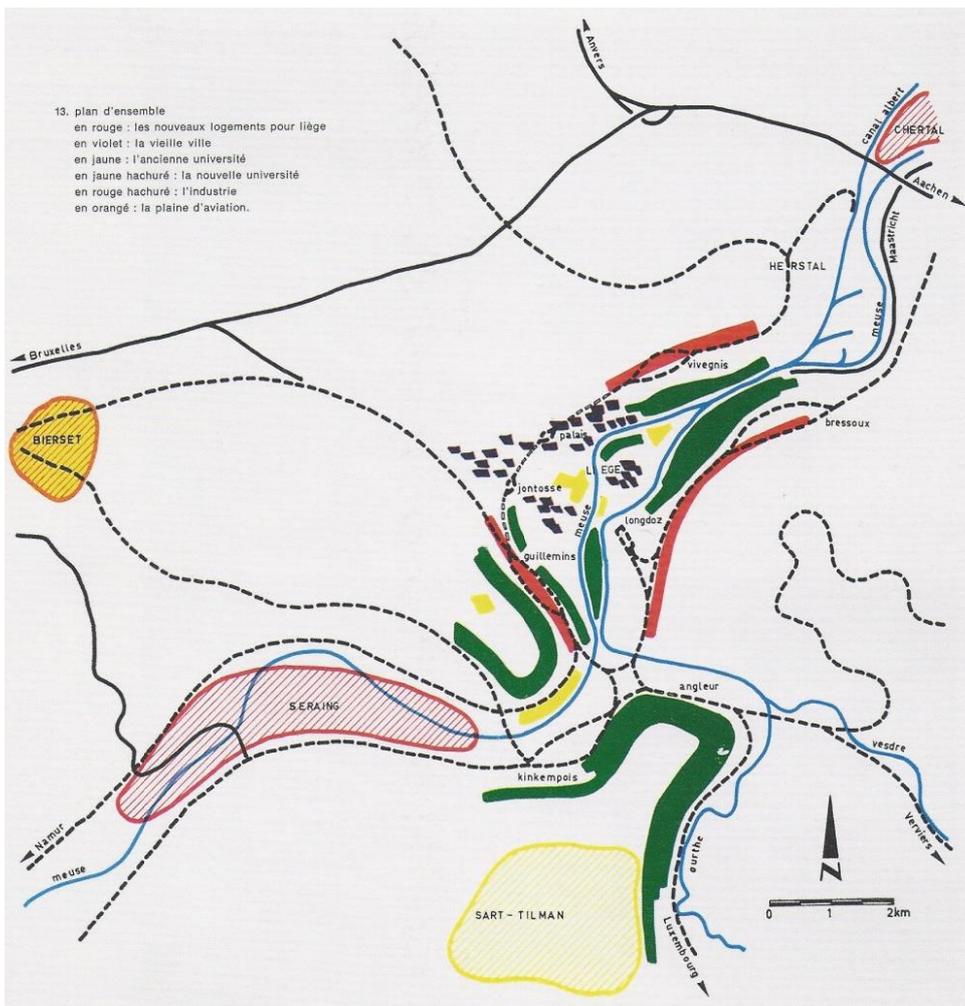
Le plan tire parti du réseau de chemin de fer déjà présent en périphérie de la ville. Il s'établit donc en ceinture du centre, le préservant de toute intervention destructrice.

La gestion des circulations est un des points centraux du projet. Les voies de chemins de fer constituent le socle d'un ensemble bâti comprenant différentes voies de communications ainsi que des services, le tout surmonté de logements. Cette élévation verticale permet de densifier la zone sans avoir une emprise au sol trop importante.



**Figure 44:** Schéma de circulations pour le projet de rénovation et d'aménagement de Liège en 1964

Sources : HENRION Pierre, Jean Englebert, Editions du Musée en Plein Air du Sart-Tilman



Figures 45 & 46: vue de la vallée mosane (en haut), et schéma global pour le projet de rénovation et d'aménagement de Liège en 1964

Sources : HENRION Pierre, Jean Englebert, Editions du Musée en Plein Air du Sart-Tilman

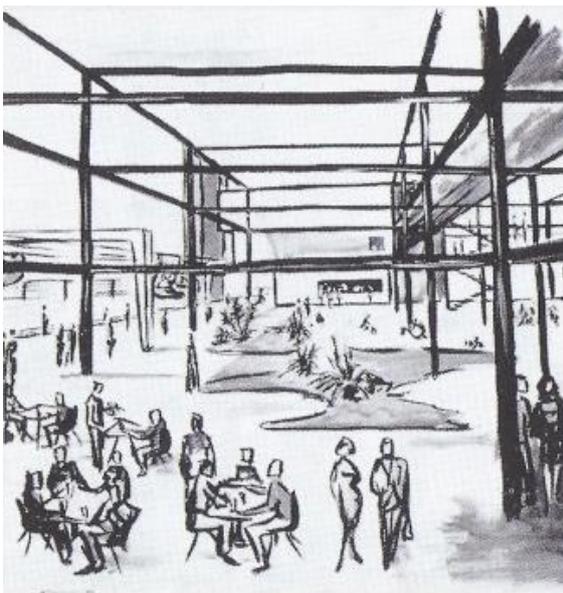
L'ensemble bâti surmontant les voies de chemins de fer se compose de trois blocs distincts.

Le premier bloc est consacré aux circulations. Le premier moyen de transport est logiquement le train. Les voies ferrées sont à disposition et distribue la ville en suivant son périmètre tout en restant proche du centre. Parallèlement au chemin de fer, des métros aériens dessinent des boucles qui s'immiscent dans le centre de Liège, complétant ainsi le premier réseau de distribution que constitue le train. Jean Englebert se réfère au système de métro suspendu déjà en place, et éprouvé, dans la ville allemande de Wuppertal.

Les voies de chemin de fer sont surmontées d'un réseau routier en plusieurs niveaux. Un niveau est consacré au poids lourds, et deux autres à des autoroutes pour automobiles. Un réseau secondaire permet d'accéder à la ville. Dans l'idée de Jean Englebert, cet accès en voiture est réservé aux habitants du centre urbains, la priorité absolue étant donnée aux transports en commun.

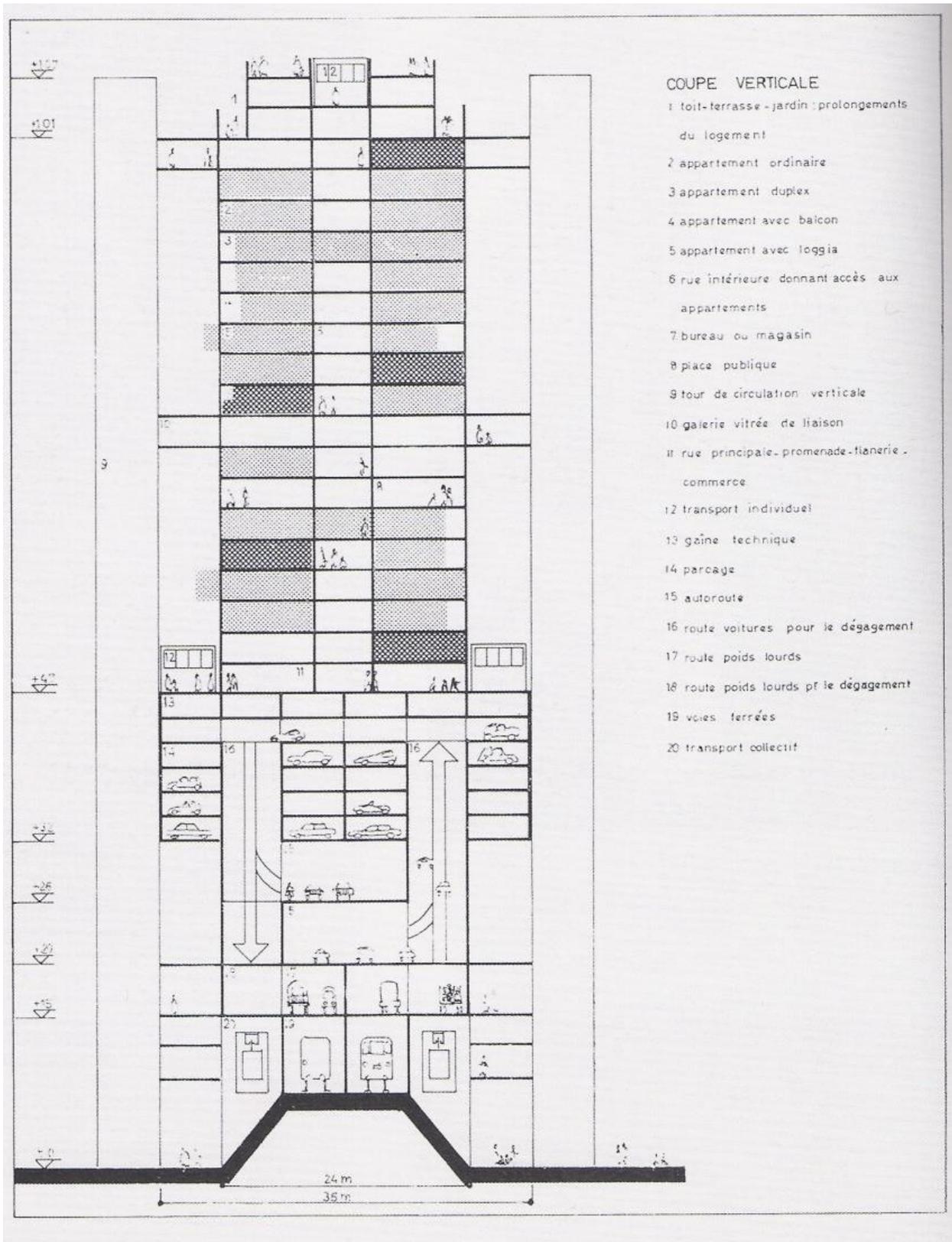
Des parkings sont placés, sur cinq niveaux, au-dessus du réseau autoroutier. Ils permettent d'offrir aux habitants des étages supérieurs un nombre de places suffisant, mais aussi aux utilisateurs extérieurs empruntant le réseau autoroutier de se garer aisément.

Au-dessus de ces parkings, deux niveaux offrent un espace déambulatoire présenté comme une *rue suspendue*. Des services sont présents et agrémentent la promenade. Un réseau de transport à faible vitesse permet de se déplacer au niveau de cet espace *rue*.



**Figures 46 & 47:** vues depuis les espaces piétons

Sources : HENRION Pierre, *Jean Englebert*, Editions du Musée en Plein Air du Sart-Tilman



**Figure 48:** coupe transversale dans un ensemble bâti. On y distingue les différentes parties étagées : circulations, vie publique, logements.

Sources : HENRION Pierre, *Jean Englebert*, Editions du Musée en Plein Air du Sart-Tilman

La structure du bâti est composée d'un treillis de poutres et de colonne métalliques. Cette structure forme une grille tridimensionnelle dans laquelle viennent s'insérer des modules préfabriqués. L'idée de l'industrialisation du logement de Jean Englebert est ici appliquée à un projet d'urbanisme, prouvant de cette manière la polyvalence de ce système nouveau et son aptitude à résoudre les problématiques urbaines. Ce système offre aussi la possibilité d'échelonner l'aménagement dans le temps. Jean Englebert souligne l'avantage que représente la ligne de chemin de fer existante, facilitant l'acheminement des structures composant le bâti. La réalisation du projet en plusieurs étapes est, selon Jean Englebert, une des clés de sa faisabilité.



Cet « *essai de plan de rénovation et d'aménagement à long terme de Liège* »<sup>32</sup> témoigne de l'influence du mouvement moderne sur la pensée de Jean Englebert. Nous pouvons en effet établir plusieurs parallèles avec les idées que développa Le Corbusier.

L'option retenue d'élever la construction en hauteur afin de densifier tout en préservant l'espace au sol est un premier point de concordance. La gestion coordonnée des modes de transport est aussi un point commun. Les nombreux services (boutiques, cafés, restaurants, etc...) présents le long de la *rue suspendue* sont à mettre en lien avec les services offerts dans la *Cité Radieuse* de Le Corbusier. Le haut niveau de confort et de service est une préoccupation commune des deux concepteurs.

---

<sup>32</sup> ENGLEBERT Jean, in « Essai de plan de rénovation et d'aménagement à long terme de Liège, métropole régionale », texte prononcé lors du colloque « Liège en l'an 2000 », Palais des Congrès, Liège, novembre 1964.

#### 4. QUEL AVENIR POUR L'UTOPIE URBAINE ?

Après avoir abordé trois courants utopiques majeurs du début du XX<sup>ème</sup> siècle et après nous être penchés sur certaines visions contemporaines, nous pouvons confirmer –si besoin en était- que l'utopie est une notion assurément liée à la temporalité.

Nous avons vu qu'elle s'inscrit dans un contexte et propose des solutions alternatives à un schéma en place : c'est une vision décalée cherchant à orienter le développement futur. Il est dès lors naturel de s'interroger sur la place de l'utopie aujourd'hui.

##### **Y a-t-il, dans le contexte actuel, des éléments favorables à l'émergence et au développement de l'utopie urbaine ?**

Ce chapitre cherche à proposer des amorces de réponses à ces questions, et ainsi à ouvrir des perspectives dans le champ de l'utopie urbaine.

#### 4.1. LE CONTEXTE

Les courants de pensées urbanistiques analysés dans la première et la seconde partie ont été et sont des réactions face à la production urbaine. Cette production urbaine est à mettre en lien avec les différents contextes historiques de l'époque.

Nous avons vu que la Révolution Industrielle engendra de nombreux changements dans l'organisation des villes. L'arrivée de l'industrie et l'exode rural qui suivit modifièrent profondément les conditions de vie dans les centres urbains.

La Première et la Seconde Guerre Mondiale engendrèrent dans leurs sillages des progrès technologiques importants mais également de sérieuses crises du logement.

Le krach boursier de 1929 affecta le monde financier et économique et provoqua ensuite des graves crises sociales.

Howard, Wright et Le Corbusier ont été contemporains de ces périodes de bouleversements sociétaux. Leurs réflexions se sont bien évidemment nourries de ces contextes mouvementés, et l'on peut dire que ces périodes ont été favorables à la production utopique. Une question semble dès lors légitime : le contexte actuel est-il propice au développement des utopies urbaines ?

Depuis plusieurs années, une prise de conscience –du moins un questionnement- semble émerger dans nos sociétés occidentales, principalement basées sur la croissance et un système boursier spéculatif. La crise financière de 2008 est passée par là, et parallèlement l'appauvrissement de nos ressources naturelles et nos modes de consommation laissent à penser que l'on se dirige vers une crise environnementale. Des similitudes avec le krach boursier de 1929 et la crise pétrolière des années septante sont évoquées afin de montrer que notre société peine à sortir de ces schémas pervers.

Interrogé sur cette comparaison, Luc Schuiten répond : *« Je pense que nous avons plus conscience maintenant. Les mouvements de conscientisation sont plus importants, comme par exemple « Villes en transition ». C'est un réel mouvement de conscience sur le fait que la mondialisation est un appauvrissement, que cela nous a beaucoup fragilisé et que dépendre d'un système qui n'a aucune chance de perdurer dans le temps est vraiment de la folie. »*<sup>33</sup>

Le contexte urbain actuel met aussi en avant un autre enjeu : la croissance démographique en Wallonie. Les chiffres de l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) révèlent une tendance au « retour à la ville ». Actuellement, plus de 95% de la population habite en milieu urbain, et ce chiffre est en

---

<sup>33</sup> SCHUITEN Luc, entretien oral mené en son atelier, Bruxelles, 16 avril 2013

augmentation<sup>34</sup>. Yves Delforge, urbaniste attaché au SPW-DGO4<sup>35</sup>, nuance ces observations : « *Les mouvements migratoires ne sont pas des phénomènes nouveaux. Cependant, c'est l'augmentation du nombre de ménages qui peut mener à une pression foncière plus importante. Or, ce que nous observons à notre époque, c'est que les ménages monoparentaux sont en augmentation, créant une demande à laquelle les villes wallonnes ne savent plus répondre.* »<sup>36</sup>

Certains enjeux ont changé à travers les époques, mais une certitude persiste : nous vivons dans des sociétés perfectibles qui doivent faire face à des défis de taille.

Face à ces nombreux enjeux, l'histoire a montré que nous ne pouvions nous baser exclusivement sur le pragmatisme pour opérer des changements de cap dans la gestion urbaine. Il y a donc là une place pour la réflexion utopique, capable d'envisager des alternatives aux schémas en place dans un contexte.

---

<sup>34</sup> Source : l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), 2013

<sup>35</sup> La DGO4 (Direction Générale Opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie) est un organe du Service Public de Wallonie (SPW) en charge notamment des questions d'aménagement du territoire wallon.

<sup>36</sup> DELFORGE Yves, entretien oral, Namur, 10 avril 2013

## 4.2. LA PLACE DE L'UTOPISTE DANS LE CONTEXTE

Quel écho pour un projet utopique de nos jours ?

Une fois de plus, un retour en arrière nous permet d'apporter des pistes de réponse à cette question.

Howard, Wright et Le Corbusier ont été les représentants emblématiques des courants de pensée distincts du XXème siècle. L'histoire a retenu d'eux leurs nombreux écrits et documents graphiques, plaidant en faveur de leurs visions respectives. Mais ces plaidoyers n'ont pas été l'apanage de personnalités isolées. Tous trois ont tenté de trouver du soutien, avec plus ou moins de fortune.

Les sorts réservés à chacune des trois utopies urbaines étudiées dans la première partie sont à mettre en lien avec les réseaux d'influence que leurs auteurs ont su ou non constituer.

Ainsi, la première *Cité Jardin* de Letchworth concrétisa les idées de Howard à la faveur du soutien de promoteurs privés. A contrario, Wright n'arriva pas à mobiliser le mouvement qu'il espérait autour de sa vision, et dut renoncer à toute réalité construite de sa cité de *Broadacre*.

Nous pourrions transposer cette observation aux utopies urbaines contemporaines analysées.

Le projet Verdir est à l'heure actuelle en phase d'étude sous forme d'un projet pilote. Nous pourrions interpréter cette première avancée comme étant le résultat d'une efficace collaboration pluridisciplinaire, mêlant au projet un maximum d'acteurs du développement urbain.

Luc Schuiten défend cette option d'une « *utopie participative* »<sup>37</sup>, où les citoyens sont impliqués au même titre que les architectes, les urbanistes ou encore les philosophes. Il évoque régulièrement à ce sujet le mouvement appelé « Villes en transition », né en Angleterre en 2006. Ce mouvement citoyen cherche à défendre, au travers d'actions à l'échelle locale, des valeurs de développement durable. Présent à l'échelle régionale sous la forme du collectif « *Liège en transition* », ce mouvement de pensée incarne bien l'aspect participatif d'un collectif citoyen réuni derrière une vision commune.

La tendance émergente de l'habitat groupé en Wallonie peut aussi constituer un élément de réponse. Basés sur des valeurs de vie en communauté, des projets comme celui des « *Zurbains* » à Liège ou celui de l'architecte Eric Furnémont à la Sarte-à-Ben sont portés par de vrais mouvements citoyens. La vision défendue par ces projets d'habitat groupé

---

<sup>37</sup> SCHUITEN Luc, entretien oral mené en son atelier, Bruxelles, 16 avril 2013

est d'ailleurs souvent en contradiction avec le cadre légal en matière d'aménagement du territoire. Nous évoquerons plus loin le rôle du cadre politique dans la vision de la ville.

Faut-il conclure de cette observation que seule l'utopie participative peut influencer sur l'avenir de nos pôles urbains ? En principe, non. Il semblerait cependant, au vu du sort que l'histoire réserva aux courants utopiques, que la défense d'une idée au travers d'un seul personnage omniscient ne soit pas gage de réussite.

### 4.3. LE TEMPS ET L'INERTIE DES SCHÉMAS EN PLACE

En début de travail, nous avons proposé d'étudier l'utopie en tant que « *proposition d'un idéal en rupture avec un schéma existant* ». C'est cette rupture avec un schéma en place qui donne son côté innovant à l'utopie. Dès lors, les applications pratiques d'une idée neuve, utopique, ne sont possibles que si le schéma est rompu.

Quels sont ces schémas ?

Pour répondre à cette question, utilisons des exemples issus de la première partie de ce travail :

- Howard s'est battu pour vaincre le schéma des villes centralisant le pouvoir et l'activité économique. La tendance était alors à la croissance démographique dans les centres urbains, entraînant inégalités sociales et conditions de vie insalubres,
- Wright défendait une nouvelle façon d'urbaniser la campagne, basée sur la propriété et l'individualisme. Il s'opposait au schéma urbain en place qui préférait la location à la propriété, la soumission à la liberté individuelle,
- Le Corbusier s'insurgeait contre la croissance anarchique des villes et le chaos qu'elles offraient comme spectacle. Il voulait rompre avec le schéma anarchique en place pour densifier les centres urbains de façon saine et moderne.

Toutes ces propositions sans exception se sont heurtées à un fonctionnement établi de la société. Nous pouvons dès lors nous interroger sur le poids réel de l'utopie urbaine face aux systèmes établis. Les utopies sont-elles vouées à l'échec ou tout simplement réduites à une tentative minimaliste ?

Nous avons vu qu'à travers l'histoire l'utopie urbaine a rarement produit des réponses concrètes instantanées. Aucun changement radical de conception de la vie urbaine ne fut la conséquence immédiate d'une pensée utopique. C'est la notion d'inertie qui nous permet d'avancer une explication à ce fait.

*« L'inertie, c'est cet énorme paquebot qui, pour tourner, doit commencer à freiner trois heures avant de prendre son virage. Pour changer de direction, il faudra autre chose qu'un petit discours, il faudra des événements d'une très grande importance. Alors, soit on attend que ce soient des événements très catastrophiques (Fukushima, ...), soit on arrive à mettre en place progressivement des alternatives crédibles, mais cela dépendra de la manière dont elles seront amenées, dont elles communiqueront sur la pertinence de ces choix nouveaux. »<sup>38</sup>*

---

<sup>38</sup> SCHUITEN Luc, entretien oral mené en son atelier, Bruxelles, 16 avril 2013

La ville est un lieu de changement continu, mais elle est animée d'une dynamique lente et inertielle. Il est dur d'imposer à son évolution des changements radicaux de direction. Les habitudes liées aux modes de vie de ses habitants et le contrôle de la gestion urbaine peuvent expliquer cette inertie face à un quelconque changement soudain. Luc Schuiten, en parlant du choc pétrolier de 1971, exprime cette difficulté de changement radical lorsque des habitudes sont en place : « *Il y a eu une prise de conscience d'une partie des gens, qui ont changé leur manière de voir, de penser, de vivre. Au niveau de la société par contre, ça n'a pas eu plus d'impact que cela parce que ce qui importe le plus, c'est l'importance de l'information par rapport à son environnement. [...] Dans les années 70, l'information comme quoi nous allions droit dans le mur n'était pas suffisamment importante. Les signaux disaient à la population que nous pouvions continuer de vivre comme avant : les pompes à essence étaient de nouveau ouvertes, les dimanches sans voiture ont disparu [...]* »<sup>39</sup>

Ce constat ne signifie pas que l'utopie urbaine est vaine face à des schémas bien en place, il met simplement en lumière le déphasage qui existe entre une proposition utopique et son éventuelle mise en œuvre concrète.

Un bon exemple est celui des ensembles de logements collectifs (à l'image de la *Cité Radieuse* de Marseille) proposés par Le Corbusier dès la fin des années quarante. Cette nouvelle façon d'envisager l'habitat urbain crée un choc dans les habitudes de l'époque. Pourtant, on reconnaîtra bien des années plus tard les mérites de ce genre de solutions face à la densification croissante des villes. Les promoteurs y voient un intérêt financier et appliquent ces idées modernistes en négligeant totalement les services associés aux logements et qui faisaient pourtant toute la richesse de l'idée. On érige dès lors par centaines ces barres de logements qui caractérisent le paysage de nombreux faubourgs péri-urbains. Aujourd'hui, le temps a laissé apparaître les côtés négatifs d'une telle concentration exempte de mixité, et ces cités dortoirs sont abattues ou reconverties.

Jean Englebert a fait l'expérience de cette inertie face au changement lorsqu'il présenta son plan de réaménagement de Paris lors d'un colloque organisé par l'entreprise EDF. Nous sommes alors au cœur de années soixante, et le général de Gaulle nomme Paul Delouvrier<sup>40</sup> afin de planifier le développement des villes française et d'éviter l'engorgement de la capitale. Jean Englebert propose également un plan de renouveau pour Paris, basé notamment sur un important réseau de transport en commun. Ses idées

---

<sup>39</sup> SCHUITEN Luc, entretien oral mené en son atelier, Bruxelles, 16 avril 2013

<sup>40</sup> Paul Delouvrier était un haut fonctionnaire français qui travailla notamment aux côtés du général de Gaulle. Il fut un des responsables du plan de redéploiement de la France durant les « tentes glorieuses ».

ne sont pas prises en compte à l'époque et semblent pourtant ressurgir aujourd'hui dans le projet du *Grand Paris*<sup>41</sup>.

Ces exemples illustrent bien le rôle que joue le temps dans le domaine de l'utopie urbaine. Le temps apporte le discernement nécessaire qui permet de puiser dans la vision utopique l'une ou l'autre réponse désormais prégnante face au problème vécu. Mais ce déphasage temporel est un frein au changement lorsque celui-ci nécessite d'être rapide.

Par son côté contestataire, l'utopie urbaine est sans doute inapte à produire des réponses immédiates, mais elle n'en reste pas moins utile : « Sans utopie, il n'y a plus de progrès. »<sup>42</sup>

---

<sup>41</sup> Le projet du « Grand Paris » est une initiative pluridisciplinaire, initiée sous l'ère Sarkozy en 2007, qui vise au développement de la capitale française dans les domaines de l'économie et des transports en commun notamment. La date de 2030 est souvent avancée comme échéance de ce projet.

<sup>42</sup> ENGLEBERT Jean, entretien oral mené en son domicile, Angleur, 23 avril 2013

#### 4.4. LE CADRE POLITIQUE ACTUEL

*« L'utopie et la politique sont antinomiques. L'homme politique est dans la recherche d'un électorat. [...] Il faut avoir le courage d'imaginer les multiples branches et quelles sont celles qui ont des chances de nous mener quelque part. Cela nécessite de parler, d'échanger, d'expliquer, de comprendre et de le faire dans une projection à long terme. Dès le moment où la seule idée, la seule projection, est se préoccuper de ce que l'on va manger aujourd'hui, ou de rassurer les gens sur le fait que ça ira bien du début à la fin de son mandat, est une vision à très court terme sur lequel on ne peut pas engager l'avenir d'une population. [...] Les politiciens s'attèlent à poursuivre un système qui doit être revu. »<sup>43</sup>*

Le discours de Luc Schuiten est sans ambages : les visions nouvelles basées sur un changement de direction de nos sociétés viendront de l'utopie, pas du politique. Ces propos peuvent être nuancés au regard, par exemple, des avancées politiques en matière d'aménagement du territoire wallon.

Considérant les nouveaux enjeux démographiques, le pouvoir politique semble adopter de nouvelles mesures. Le 18 avril dernier, le Gouvernement wallon présentait le successeur au CWATUPE (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Énergie) : le CoDT (Code du Développement Territorial). Ce code est présenté comme une réforme profonde de la politique de développement, et est notamment censé simplifier les procédures de modification des plans de secteur.

D'autres projets en cours, comme la définition de « lieux de centralité » (projet anciennement dénommé « noyaux d'habitat »), visent à structurer le développement du territoire wallon, en proie notamment au phénomène de l'étalement urbain<sup>44</sup>. Le but est de définir des zones privilégiées pour le développement de l'habitat. La densification des « lieux de centralité » permettrait de rentabiliser les services (publics et privés) qui y sont présents, tout en préservant les zones rurales d'une urbanisation non-contrôlée.

Yves Delforge, ancien Vice-Président l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW), apporte son éclairage personnel sur la portée réelle de ces projets : « La révision des plans d'aménagement territoriaux est une chose, mais j'observe que les communes y sont souvent réticentes. Le projet de définition des « lieux de centralité » par exemple, est perçu comme une menace par les communes. Or, à un an des élections régionales, aucun politique ne souhaite frustrer l'opinion. »<sup>45</sup>

---

<sup>43</sup> SCHUITEN Luc, entretien oral mené en son atelier, Bruxelles, 16 avril 2013

<sup>44</sup> L'étalement urbain est un phénomène découlant de la construction dans l'espace péri-urbain de zones de logements à faible densité. Ce développement épars pose notamment les problèmes suivants : gestions des réseaux (transport, égouttage, électricité,...), caractère non-durable lié au transport en voiture accru, faible efficacité des services publics (souvent présents en centre urbain)

<sup>45</sup> DELFORGE Yves, entretien oral, Namur, 10 avril 2013

Au vu de ces éclairages, la question du rôle du pouvoir politique dans le renouvellement de la fabrique urbaine est légitime.

Yves Delforge soutient qu'un changement dans la vision urbanistique peut venir des communes : « *Les communes ont des armes : les schémas de structure et les conseillers en urbanisme, qui peuvent justifier une politique différente d'aménagement communal. Les communes doivent se responsabiliser et lancer le mouvement. Cela passera aussi par de la sensibilisation citoyenne, et des facilités offertes par la Région.* »<sup>46</sup>

Jean Englebert souligne : « *En matière d'urbanisme, le monde politique donne parfois l'impression d'un immobilisme : les opinions se neutralisent et au final, on n'avance guère. Je pense que pour faire évoluer les choses, le monde politique doit assumer des choix plus francs.* »<sup>47</sup>

Quelle rôle peut jouer l'utopie vis-à-vis de ce cadre politique ?

Les témoignages recueillis ici semblent indiquer que le pragmatisme et les attermolements du pouvoir politique rendent celui-ci inapte à initier des changements radicaux en matière de conception urbanistique.

Dès lors, nous pouvons soulever la piste de l'utopie comme moyen catalyseur des réflexions allant à l'opposé des schémas urbanistiques en place.

---

<sup>46</sup> DELFORGE Yves, entretien oral, Namur, 10 avril 2013

<sup>47</sup> ENGLEBERT Jean, entretien oral mené en son domicile, Angleur, 23 avril et 7 août 2013

## CONCLUSION

Ce travail a poursuivi l'objectif d'évaluer l'influence qu'ont eu les courants utopiques du début du XX<sup>ème</sup> siècle sur la réflexion contemporaine en matière d'urbanisme.

Dans ce but, nous avons premièrement comparé les visions de Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright et Le Corbusier. Cette analyse comparative a mis en évidence caractéristiques des trois auteurs avec leurs points de divergence.

Ebenezer Howard était animé d'une vision d'égalité entre tous les hommes. Il fut marqué par les injustices sociales de son époque ainsi que par les conditions de vie précaires dans les centres urbains. Howard proposa comme remèdes à ces maux la création de communautés établies dans des pôles alliant les avantages de la vie urbaine et de la vie rurale. Ses *Cités Jardins* devaient être gérées par des coopératives ayant pour seul objectif l'amélioration constante de la qualité de vie.

Howard s'entoura de personnes d'influence et vit une amorce à son projet global : la cité de Letchworth.

Tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle, le modèle de la *Cité Jardin* inspira plusieurs réalisations en Belgique et à l'étranger, sans jamais cependant concrétiser l'entièreté du plan imaginé par Howard.

Frank Lloyd Wright se situait à l'exact opposé de Howard quant à la question du communautarisme. L'américain rêvait d'une démocratie où l'homme jouissait pleinement de son indépendance. L'individualisme était la valeur centrale de *Broadacre City*, où chaque foyer vivait centré sur lui-même dans un espace où travail, loisirs et vie de famille ne faisaient qu'un. Décentralisée, voire totalement disséminée, la ville se fond dans la campagne : la nature et le progrès seraient unis et réconciliés à *Broadacre*.

Tout au long de sa vie mouvementée, Wright s'est battu pour défendre ses idées. L'histoire montre que l'on retient de l'homme ses nombreuses œuvres architecturales ayant marqué le mouvement moderne. Sa vision utopique de l'urbanisme demeura sans suite. *Broadacre City*, cité de l'individualisme, est un projet qui semble aujourd'hui bien esseulé.

Le Corbusier tenta d'appliquer les idées modernes de son architecture dans la conception d'une cité digne de *l'ère de la machine*. Face au manque d'espace et à l'insalubrité qui sévit dans les villes, il proposa la densification planifiée. La géométrie du plan de la *Ville Radieuse* révélait son goût pour l'ordre et la pureté. Rien n'était laissé au hasard, et Le Corbusier concevait la vie comme un ensemble de séquences à coordonner avec la même précision qu'offraient les machines. Son projet utopique avait un côté brutal, et sa conception du pouvoir l'administrant l'était tout autant. La vision urbanistique de Le Corbusier était radicale, ce qui explique en partie son échec.

En comparaison avec l'héritage que Le Corbusier laissa au travers de son architecture, ses travaux en matière d'urbanisme semblent avoir eu un impact plus limité. Son idée *d'unité d'habitation* fut largement reprise dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, mais elle n'était jamais intégrée dans le plan conçu pour la *Ville Radieuse*.

L'analyse comparative de cette première partie nous a permis de constituer une grille de lecture applicable aux visions urbanistiques de la seconde partie. A l'aide de ces clés de comparaison, nous avons mis en évidence les points de convergence et de divergence existant entre les pensées d'hier et d'aujourd'hui.

Le projet Verdir, de par son caractère participatif et coopératif au niveau local, se rapproche de la philosophie de Ebenezer Howard. Le désir d'une plus grande présence de la nature est également un point commun, mais les moyens sont opposés : là où Howard prônait le départ de la ville vers la campagne, le projet Verdir réinstalle la campagne dans la ville.

La vision écologiste de Luc Schuiten est comparable à la fascination de la nature qu'éprouvait Wright. Ce dernier mena un discours en faveur de l'autonomie des foyers américains, gagnant leur indépendance au travers de l'autosubsistance. Luc Schuiten emploie également cette notion d'autosubsistance dans ses projets utopiques, mais dans un tout autre dessein : la réconciliation de l'homme avec la nature.

Les projets que développe Jean Englebert depuis les années 1960 sont emprunts du caractère moderne également présent dans les travaux de Le Corbusier. Les réflexions sur l'industrialisation du logement ou la gestion du trafic dans les centres urbains sont des thèmes qui rapprochent les deux architectes.

Ces différentes mises en parallèle doivent cependant être nuancées : Luc Schuiten et Jean Englebert ne sont pas les panégyristes respectifs de Wright et Le Corbusier, pas plus que le projet Verdir n'annonce l'arrivée à Liège d'une *Cité Jardin*.

Toutefois, ces lectures éclairées de trois courants contemporains nous permettent de mesurer combien certaines idées d'hier sont toujours présentes dans les réflexions d'aujourd'hui concernant l'urbanisme.

Dès lors, nous sommes revenus à la question initiatrice de ce travail de fin d'études :

**Y-a-t-il encore une place pour l'utopie de nos jours ?**

En cherchant à amorcer des pistes de réponse, nous avons identifié des éléments potentiellement propices au développement des courants utopistes en matière d'urbanisme : le besoin de rendre notre développement durable, l'émergence de

mouvements citoyens et la conscientisation populaire croissante ou encore l'insatisfaction d'une réponse purement pragmatique venant des pouvoirs politiques.

On attend de l'urbanisme aujourd'hui qu'il apporte des réponses à différentes problématiques urbaines dans un contexte marqué par un intérêt grandissant vis-à-vis des questions environnementales. Les disciplines que mobilise l'urbanisme peuvent tenter d'apporter des réponses de manière conventionnelle

L'utopie urbaine, elle, par son pouvoir de provocation, permet d'esquisser des réponses différentes, décalées par rapport aux schémas en place.

Toutefois, il ne faut pas attendre d'une réflexion utopique des solutions irrépréhensibles et applicables directement. Dans cette restriction réside la place de l'utopie urbaine et ce qui en fait sa force et son intérêt.

## ANNEXES

## INTERVIEW ORALE MENÉE AVEC MONSIEUR LUC SCHUITEN

Bruxelles, Atelier de Luc Schuiten, 16 avril 2013

**Suite à mes recherches et lectures de diverses conférences que vous avez menées, je souhaiterais vous entendre vous exprimer à propos de plusieurs sujets ...**

**Vous dites qu'un malaise se dégage des villes actuelles, que la manière dont elles se développent incite au malaise...**

*La direction empruntée pour le développement n'a pas d'avenir car elle épuise les ressources de la planète que l'on continue d'adopter. Plus on avance dans cette direction, moins on a de chance de s'en tirer correctement. C'est ça qui est difficilement supportable. On imagine tout en termes de croissance, les politiciens le disent également : on ne réfléchit pas réellement en termes de poser des gestes pour rentrer dans un système qui nous permette de préserver les ressources.*

*L'absence de conscience est problématique. Il convient de changer de paradigme : faire une société sans déchet serait la toute première chose à faire. A ce titre, l'obsolescence programmée est un scandale réel, c'est une escroquerie intellectuelle complète, elle n'est jamais dénoncée, on n'en parle pas. Une société qui est comme cela devrait être interdite, or, elles sont toutes dans la logique de consommation. On a mis en place un système qui permet de faire de l'argent avec de l'argent. Plus on a d'argent, plus on peut faire de l'argent, moins en a d'argent, plus on en perd. Sur la longueur, ce système est intenable. On ne peut aller, là aussi, que vers la catastrophe.*

*On pourrait lutter contre cela par une attitude planétaire, qui serait simplement de dire qu'il est possible de le faire, mais annoncez-le, communiquez là-dessus, dites-nous qu'elle obsolescence est programmée. Là, on commencerait à parler en termes d'éthique. La seule manière dont on communique actuellement c'est par la publicité, c'est le moyen le plus puissant pour les sociétés.*

*On ne pense qu'à des systèmes qui s'emballent. J'ai cette conscience d'être un peu comme dans une calèche avec des chevaux qui ont pris le mors aux dents. Et je vois que les cochers sont occupés à les fouetter en disant « on ne va pas assez vite ! ». Et on sait tous que la calèche sera dans le ravin sous peu...*

**La crise de l'énergie en 1970 a-t-elle éveillé les consciences selon vous ?**

*Il y a eu une prise de conscience d'une partie des gens, qui ont changé leur manière de voir, de penser, de vivre. Au niveau de la société par contre, cela n'a pas eu beaucoup plus d'impact parce que ce qui importe le plus, c'est l'importance de l'information par rapport à son environnement. Un exemple en sécurité routière: sur une autoroute à trois bandes, il y a un virage important, dangereux, une plaque indique que la vitesse est limitée à 50 Km/h. Personne n'en tient compte car la plaque paraît minuscule par rapport à l'ensemble de l'indication qui montre que tout est fait pour rouler très vite (virage profilé).*

*Dans les années 70, l'information comme quoi nous allions droit dans le mur n'était pas suffisamment importante. Les signaux disaient à la population que nous pouvions continuer de vivre comme avant : les pompes à essence étaient de nouveau ouvertes, les dimanches sans voiture ont disparu, il y avait de nouveau de l'argent aux guichets des banques ...*

**Pensez-vous que la crise de 1970 peut être comparée à la crise que nous traversons actuellement ?**

*Je pense que nous avons plus conscience maintenant. Les mouvements de conscientisation sont plus importants, comme par exemple « Villes en transition » est un réel mouvement de conscience sur le fait que la mondialisation est un appauvrissement, que cela nous a beaucoup fragilisé et que dépendre d'un système qui n'a aucune chance de perdurer dans le temps, ...c'est vraiment de la folie.*

*L'idée de retrouver le maximum des valeurs dont on dépend de manière impérative dans un environnement qu'on peut contrôler est quelque chose qui est très sain. Et c'est ce qui s'est passé dans toute l'histoire de l'humanité : on trouvait ses ressources à l'endroit où l'on vivait.*

*Aller chercher une grande partie de ces ressources nécessaires et indispensables de l'autre côté de la planète n'a rien de rationnel, n'est pas justifiable. Il n'y a pas un animal qui fait le tour du monde pour aller chercher à manger !*

**D'où la recherche d'analogie avec la nature dans la construction ?**

*Dès le moment où l'on voit que les mécanismes mis en place sont aberrants, on cherche à retrouver d'autres valeurs en lesquelles on a une absolue confiance. La valeur en laquelle j'ai une absolue confiance, c'est la nature. Je crois que nous sommes une petite partie d'un grand tout et nous devons nous reconnecter à cela pour mieux fonctionner sur cette planète. Mon émerveillement pour la nature est illimité, chaque petit détail est une merveille de fonctionnement, la nature perdure dans le temps. Elle n'appauvrit pas le système, elle ne le pollue pas. Retrouver ces valeurs-là serait quelque chose d'essentiel.*

**Le Corbusier a appelé le « cancer de la ville », au XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle, le développement de l'industrie évenrant la ville : les habitats sont de moins en moins salubres, il y a une surcharge de pollution...**

**Au jour d'aujourd'hui, pourrait-on dire de quelle maladie souffre la ville ?**

*L'industrie est d'abord et avant tout un mode de production qui a été hyper développé à partir de besoins militaires, en réfléchissant comment fournir des armes à des hommes, des vêtements pour les militaires (apparition de la machine à coudre). On est rentré dans cette idée d'être toujours le plus fort, le plus gagnant.*

*La révolution a été une vraie révolution mais on attend ce qui va changer l'homme profondément, dans sa faculté non pas de dominer l'autre mais de collaborer, de communiquer, de trouver ensemble des solutions. Dans le règne animal, quand des populations différentes ont un territoire trop exigü, soit elles s'écartent, soit elles cherchent une stratégie qui permet d'occuper une niche différente, se nourrir différemment, pour avoir chacune sa spécificité et ainsi ne pas être concurrentes. Car les animaux savent que dans un rapport de concurrence, ils seront tous perdants.*

*Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de prédateurs, mais il y a un équilibre qui permet au système de perdurer.*

**Si notre système actuel emprunte une mauvaise direction, où la suprématie, la concurrence sont les maîtres mots, quelle serait selon vous la direction à choisir pour atteindre un équilibre et être en phase avec le monde dans lequel on vit ?**

*Il y a des règles à suivre, notamment trouver ses ressources tout près de l'endroit dans lequel on vit, et on construit en fonction de ce que l'on trouve sur place. Il y a ainsi une économie d'énergie et une justesse dans le comportement. L'architecture liée au terroir est toujours une architecture d'une très grande justesse, beauté et efficacité car elle utilise les ressources propres du terrain : elle est liée à la culture, à la population, au climat, à la terre et au sous-sol. Chaque région du monde a donc sa spécificité. Actuellement, on a complètement perdu la valeur de la biodiversité architecturale et pour moi c'est aussi grave que la perte de la biodiversité dans la nature. On perd des valeurs que l'on ne retrouvera plus jamais. Réduire tout à un même commun dénominateur revient à affadir les choses. C'est la même chose que de pouvoir manger le même hamburger partout sur la planète. C'est une manière de tout normaliser dans une absence complète d'émotions et de nous réduire au simplisme d'un fonctionnement. C'est inacceptable. On vit bien quand on vit en relation intense avec la perception des choses, des sentiments, des émotions, etc.*

**On voit malgré tout que certains mouvements empruntent la direction d'un « mieux vivre », que ce soit au niveau de l'alimentation, du logement, du mode de vie...**

*Bien sûr, mais ces mouvements restent minoritaires par rapport au mouvement de mondialisation, d'uniformisation. En tous cas, dans le processus de la conception d'une ville, les modes d'habitation, de déplacement sont de plus en plus identiques. En complet illogisme par rapport au climat ! On ne peut pourtant pas dire qu'on construise de la même façon au Brésil qu'au Canada. Ce sont pourtant les mêmes immeubles, mais on a seulement changé la puissance du conditionnement d'air par rapport au chauffage...On est dans la standardisation.*

**L'utopie, la politique, ont-elles un rôle à jouer dans un changement de direction ?**

*L'utopie et la politique sont antinomiques. L'homme politique est dans la recherche d'un électorat. La plupart des gens non formés, dont on n'a pas éveillé leur conscience à une projection dans le futur, ont tendance à imaginer que le futur sera comme le passé, que cela s'articulera de la même façon. Et c'est tout à fait logique, le passé on le connaît, le futur est quant à lui une arborescence gigantesque qui fait peur. Quelle est la branche que l'on va prendre dans cette arborescence ? On ne le sait pas ! Il faut une faculté d'analyse très grande. Ce qui veut dire qu'actuellement ceux qui décident et ceux qui imaginent le futur sont un peu comme dans une voiture qui n'aurait pas de pare-brise à l'avant, mais bien d'énormes rétroviseurs partout, et cette voiture roulerait à très grande vitesse. Il est évident qu'en ne regardant que dans les rétroviseurs, on ne va nulle part. Il faut avoir le courage d'imaginer les multiples branches et quelles sont celles qui ont des chances de nous mener quelque part. Cela nécessite de parler, d'échanger, d'expliquer, de comprendre et de le faire dans une projection à long terme. Dès le moment où la seule idée, la seule projection, est se préoccuper de ce que l'on va manger aujourd'hui, ou de rassurer les gens sur le fait que ça ira bien du début à la fin de son mandat, est une vision à très court terme sur lequel on ne peut pas engager l'avenir d'une population.*

*Il convient de trouver un équilibre à long terme, avoir foi dans un système. Ceux qui disent, commençons par vider le frigo, on verra bien ce qui se passera ensuite, ne sont pas très malins. Les politiciens s'attèlent à poursuivre un système qui doit être revu.*

**Une nouvelle direction doit être prise et les politiciens semblent incapables d'aborder ce tournant. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait soutenir cette nouvelle direction ?**

*Les gens qui nous aident le plus sont les philosophes, ils nous éclairent et les scientifiques qui prévoient, qui connaissent les limites et permettent d'anticiper les catastrophes avant qu'elles n'arrivent.*

*Il convient de mettre en place des essais, à petite échelle. Les villes en transition sont dans ce mouvement-là. Des gens, des journaux, nous éveillent à ce type de conscience-là.*

**Ressentez-vous l'inertie du système politique aujourd'hui dans le développement de la ville ?**

*Oui, l'inertie est incroyable. L'inertie, c'est cet énorme paquebot qui, pour tourner, doit commencer à freiner trois heures avant de prendre son virage. Pour changer de direction, il faudra autre chose qu'un petit discours, il faudra des événements d'une très grande importance. Alors, soit on attend que ce soient des événements très catastrophiques (Fukushima, ...), soit on arrive à mettre en place progressivement des alternatives crédibles, mais cela dépendra de la manière dont elles seront amenées, dont elles communiqueront sur la pertinence de ces choix nouveaux.*

**Certains changements opérés par le politique concernant le logement, les modes de transport sont déjà visibles...**

*Dès que l'on construit une piste cyclable, on peut se dire qu'il y a quelque chose qui va dans le bon sens ! Les mentalités changent...quand on commence à réfléchir les choses dans cette direction.*

**En région wallonne, actuellement, une initiative intitulée « les noyaux d'habitat » cherche à densifier certains noyaux d'habitat pour faire face à l'augmentation de la population et ainsi limiter le phénomène d'étalement urbain. Les détracteurs attirent l'attention sur les dérives d'une densification accrue tandis que les défenseurs prônent un retour à la ville, un retour à la vie de village.**

**Selon vous, cette initiative répond-elle au phénomène constaté ou devrait-on agir autre part ?**

*L'initiative semble vouloir répondre au cas des personnes qui se rendent en ville pour y travailler, y déposer les enfants et quittent la ville en fin de journée pour se rendre en périphérie. Ces navettes font parties de ces choses qui ne sont pas tenables sur la durée.*

## RESSOURCES

### Ouvrages

BAUER G. & ROUX J.-M., *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Paris : Editions du Seuil, 1976, 181 p.

CHOAY Françoise, *Urbanisme, utopies et réalités*, Editions du Seuil, 1965, 435p.

CLERGEAU Philippe, *Une écologie du paysage urbain*, Rennes : Editions Apogée, 2007, 125p.

CPDT, *Diagnostic territorial de la Wallonie*, Namur : éditions du Service Public de Wallonie, 2011, 287p.

CRAU, *CRAU: centre de recherches en architecture et urbanisme*, brochure de présentation du centre, Liège, 1993

ENGLEBERT Jean, *La réorganisation de l'espace : aménagement du territoire et logement*, Bruxelles : Editions Vie Ouvrière, 1969, 31p.

FISHMAN Robert, *L'utopie urbaine au XXème siècle*, Liège : Pierre Mardaga Editeur, 1979, 207p.

HENRION Pierre, *Jean Englebert*, Editions du Musée en Plein Air du Sart-Tilman, 2007, 140p.

HOWARD Ebenezer, *Les Cités Jardins de demain*, Paris : Editions Dunod, 1969, 121p.

LE CORBUSIER, *Manière de penser l'urbanisme*, nouvelle édition (1<sup>ère</sup> édition parue en 1946), Genève : Editions Gonthier, 1963, 198p.

LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, 3<sup>ème</sup> édition (1<sup>ère</sup> édition en 1929), Paris : Edition Flammarion, 1995, 253p.

LLOYD WRIGHT Frank, *The Art and Craft of the Machine*, National League of Industrial Art, mars 1902, 112 p.

LOZE Pierre, SCHUITEN Luc, *Archiborescence*, Sprimont : Edition Mardaga, 2006, 162p.

RUSKIN John, *Unto this last*, première édition en 1860, 368p.

SCHUITEN Luc & SEIGNEUR François, *Architecture et aménagement : du rêve à la réalité*, European Belgium ASBL – Maison de l'Urbanité ASBL, 1995, 52p.

## Articles

ENGLEBERT Jean, Urbanisme et humanisme, Extrait de la *R.U.M.*, n°1, Marcinelle : Maison d'édition S.C., 1968

ENGLEBERT Jean, Construction et industrialisation – Plaidoyer pour un habitat des hommes conforme aux lois de la nature, paru dans la revue *Habiter*, n°93, 1983

ISTAZ D., Dossier : la politique de la ville, paru dans *La lettre de la CPDT*, n°18, Juin 2008

MICOUD André, L'écologie urbaine comme utopie contemporaine, in *Quaderni*, n°43, pp. 101-116, hiver 2000-2001

PICON Antoine, *Les utopies urbaines, entre crise et renouveau*, paru dans « La Revue des deux mondes », pp. 110-117, avril 2000

## Entretiens oraux

DELFORGE Yves, entretien oral, Namur : 10 avril 2013

ENGLEBERT Jean, entretiens oraux, Angleur : 16 avril 2013 et 7 août 2013

SCHUITEN Luc, entretien oral, Bruxelles : 16 avril 2013

## Articles de presse

BOUTSEN Bruno, *Le bassin liégeois du noir au vert*, La Libre Belgique, 4 février 2013

DE BAST Anne Catherine, *Quelle vie après les hauts-fourneaux ?*, Le Soir, 29 décembre 2012

LEDENT Charles, *Région liégeoise: cultiver des légumes au lieu de produire de l'acier?*, La Meuse, jeudi 17 janvier 2013

NAHOE Dominique, *Profession : architecte utopiste – Portrait de Jean Englebert*, La Libre Belgique, 2007

## Travaux de fin d'études

CARSON BRUECHERT Daniel, *Frank Lloyd Wright and the automobile: designs for automobility*, Mary Washington College, Bachelier en Histoire de l'Art, 2002

FOMYN Pylyp, *Density in Urban Context*, Université de Reykjavik, faculté d'architecture, 2012

## Dictionnaire

*Le Petit Larousse grand format*, Paris : Editions du Larousse, 2001

## **Webographie**

Villes et communautés en transition, <http://www.villesentransition.net>, consulté en avril et juin, et juillet 2013

IWEPS (Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique), <http://www.iweps.be>, consulté en mai et en juillet 2013

## **Documents électroniques**

DELFORGE Yves, *Le rôle des pouvoirs locaux - Nouvelle culture politique, priorités des communes*, discours tenu dans le cadre de l'Assemblée générale de UVCW: La commune, l'efficacité de la proximité, 15 mai 2009.

<http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/nimby/nimby/12Delforge.pdf>, consulté en juin 2013

RENTIER Bernard, *Verdir : projet de l'Université de Liège*, brochure de présentation.

[http://www.ulg.ac.be/cms/c\\_2627959/fr/verdir](http://www.ulg.ac.be/cms/c_2627959/fr/verdir), consulté en mai 2013

VERDIR – Comité Stratégique, *Projet institutionnel de l'Université de Liège : état d'avancement*, 27 mai 2013, [http://www.ulg.ac.be/cms/c\\_2627959/fr/verdir](http://www.ulg.ac.be/cms/c_2627959/fr/verdir), consulté en juin 2013

VERDIR – Comité de Pilotage, *Verdir : comité de pilotage du projet de l'Université de Liège*,

[http://www.ulg.ac.be/cms/c\\_2627959/fr/verdir](http://www.ulg.ac.be/cms/c_2627959/fr/verdir), consulté en juin 2013